

SOMMAIRE

OUVERTURE DU CONGRES	2
INTERVENTION DU PRESIDENT DU COMITE ORGANISATEUR	2
ALLOCUTION DU PRESIDENT DE LA F.F.P.J.P.	5
APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 61E CONGRES DE DAX	11
RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES	11
RAPPORT FINANCIER	19
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	22
RAPPORT FINANCIER DE LA SAOS PROMO-PETANQUE	24
INTERVENTION DU BOULISME	28
PALMARES SPORTIF ET CHALLENGE DES COMITES	31
DEBAT GENERAL	32
INTERVENTION DU DIRECTEUR DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	41
CHAMPIONNATS DE FRANCE	42
CONGRES NATIONAUX	43
MODIFICATION DE LA SAISON SPORTIVE	44
BUDGET 2007	47
PARTENARIATS	52
INTERVENTION DE M. RENUCCI	55
CENTENAIRE DE LA PETANQUE	56
INTERVENTIONS DE MM. ARNAUD (U.S.E.P) ET NATAF (D.T.N)	58
INFORMATIQUE	62
INFORMATIONS AUX LIGUES ET COMITES	65
QUESTIONS DIVERSES	66
PRIX KIKI AUSSARESSES & BERNARD DUC	67

ANNEXES :

- * Bilan et Compte de résultat
- * Palmarès sportif 2006
- * Représentants F.F.P.J.P., Ligues et Comités

OUVERTURE DU CONGRES

M. AZEMA, (*Président de la F.F.P.J.P.*). - Le pointage effectué par le Secrétaire Général Adjoint, André PLACON, et Xavier GRANDE montre que le quorum de la moitié des Comités présents représentant au moins la moitié des voix est atteint.

Sur les 23 Ligues, seul manque la Ligue Antilles Guyane excusée, tous les Comités Départementaux de Métropole sont présents, plus celui de la Martinique, soit un total de 2114 voix représentées sur un total de 2187 voix.

Je déclare donc ouvert le 62^{ème} Congrès National de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal.

(Mmes et MM. les congressistes se lèvent et écoutent la Marseillaise.)

LE PRESIDENT. - Donne la parole à M. Jean Casili, Président du Comité d'organisation, Président du Comité Départemental de la Corse du Sud.

INTERVENTION DU PRESIDENT DU COMITE ORGANISATEUR

M. CASILI (*Président du Comité de Corse du Sud*). – Nous sommes très heureux de vous accueillir et la Corse est très fière de vous accueillir. J'espère que les travaux de la Fédération ce week-end seront intéressants. Je tiens à remercier toute mon équipe car sans elle, il n'y aurait pas eu ce congrès, ce sont des gens extraordinaires. Nous allons essayer de vous montrer ce que nous savons faire depuis des années, et j'espère que vous passerez un bon moment avec nous. Avant de laisser la parole à M. le Président, je dirais, pas trop de bombes dans ce congrès ! Le thème du débat est sur l'alcoolisme, le dopage alors nous allons nous enivrer de bonheur et d'amitié. Encore une fois, nous sommes heureux de vous accueillir, merci beaucoup et bons travaux à tous. (*Applaudissements*)

(Chanson d'I Muvrini)

LE PRESIDENT. – Remercie M. CASILI et, en tant que porte-drapeau sans tête de maure – M A U R E ! – de la Pétanque insulaire, il le charge de transmettre nos remerciements à tous les membres de ton Comité et à tous les bénévoles qui, depuis mon passage pour visiter le site il y a presque deux ans avec Alain Nicolier, ont œuvré pour accueillir au mieux les congressistes continentaux – est-ce que nos amis d'outre-mer sont rangés sous ce vocable ? - et assurer la réussite de ce Congrès. Au-delà des remerciements, s'ils méritent aussi des félicitations, nous ne manquerons pas de les ajouter ; en revanche si

nous constatons des manques ce sera à toi de te charger des remarques désagréables ! Mais voyant sous mes yeux Doumé, Patrick, Jeannot et les autres, je n'ai guère de souci.

Et puisque ce Congrès ouvre l'année du Centenaire de la naissance de la Pétanque, nous allons également l'ouvrir par la chanson du centenaire. Son interprète Isabella, Isabelle Zuber, est issue d'une famille de pétanqueurs et c'est surtout en souvenir de son père qu'elle s'est battue pour que cette chanson soit à l'honneur en cette année commémorative, y sacrifiant temps et disponibilité. Et vous pouvez être certain que, avec elle, cette chanson sera reprise maintes et maintes fois.

(Chanson du centenaire)

LE PRESIDENT.- En ce début d'année je remercie tous ceux qui ont sacrifié à la coutume et ont fait parvenir leurs vœux. Quel dommage que vous n'ayez pas un poids décisif, sinon je serais assuré d'une année de félicités incomparables et les oiseaux de mauvais augure pourraient toujours se brosser les ailes ; c'est moi qui planerais ! En tout cas, comme j'aime à le répéter, les vœux sont comme les promesses des hommes politiques voire des hommes en général : ils n'engagent que ceux qui les croient. C'est pourquoi, je pense que le meilleur moyen de réaliser vos vœux est de me battre pour qu'ils soient exaucés et je vous conseille d'en faire autant avec ceux que je vous adresse en retour car, à part, en partie, pour la santé et pour certains accidents ou événements imprévisibles, vous êtes les mieux placés pour les réaliser, avec volonté et détermination.

Je suis donc heureux que vous ayez été si nombreux à nous rejoindre dans cette île. Je tiens à saluer plus particulièrement les délégués venus de la Martinique, après de longues heures d'avion, et qui d'île à île, se retrouvent sous des cieux presque aussi cléments que chez eux. J'excuse donc d'autant plus volontiers les autres Comités « ultramarins » qui n'ont pu effectuer le déplacement.

Nous avons une nouvelle fois le plaisir d'accueillir M. BERNARD, Président d'Honneur national et international, qui va ainsi participer à son 46^{ème} congrès national consécutif. Série toujours en cours et je voudrais pouvoir faire l'effort de revenir parmi vous pour son cinquantième en janvier 2011. Je vous indique en passant que, le 11 novembre dernier lui a été remis au CNOSF le Prix Fernand Sastre, la plus haute distinction que peut remettre l'Association Française pour le Sport sans Violence et pour le Fair Play, à un dirigeant. *(Applaudissements)*

Vous avez également déjà vu Edmond SEUILLARD – mais non il ne fera pas un exposé sur le CNDS ! -, qui représente à la fois la Confédération Européenne de Pétanque où il vient d'être réélu, et le Président du CNOSF auquel je tiens également à apporter notre soutien dans les épreuves qu'il traverse et à présenter nos vœux d'un rétablissement complet. J'espère surtout qu'il finira son mandat en pleine forme et qu'il nous gardera de lui voir succéder un petit sauteur qui redevient un peu dru après avoir complètement négligé le mouvement sportif ; je dirais presque « heureusement » quand on voit ce qu'il en a été lorsqu'il a voulu le faire.

Comme les précédentes et sans aucun doute comme les prochaines y compris celle qui guette chacune et chacun d'entre nous, cette année a vu la disparition de nombreux de nos amis pétanqueurs. Au fil des jours et des communiqués j'ai vu qu'il en avait malheureusement été ainsi dans toutes les Ligues et Comités, mais je veux rappeler surtout à notre souvenir :

En début d'année la disparition de MM. Bono, ancien Président de la Ligue de Basse-Normandie, Bouvard, ancien Président du Comité de la Seine-Saint-Denis, Sahuguet arbitre national de l'Hérault.

Nous avons également déploré la perte d'Alexandre Delaigue, le fils de notre ami Jean-Claude grand journaliste amoureux des boules et plume de talent.

Il lui avait emboîté le pas dans le secteur audiovisuel et son film *Banco boules en Chine* restera présent dans nos documents de référence.

Une autre épreuve terrible nous a ébranlé au côté de notre ami Michel Desbois au mois de décembre avec la disparition accidentelle de son fils loin de chez lui en Australie où il était en stage. Nous savons bien que toutes les marques de sympathie ne sont pas grand chose au regard de la douleur d'une famille, mais je tiens, aujourd'hui, en notre nom à tous, à l'assurer de notre soutien indéfectible.

Tout dernièrement nous avons également appris le décès de Raymond Authieu un grand joueur des années 60-70, un gentleman des boules comme nous aimerions en voir davantage, avec un palmarès éloquent. Il n'obtint cependant la consécration suprême en triplettes en 1965 qu'en deuxième catégorie, ce qui en dit long sur les vertus des championnats classifiés !

Pour Thierry, Alexandre, pour tous nos amis, pour tous ceux qui vous ont quittés dans vos Ligues et Comités, je vous invite à vous recueillir quelques instants.

(Mesdames et Messieurs les délégués se lèvent et observent quelques instants de recueillement.)

LE PRESIDENT.- Il note la présence à son côté de M. Pierre Santoni, un vieux compagnon, qui est conseiller général de Corse du Sud, Président du C.R.O.S. de Corse et entre autre l'initiateur des Jeux des Iles. Ces Jeux créés il y a ne dizaine d'années, onzième édition, regroupe des compétitions multisports pour les Cadets de toutes les îles de la planète, du Pacifique, de l'Océan Atlantique, des Amériques, d'Europe, etc. et pour la première fois au mois de mai, la Pétanque entrera dans ces Jeux des Iles qui auront lieu en Guadeloupe l'année prochaine. Merci à Pierre de tout ce qu'il fait pour le sport en général. *(Applaudissements)*

M. SANTONI *(Président du C.R.O.S. de Corse)*. – Il remercie les participants d'être présents et précise qu'il est très important dans le domaine du sport de montrer la solidarité nationale des îliens. Cette présence reconforte et renforce la volonté de l'ensemble des bénévoles qui font le tissu associatif de nos régions. Merci Monsieur le Président, cher Claude, d'avoir accepté avec le Comité Directeur de faire ce Congrès en Corse surtout en cette année de célébration des 100 ans de Pétanque. Cela prouve que le sport ne s'arrêtera jamais et que dans le contexte présent qui mieux que le sport peut permettre un certain épanouissement puisque l'on constate souvent que la cellule familiale a implosée.

Le sport est le lieu où l'on échange encore où l'on discute, se rencontre, quel que soit sa confession, son milieu social, si ce n'est le mouvement sportif. Nous avons toujours été un équilibre de la société et nous sommes en plein dans notre rôle essentiel. C'est un passage de flambeau que nous avons hérité de nos pairs et c'est à nous de poursuivre cette œuvre et de travailler pour la jeunesse. Nous ne sommes que de passage et il faut que l'héritage que nous avons reçu, nous le fassions fructifier pour le devenir du monde associatif, c'est un enjeu essentiel.

Il tient à remercier la Fédération qui a toujours accompagné le mouvement sportif, bien que certains pensent qu'il y a les disciplines olympiques et les autres. Pour lui, il n'y a qu'un seul sport. Il souhaite que cette solidarité du sport international et national se tourne davantage vers les Iles. Il faut que les réalisations se poursuivent. Il souhaite que la Pétanque fasse partie intégrante des Jeux des Iles.

Il remercie l'assistance pour tout ce qui est fait pour le sport. *(Applaudissements)*

ALLOCUTION DU PRESIDENT DE LA F.F.P.J.P.

LE PRESIDENT – Installez vous confortablement car je vais être long. Il paraît en effet que moins on en fait plus on en parle ! Alors...

Voici donc – comme le temps passe ! - mon antépénultième intervention devant vous en tant que Président de la F.F.P.J.P. ; du moins si tout va bien car, sait-on jamais ? Tout finit parfois si vite ! Je pourrais même dire que c'est l'avant-dernière car je consacrerai sans doute la dernière, en janvier 2009, à ne dire que du bien de moi. En effet, selon l'adage, on n'est jamais si mieux servi que par soi-même ce dont je suis loin d'être certain ; il paraît même que, dans certains cas, cela rend sourd ! A moins que je vous la fasse à la Jacquot – non pas notre pape, mais l'autre, plus grand, le Chichi – et que je vous présente un programme sur quatre ans pour la mandature suivante !

Vous m'avez déjà vu devant vous endormi – de temps en temps –, endormant et soporifique – souvent, mais j'interviens surtout à l'heure de la sieste pendant votre digestion–, énervé – parfois -, en colère – rarement -, et surtout, la 12-7 en batterie – non ce n'est pas un score de pétanque ! Quelle idée d'avoir supprimé le service militaire ! – pour allumer quelque peu, mais toujours avec tendresse et volupté, celles et ceux qui me semblaient le mériter.

A l'issue de l'année écoulée le sentiment dominant – mais je peux en changer en cours d'intervention – est le dépit, ou la déception, c'est selon ! Certes les éléments de satisfaction ont été extrêmement nombreux, bien plus nombreux même que les difficultés et les problèmes, mais l'attention est plus facilement attirée par les erreurs, les échecs, les buts non atteints pleinement, surtout quand cela est dû à l'apathie, à l'inactivité voire à l'inertie de certains de ceux qui auraient pourtant dû être les premiers intéressés.

Rassurez-vous, si vous en aviez besoin, cela n'a pas encore vraiment éteint la flamme, indispensable moteur à l'action de tous ceux qui veulent réellement œuvrer pour les autres, mais j'avoue qu'il est des moments où elle vacille. Heureusement que j'ai l'habitude de dire à ceux de mes amis qui doutent parfois que c'est dans les moments difficiles qu'il faut rebondir et foncer avec encore davantage de vaillance car, en abandonnant, on risque surtout de donner satisfaction aux cons, tout au moins à ceux que l'on considère comme tel car on est toujours le con de quelqu'un.

On évoque les réussites, les succès, que lorsqu'ils concernent des nouveautés puis, quand la roue tourne, quand la routine rend la chose habituelle on n'en parle plus qu'occasionnellement. C'est un peu la loi du marketing. Pourquoi pensez-vous que l'on invente sans cesse des lessives qui lavent toujours plus blanc, que les hommes politiques lancent toujours de nouvelles formules, que les fabricants de boules sortent régulièrement de nouveaux modèles ?

Ce sera encore le cas dans cette intervention, mais j'essaierai de l'émailler de considérations positives. Ce sera plutôt le genre « j'ai aimé », « je n'ai pas aimé », et s'il y a davantage de réflexions à entrer dans cette dernière catégorie, ce sera tout simplement parce que je n'aurai pas l'idée de souligner des choses qui ont bien fonctionné tellement cela semble aller de soi.

D'abord j'ai bien aimé les Championnats de France. Ils ont presque tous été d'une excellente facture, largement au-dessus de la moyenne, et certains ont même atteint un niveau d'organisation remarquable voire exemplaire. Dans tous les comités organisateurs j'ai trouvé cette fameuse flamme, cette envie de bien faire, pour soi et pour les autres sans autre satisfaction que celle du travail bien fait et du devoir accompli.

Bravo et merci, mesdames et messieurs les dirigeants, mesdames et messieurs les bénévoles car cette race que l'on dit souvent en voie de disparition est en fait toujours aussi nombreuse quand il s'agit de donner le coup de main qui va bien, de participer à la réussite d'une manifestation ou d'un événement. Il en va certes différemment quand il s'agit de trouver des bénévoles pour s'occuper à l'année d'une Ligue, d'un Comité, d'un club ou pour assumer une fonction permanente, arbitre ou éducateur par exemple.

Mais là, au-delà de l'évolution sociétale qui peut inciter à l'individualisme, vous savez que la raison essentielle réside dans les autres, dans cette multitude de ceux qui ne font rien, qui aiment à détruire et à critiquer et ce avec d'autant plus de virulence qu'ils sont bien décidés à ne prendre aucune responsabilité. Les cafés du commerce modernes, je veux dire « l'internautisation » qui donne aux anciens piliers de comptoir un écho dont ils n'auraient jamais cru pouvoir bénéficier un jour, en regorgent. Et, curieusement – à moins que ce ne soit une relation de cause à effet ! - les crânes les plus creux ne sont pas les moins bruyants !

Par conséquent n'oubliez pas, n'oublions pas cela, moi y compris, lorsque nous avons tendance à glisser sur cette pente facile à l'égard de l'un d'entre nous, dirigeant, arbitre, employé, bénévole. Ayons toujours le respect du travail accompli, de la tolérance, en préférant la discussion à la critique stérile, l'explication à l'anathème, en admettant que tout le monde peut se tromper, y compris soi-même, d'autant qu'il n'y a pas de vérité absolue – cela se saurait – car la vie est heureusement évolution.

Il arrive évidemment que certains de mes collègues ne partagent pas mon avis sur tel ou tel sujet – ou inversement ! Tel est actuellement le cas sur un sujet d'actualité, mais cela n'empêche pas l'expression des points de vue, les échanges d'arguments, même si, chez certains, la mayonnaise monte plus vite que le lait sur le feu, la chance étant qu'elle redescend aussi vite ! Pour autant la reconnaissance, la confiance, l'amitié, le cas échéant, restent fidèles au rendez-vous.

Je dois donc dire que j'ai aimé, que j'aime le travail accompli par mes collègues du Comité Directeur. Certains sont plus en vue que d'autres en raison des tâches qu'ils effectuent ; certains oeuvrent davantage dans l'ombre, mais tous ont la fameuse flamme, l'envie de réussir et même si les caractères, du plus écorché au plus placide, du plus serein au plus nerveux, les conduisent à des expressions et à des comportements différents, ils méritent tous respect et reconnaissance.

S'il y a des fautes, s'il y a des erreurs, au siège comme sur les terrains, il est un seul vrai coupable auquel vous devez vous adresser et vous en prendre, regardez le bien : c'est celui qui est debout devant vous, car tout ce qui est fait au nom de la Fédération est fait sous mon autorité, sous ma responsabilité. Il m'appartient ensuite d'essayer de comprendre et de remédier au défaut constaté.

Cela ne m'empêche pas d'exprimer ce qui ne m'a pas plu, même si toute critique de ma part est une auto flagellation, car elle prouve que je n'ai pas bien rempli ma tâche.

Ainsi je n'ai pas aimé ce qui a furieusement ressemblé à un enterrement de troisième classe du projet de labellisation. Néanmoins cela aura sans doute été un mal pour un bien car, au cours de l'année écoulée, nous avons mis en évidence, avec les Présidents de Ligue, même s'il a fallu un peu violer certains en matière de prise en charge de compétences dans ce secteur, la nécessité de procéder à une nouvelle répartition des concours et des responsabilités à leur égard.

Vous aurez donc, avant le mois de juin, un projet précis de labellisation qui permettra de choisir une quinzaine ou une vingtaine de concours qui auront accepté des règles strictes en ce qui concerne leur déroulement et, surtout, l'aspect qualitatif pour en faire de véritables vitrines de nos disciplines car, malgré ce que certains répètent à l'envi, nos « nationaux » ne sont pas la vitrine de la Fédération. Certains mériteraient d'ailleurs à peine d'être comparés à un étal de marché aux puces !

Nous choisirons ensuite, avec les Présidents de Ligue et de Comité, une autre vingtaine de concours dont la renommée, la participation, la qualité de l'organisation leur feront mériter de figurer dans un véritable calendrier national.

Là s'arrêtera le rôle de contrôle de la Fédération, le relais étant alors pris par les Présidents de Ligue, porte-parole, conseillers, voire gendarmes de la Fédération et de ses règlements pour peu qu'ils sachent se montrer digne de ce rôle un peu nouveau. Ils pourront, évidemment avec les Présidents de Comité qui les élisent et les contrôlent, mettre en avant les plus belles des compétitions régionales et définir les règles les mieux adaptées aux départements concernés.

Surtout, arrêtons de prendre l'argent et le montant des prix comme critère de base. Ce choix qui a été retenu lors de l'établissement du premier règlement des concours nationaux – qui était alors une nécessité – a été une ânerie et je mérite de porter une partie des oreilles puisque j'étais déjà présent au sein du Comité Directeur. Mais ce n'est surtout pas une raison pour les allonger encore et pour persévérer dans l'erreur, surtout maintenant où l'argent est l'une des plaies dont nous souffrons – nous l'avons mis en évidence l'an dernier - qu'il s'agisse de l'appât exacerbé du gain ou du problème du partage contre lequel il est absolument impossible de lutter efficacement.

Et, en fait, qu'en avons nous à faire puisque, si les compétitions ont un renom qui donne envie de les inscrire à un palmarès et débouchent sur d'autres avantages que les prix. Je souligne en passant que cela est loin d'être le cas dans nombre de compétitions départementales où certains des plus ardents pourfendeurs du partage lorsque l'on parle des « nationaux » ferment les yeux bien que les concours s'arrêtent alors avant leur terme, car cela arrange tout le monde, compte tenu, au cas par cas, de l'heure tardive, des intempéries, du travail du lendemain...

Les concours labellisés auront des prix identiques en demies voire en quarts de finale et il appartiendra aux Présidents de Ligue de décider s'ils veulent la même règle pour la vingtaine de concours qu'ils auront choisis.

A la crainte de ceux qui redoutent que, si les gains potentiels ne sont pas plus élevés qu'ailleurs, les meilleurs préfèrent d'autres compétitions, je réponds qu'il faudra faire en sorte de donner des attraits particuliers aux concours labellisés, si tant est que leur notoriété ne suffise pas à continuer à attirer les meilleurs, ce que je crois, à l'instar de ce qui se passe au tennis, non seulement pour les tournois du grand schlem, mais aussi pour les *masters séries*. On peut notamment imaginer que seules ces compétitions serviront de base pour un vrai classement des joueurs ou pour diverses sélections, y compris dans les équipes de France.

Et si vous voulez que les fameux joueurs de base dont on parle souvent viennent ou reviennent dans ces compétitions, organisez des tours préliminaires réservés aux joueurs non classés, avec remboursement de l'engagement à chaque partie gagnée dès la première et vous verrez le résultat !

Dans ce domaine j'ai découvert, dans les compétitions organisées en Europe centrale, la mise en œuvre de ce qu'ils appellent le « système suisse ». Il consiste à faire disputer 5 parties à chaque équipe – mais ce peut-être plus ou moins – mais avec un logiciel qui fait toujours rencontrer des équipes situées au même niveau dans le classement provisoire. Comme les parties par élimination qui suivent se déroulent selon un tableau, style Roland Garros, dans lequel les équipes sont placées de 1 à 32 (ou 16) en fonction de leurs résultats, toutes les parties sont disputées ce qui évite le travers que nous connaissions dans ce système avec des 13-0 ou 13-12 à la pelle dans les dernières parties. En effet tout point ou toute partie donnée peut porter préjudice à son équipe.

Tous les joueurs font donc un minimum de 6 parties et la plupart rentrent chez eux de bonne heure d'autant que les parties sont limitées dans le temps, obligation, soit dit en passant, qui va désormais s'imposer à nous au niveau international.

J'ai également bien aimé, cette année comme les précédentes, la Coupe de France et son esprit. Je le dis avec d'autant plus de chauvinisme que les gamins qui ont présidé à la naissance du Comité du Jura (et le président actuel y était déjà !) avaient lancé cette formule par équipe en 1976 et qu'elle y est toujours en vigueur, y compris au niveau du sport en entreprise dans un département tellement industriel que cela fait peur ! J'y reviendrai mais un petit coup de publicité ne fait de mal à personne !

S'il y a inévitablement des accroc, ils sont toujours très rares et la convivialité est généralement de mise. Néanmoins le développement de ce que l'on appelle les « gosses » écuries, jumelé avec l'utilisation des zones, risque de décourager peu à peu des clubs qui savent par avance qui ira en finale nationale, même si le risque n'a pas encore été avéré pour toutes les zones. A l'instar de ce qui se passe pour la Coupe de France au football, il me semble qu'il faut désormais franchir le pas supplémentaire qu'étudie le comité de pilotage, à savoir opérer un tirage au sort intégral pour regrouper les 32 derniers qualifiés en huit sites, les mieux placés possible.

Cela pourra donner de grosses oppositions en certains endroits et laisser la chance à des clubs moins huppés d'atteindre l'échelon final. L'obstacle est évidemment financier car il y a un risque d'accroissement des dépenses liées à l'importance de certains déplacements, encore que les simulations effectuées ne l'aient pas révélé très important. Mais c'est un choix et si nous le voulons, nous devons nous en donner les moyens.

A l'échelon supérieur j'ai particulièrement apprécié la finale de la Coupe d'Europe des clubs qui a eu lieu fin décembre à Lons le Saunier ; vous remarquerez que je ne précise pas le département. C'était un plaisir de voir à la fois la qualité exceptionnelle du niveau de jeu et l'ambiance formidable entre les équipes, dans laquelle le petit Poucet slovène a bien tenu sa place alors que ses membres ont été balayés sur le terrain, sans doute à l'instar de ce que nous pourrions voir pour la finale de la Coupe de France !

Quelle joie donc de voir tous ces grands joueurs, les plus titrés de France et du monde se battre sans retenue pour essayer de conquérir un Graal purement symbolique, sans autre gain que l'envie de victoire et tous poser aimablement avec leur simple « gamelle ». Ils ont démontré une nouvelle fois que s'ils souhaitent normalement profiter de leurs dons et de leurs qualités pour améliorer l'ordinaire comme on dit, ils savent également lutter pour la gloire, comme la plupart d'entre eux l'ont déjà démontré aux championnats du monde, aux Jeux Mondiaux, aux Jeux Méditerranéens et ailleurs. Merci.

Dans le même ordre d'idée j'ai évidemment aimé le succès des compétitions par équipes de club dès la première année de leur lancement. Pour autant pas de précipitation : le niveau départemental a besoin d'être affiné et consolidé avant d'engager des étapes auxquelles tout le monde pense. Attention, pour faire plaisir à certaines grosses cylindrées, de ne pas décourager nos petits clubs dont les membres sont très contents de jouer près de chez eux, avec des joueurs de leur niveau et dans des compétitions tranquilles.

En tout cas ces compétitions constituent à l'évidence un axe de développement et de consolidation de notre implantation en même temps qu'elles vont offrir des possibilités de s'exprimer et de jouer dans le calme à tous ceux qui ont été rebutés par certaines ambiances exécrationnelles et par le comportement d'une minorité qu'ils ne retrouvent pas à ce niveau.

C'est aussi pourquoi je suis un peu déçu du faible engouement manifesté en faveur de compétitions similaires au niveau du corporatif, malgré les efforts méritoires de notre ami Yvon qui a pris le bébé à bras-le-corps.

Evidemment là, il s'agit d'une démarche nouvelle qui demande du travail et de la persévérance. La réussite ne viendra que petit à petit car il faut toucher non pas des habitués de nos clubs comme dans les compétitions dont je viens de parler, mais des gens qui sont en dehors de notre sphère actuelle. Néanmoins là réside justement l'intérêt essentiel alors que nous enregistrons une lente érosion de nos effectifs traditionnels.

Il faut comprendre que cela nous impose d'aller conquérir de nouveaux publics pour asseoir nos disciplines dans des milieux différents. En l'occurrence quel exceptionnel vivier que le monde du travail et que de possibilités il recèle en termes tant de développement de la pratique que de partenariat !

A cet égard je rejette catégoriquement l'argument lié au manque d'industrialisation de la plupart de nos départements. J'en ai l'exemple vivant que je ne veux pas vous rappeler. Partout il y a des mairies, de petites unités industrielles, des hôpitaux, des postiers, de la grande distribution - que sais-je encore ?-, cibles d'autant plus faciles à atteindre qu'elles sont de taille réduite.

Vous y toucherez des gens ravis de jouer une rencontre en trois parties par semaine, souvent après les heures de travail, de les terminer par le verre ou le casse-croûte de l'amitié et qui se contenteront largement de ce niveau, ne voyant aucun intérêt à aller jouer dans le département ou même dans la ville d'à côté. Cependant il faut aller les chercher avec l'aide d'un ou deux licenciés par site ; c'est du travail, un nouveau travail, mais le succès est au bout, alors courage !

Puisqu'il a été ainsi question de partenariat, en l'occurrence essentiellement locaux, je vais évoquer brièvement ce sujet dont vous parleront plus abondamment Alain et Denis Naegelen.

En ce domaine notre position n'est pas aisée car si ce secteur est passé de 112 000 francs en 1996 (dont 100 000 pour l'assurance) à plus de 200 000 € cette année, hors opérations télévisées grâce à l'action que nous avons menée d'abord seuls puis avec l'appui de Quarterback, nous n'avons pu diversifier nos partenariats qui sont restés essentiellement les fabricants de boules et nos assureurs successifs.

Or, si du côté d'Azur, devenu MMA, il y a plutôt eu des améliorations que nous espérons pouvoir poursuivre en particulier par une implication dans des actions particulières, du côté du consortium a été opéré un changement d'orientation que nos interlocuteurs nous avaient d'ailleurs annoncé. En gros plus que le terrain et les pratiquants habituels qui, par définition, sont pratiquement conquis, les responsables du marketing ont décidé de privilégier l'image, notamment télévisée, et quelques manifestations choisies.

Grâce au travail de Quarterback associé aux responsables de la SAOS, une partie des nouveaux accords a pu concerner le fonctionnement fédéral et quelques-uns de ses championnats, mais pour une seule année de durée. Pour le reste le consortium a donné la priorité aux opérations télévisées, lesquelles ne peuvent néanmoins être organisées qu'avec notre agrément pour assurer la participation des joueurs.

Bref, il en est résulté une réduction sensible du montant de notre partenariat dont il nous a fallu tirer les conséquences dans le projet de budget. Michel vous en parlera le moment venu.

Communication pour communication, je vais en terminer par ce secteur sur lequel plusieurs points de l'ordre du jour nous amèneront à revenir car, là, il y a aussi beaucoup de « je n'ai pas aimé » !

Du côté télévision il n'y a pas grand chose à dire. Denis Naegelen est à son affaire dans ce secteur et, avec ses ouailles redevenues marseillaises, il gère la question au mieux. A ceux qui auraient tendance à regretter le faible nombre d'heures de télévision, je conseille d'adresser cette remarque à de bien plus grandes fédérations que nous – au moins au niveau de l'olympisme – pour leur demander ce qu'elles en pensent, elles qui doivent entièrement financer le passage d'images les concernant. Je pense au judo, à l'escrime, à la gymnastique et à bien d'autres.

Certes on peut toujours faire mieux, surtout sur les chaînes hertziennes, mais sachons déjà apprécier le résultat.

Dans le secteur de la presse, nous n'avons pas renouvelé, cette année, l'expérience menée en 2005 avec une agence de presse. J'y reviendrai.

En revanche, nous avons repris notre collaboration avec *Rhône-Alpes Pétanque* après l'accrochage de début d'année; en principe tous les Comités doivent désormais recevoir un exemplaire de cette revue qu'anime Patrick Chalencon et qui suit de près la vie des Comités de la zone couverte.

Le Bouliste Mag, consacré à la fois à la Pétanque et au Jeu Provençal, et à la Lyonnaise continue à remplir le rôle que s'étaient fixé ses promoteurs. Nous souhaitons évidemment qu'il reste aux côtés des sports de boule le plus longtemps possible dans cette démarche originale. Son rédacteur en chef dont j'avais pu apprécier les qualités professionnelles et humaines avant le lancement du magazine, Daniel ayant été durement touché en fin d'année je profite de l'occasion pour lui adresser nos vœux d'un prompt et complet rétablissement.

En ce qui concerne le sujet particulier de la revue *Boulisme* le fervent partisan que j'en suis – je pense que vous avez dû le deviner ! – regrette beaucoup certaines attitudes.

Je peux naturellement comprendre toutes les oppositions pourvu qu'elles soient clairement exprimées et fondées, même si je ne partage pas ce point de vue. La discussion est toujours ouverte. En revanche il est malsain d'afficher un soutien de façade et de ne rien faire pour assurer une progression qui se fait malgré tout, voire d'essayer de briser l'élan. Je préférerais toujours, dans tous les domaines, un opposant à un faux-cul.

Cette revue a rapidement progressé tant dans son contenu que dans sa présentation. Elle est passée bimestrielle un an avant la date prévue et elle va entrer en kiosque pour la vente au grand public dès le numéro de juin, pour la Journée Mondiale de la Pétanque. Voilà une fantastique opportunité de communiquer enfin en dehors de notre sphère restreinte, surtout en cette année du centenaire. Nous avons tout à gagner à la diffusion d'une revue qui comporte autre chose que des résultats, des photos de joueurs et des comptes rendus : intéressant un autre public que nos licenciés, elle nous permettra de faire connaître et forcément apprécier nos disciplines et nos actions à moins que nous ne soyons très mauvais.

Elle est également un vecteur important de nouveaux partenariats et je suis persuadé qu'un rapprochement professionnel avec Quarterback permettrait d'ouvrir de nouvelles portes. Une réunion pour évoquer les difficultés et l'avenir avec les responsables de la revue programmée le 6 janvier a été décalée à notre demande, mais elle pourrait intervenir au cours de ce Congrès.

Comme l'a dit Alain à propos du centenaire, il est peut-être bien de communiquer entre nous, mais ce n'est pas en criant « communication, communication, en sautant comme un cabri » - comme aurait pu dire le général de Gaulle - que nous avancerons dans ce domaine. Le succès de notre communication ne sera vraiment réel que si nous parvenons à la faire en dehors de notre forcément petit monde. Or, pour cela, il est indispensable de faire appel à des professionnels et qui dit professionnels dit coûts.

Nous avons expérimenté avec bonheur cette formule avec l'agence Sophie Monet, et encore à petite échelle : jamais interviews dans de grands médias nationaux, comme dans la PQR, jamais relations de nos activités principales n'ont été aussi nombreuses.

L'organisation d'une conférence de presse a été un grand succès et nous a permis de toucher des médias que nous n'aurions jamais atteint seuls malgré nos relations privilégiés avec certains.

Nous avons renoncé à cette action en début d'année en raison de son coût - 12 000 € d'honoraires plus les frais des actions éventuelles – mais je crois sincèrement que nous devons nous interroger à cet égard. Notre fédération n'est-elle pas capable de consacrer 1 à 2 % de son budget à sa communication extérieure ? Nos disciplines ne méritent-elles pas ce coup de pouce alors que chacun sait que l'absence entraîne l'oubli ?

La même question étant posée par Claude pour un projet de développement informatique c'est un peu une philosophie de notre action qui est en cause, sachant que si, association de la loi de 1901, nous ne sommes ni une banque ni un organisme de placement, nous devons néanmoins veiller à la meilleure utilisation possible des fonds que nous percevons, avec la limite posée par le Ministère qui exige que nos frais de fonctionnement soient inférieurs à nos dépenses dites sportives.

En commençant de l'écrire, je ne savais pas où me conduirait cet exposé et comment je me sentirais à la fin. Eh bien je vais vous le dire, car je sens que la flamme a plutôt tendance à redevenir plus vive. Même si ce n'est pas très conforme à ma personnalité et à mes habitudes qui, selon Ginette et le regretté André Labarrère, sont plutôt celles d'un chat, je me sens cet après-midi plutôt l'âme d'un dictateur que d'un préretraité. Je sais que personne n'en tremble, mais attendons ensemble samedi soir. Je crois que le choix va être entre me suivre, travailler encore et toujours à mes côtés, à nos côtés pour ceux qui le voudront, ou me laisser soit sur le carreau soit dans la poussière, mais pas les bras en croix, car je voudrai, malgré tout, encore tenir mon verre pour trinquer avec vous. (*Applaudissements*)

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 61^è CONGRES DE DAX

LE PRESIDENT soumet à l'approbation le compte rendu du 61^{ème} Congrès national.

(En l'absence d'observation, le compte rendu du Congrès National qui s'est tenu à DAX les 6 et 7 janvier 2006 est adopté à l'unanimité.)

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

M. JUAN (*Secrétaire Général de la F.F.P.J.P.*). – Mesdames, Messieurs un grand bonjour, vous qui venez de toutes les Régions pour représenter vos Comités et Ligues : soyez les bienvenus.

A toutes et à tous merci d'être toujours aussi nombreux, et ce malgré les distances s'ajoutant en quittant le « *Continent* », je pense en particulier à nos amis de LA MARTINIQUE qui ne doivent pas être trop « dépayés » de se trouver sur une Ile, l'absence des autres Amis d'Outre-Mer étant principalement due à des problèmes de trésorerie.

Après DAX avec son accueil et son esprit festif, nous n'oublierons ni son organisation ni « *Paquito* ». Nous voici en Corse dans la cité de Napoléon BONAPARTE.

AJACCIO, Ville Historique sur cette terre, perle au milieu de la «*Grande Bleue*», qui ne manquera pas de vous séduire par la beauté et ses paysages, la qualité de ses produits, que je conseille de goûter à tous ceux qui ne les connaissent pas : les charcuteries = «*coppa*», «*figatelli*», «*lonzu*» – marcassin et cabri en broche– «*bruciu*», fromage de chèvre – la «*castagne*», la châtaigne sous toutes ses formes - «*l'oursinade*».... Sans oublier «*TINO*», autre «grande» personnalité Corse, qui a chanté à la gloire de l'Île de Beauté et de sa ville avec l'«*Ajaccienne*».

Pour les travaux de notre 62^{ème} Congrès que j'espère allant toujours de l'avant dans l'intérêt général de nos deux disciplines avec d'intéressants échanges.

Nous saluons les nouveaux Présidents de Comités, la plupart étant dans la salle : pour le Haut-Rhin : BORN Bernard / la Dordogne : GARRIGUE François / la Guadeloupe : GENDREY Roland / dans l'Allier : GOVIGNON Joël / le Loiret : SEVIN Albert / et en Côte d'Armor : le retour aux « manettes » d'André MEVEL et d'une Présidente au commandement en Meurthe et Moselle : Nicole VUITTON, bienvenue Madame.

Parmi les personnalités, nous avons le plaisir d'avoir M. Pierre SANTONI, Conseiller Général de Corse du Sud, qui par sa présence, prouve que les élus sont intéressés par nos disciplines sur le plan régional et local.

Je salue les présences de M. Henri BERNARD, le Président Honoraire des Fédérations Française et Internationale : toujours aussi « vif » et prêt à rendre service à la Pétanque et au Jeu Provençal, sa passion pour ces sports, que nous aimons tous, est loin de s'éteindre et qui vient, comme vous l'a dit Claude Azema, de recevoir la plus haute distinction qui soit donnée à un Dirigeant : le « Prix Fernand Sastre » de l'Association Française pour le Sport sans Violence et pour le Fair Play.

Celle de notre ami Edmond SEUILLARD qui continue à nous représenter à la Confédération Européenne.

Mes remerciements :

- à la Presse Audio-visuel : « CORSE-MATIN » le quotidien local / les Revues spécialisées : « Rhône Alpes Pétanque », « Boullisme » et « Boulliste Mag », / la Télévision Régionale pour leurs articles et/ou sujet sur la Pétanque et le Jeu Provençal qu'ils « passent » dans leurs pages et à l'antenne ;
- Aux Sponsors : l'équipementier **ERREA**, l'assurance **M.M.A.**, les Fabricants de Boules : **OBUT, JB, BOULE NOIRE – VMS - INTEGRALE**, et à l'Agence **QUARTERBACK** que l'on ne présente plus ;
- A nos conjointes, voir aussi les conjoints ... et il y en a ..., qui nous laissent toute liberté pour exercer notre «sacerdoce» de bénévole : merci à vous ;
- A tous les bénévoles, modestes et discrets, qui auront fait en sorte que cette réunion annuelle soit réussie. Au Comité d'Organisation avec «Dumé» et les autres sous la baguette de Jean CASILI, Président du Comité de Corse du Sud ;
- A ceux qui m'ont apporté leurs aides afin que je puisse accomplir au mieux ma tâche : «*Claudius*» et «*Dédé*», sans oublier les « résidents du 13 » : Patricia, Ghislaine, Régine, Xavier, Victor et Jean-Yves ;
- Je ne saurais boucler la rubrique remerciements sans le petit «*coucou*» à Bernard DUC : Ami, voilà une A.G. pleine d'accents chantants et ensoleillés «*avé*» un parfum iodé, ce qui n'est pas désagréable à nos oreilles et à nos narines, et c'est le démarrage officiel de la campagne «Centenaire de la Pétanque».



ADMINISTRATIF

Un nouveau dans le « panier » de la Direction Technique à «Trigance» : Jean-Yves PERONNET, un coup de jeune qui nous vient de la Grosse Boule : Victor, lors de son intervention, vous en dira plus sur ce collaborateur, que d'ailleurs beaucoup parmi vous ont déjà eu l'occasion de rencontrer.

=>Administration

- Distinctions : bien que nous ayons enregistré un léger mieux quant au nombre de C.D. demandeurs (-1/3 restent « muets »), je trouve que c'est encore de trop. Je ne comprends toujours pas que l'on puisse se « priver » de cette possibilité de reconnaissance pour le travail accompli par les bénévoles, et, mise à part la Martinique, pourquoi nos Amis des DOM/TOM semblent totalement l'ignorer depuis longtemps...
En attendant toutes nos félicitations aux Présidents de Ligues et Comités Départementaux qui ont été « honorés » lors du Comité Directeur d'octobre : MM. STEPHAN (Alsace), GRANGER (Orne) et LAFFORGUE (Ardèche) pour leurs Médailles d'Argent / M. PAQUET (Charente-Maritime) pour sa Médaille d'Or/ et pour le « But d'Or » de MM. COMBES (Auvergne), CHEVALIER (Bretagne), GANTOU (Aveyron), LAURENS (Hte Garonne), MEVEL (Côte d'Armor) et PLUQUIN (Indre et Loire).
- Acompte sur la vente des vignettes : les Comités ayant effectué leurs versement avec retard, malgré nos relances, ont été pénalisés : les timbres 2007 leurs ont été acheminés en « *petite vitesse* » ...
- Bravo à tous, enfin presque, à quelques exceptions prés..., pour nous avoir rapidement retourner les «Fiches Financières».



EFFECTIFS

Vous avez pris connaissance de la situation de nos effectifs au travers l'état détaillé qui vous a été adressé en fin d'année et « plancher » sur toutes les comparaisons possibles...et oui ! La tendance n'a pas changé de « cap » elle est toujours à la baisse hélas !! mais !... mais... ! bien que nous n'ayons pas à nous réjouir de ce résultat, celle-ci n'est pas aussi catastrophique que certains le prédisaient... 1 point et ½ de moins qu'en 2005....

Cette année pas de débat sur ce sujet, cependant nous ne pouvons malheureusement, que faire le même constat avec la même impuissance devant l'érosion de notre « fond de commerce ».

Je maintiens, persiste et signe une fois de plus (c'est du « copie-collée ») : la solution se trouve à la base, c'est vous et vos clubs qui la détenaient, et dire que le phénomène est principalement imputable à certaines dispositions fédérales serait faux, j'en veux pour preuve : la quasi disparition de l'homogénéité n'a pas empêché de nouvelles pertes de licences, surtout dans les Comités qui la mettaient la plus en cause.

Par ailleurs vous avez pu relever que 24 Comités étaient en augmentation contre 21 en 2005, dont tous ceux composant la Ligue du Limousin... Cela pourrait vouloir dire « *que ce qui se fait là peut se faire ici* »... encore qu'il faille tenir compte des spécificités locales....

Félicitations à tous ces Dirigeants qui de par leurs actions ont contribué à faire progresser leurs effectifs, nous pouvons y ajouter un 25^{ème} Comité qui n'a perdu qu'une seule licence !!!

Quelques chiffres, tout de même, globalement :

- ⇒ La répartition de nos licenciés : avec 49403 licenciées les Séniors-Féminines représentent 13,45 % de nos effectifs (367.422), en y ajoutant les « fillettes » la « gente » féminine représente 15,30% (56.237)/ les « jeunes » (filles et garçons) eux représentent 9,09% (33.413)
- ⇒ la perte est de 8.576 licenciés (-2,28%) avec 51 clubs ayant cessé leur activité
 - * *Métropole* : - 2,36% (-8.636)
 - * *Outre-Mer* : +0,57% (+60)

Permettez-moi d'ouvrir une parenthèse quant aux Associations affiliées. Lors d'une récente mise à jour de nos fichiers nous avons relevé, sauf erreur de notre part, que certains Comités avaient parmi leurs affiliés, des clubs à très faibles effectifs (licences validées 2006 !)... quel intérêt d'avoir à gérer des « sociétés » avec si peu de licenciés ?? = avec 5 licenciés (25), 4 licenciés (26), 3 licenciés (22)... mais aussi 14 clubs avec 2 licenciés !!! et 29 clubs avec 1 seul licencié !!!

Pourquoi ne pas fixer, en le précisant sur vos Règlements Intérieurs, un nombre minimum de licenciés pour toute affiliation (7 par exemple...) je rappelle que les clubs disposent d'une voix dès la 1^{ère} licence et jusqu'à 10 !!!

Je pense que les Mairies exigent de ces associations qu'elles soient affiliées à notre Fédération afin de pouvoir prétendre à une subvention et/ou à être autorisées à utiliser les installations municipales (terrains, clos....) ce qu'elles font en ne prenant que peu de licences, leurs autres sociétaires ayant une « Carte de Membre »... aussi pourquoi se gêner et ne pas exercer une « pression » sur elles pour cette reconnaissance : donnant donnant.... Je ferme la parenthèse...

⇒ Les catégories touchées : 6,06% de nos pertes concernent les Seniors-Féminines / 18,31% touchent nos jeunes (avec par rapport à la saison dernière nous perdons : -5,94% chez les cadets ; -4,72% / en juniors et -2,78% / chez les minimes) / les $\frac{3}{4}$ restant chez les Seniors-Masculins classés « Honneur » et uniquement pour la Métropole. Nous devrions, chacun de notre côté, en échangeant nos informations, nous pencher sur ce phénomène, cette catégorie semblant être la plus « touchée » et la plus « incomprise ».....

⇒ Géographiquement cela nous donne :

- Zone 2 : -3,10% / Zone 7 : -3,04% Zone 1 : -2,83%
Zone 6 : -2,72% / Zone 8 : -1,80% Zone 3 : -1,38%
Zone 4 : -1,36% / Zone 5 : -0,50% ;

- En coupant l'Hexagone en deux par une ligne directe entre La Rochelle et Annecy (oui, j'ai modifié le « tracé » pour un « découpage » de l'hexagone plus proche de la réalité...) on constate que la perte est toujours plus importante dans le Sud avec -2,36% (le pourcentage Métro...) qu'au Nord où elle est de -2,01%.

Mon analyse ne varie pas beaucoup de celles faites les exercices précédents, j'y ajouterai peut-être les « défections » des « Honneurs » de cette année, encore que là il y a lieu d'être prudent dans notre étude, en s'assurant qu'il s'agit d'un mouvement « d'humeur », ou de l'effet « pervers » de notre catégorisation : « je ne prend pas ma licence cette année pour être reclasser promotion la saison prochaine » ou « cette catégorie m'apporte plus d'inconvénients que de satisfaction »...



SPORTIF

⇒ Compétitions Internationales

Saison que l'on peut qualifier, quand même, de « positive » : le « trombinoscope » du « qui a décroché quoi » vous sera présenté un peu plus tard :

- ❖ 6^{ème} titre consécutif pour notre Triplette au Championnat du Monde à Grenoble. Le Tir Individuel a manifestement manqué de préparation : cette discipline étant vraiment particulière....

- ❖ Chez les Filles, à Grenoble également, du Bronze seulement au Triplette du Championnat du Monde... nous espérons beaucoup mieux... cependant avec le titre au Tir Individuel, le bilan est plus positif qu'aux Canaries.
- ❖ Nos Jeunes qui raflent les 2 Médailles d'Or aux Championnats d'Europe en Suisse. On peut féliciter ces athlètes et les en remercier. BRAVO ! À toutes et à tous.

=>Championnats de France 2006

Si nous devons donner une note au « millésime » 2006, elle serait bien supérieure à la moyenne. Pas ou peu de « réclamations » : la restauration était de qualité plus qu'acceptable et à des prix raisonnables ; accueil et organisation R.A.S. ; le logement correct et pas trop éloigné, par contre là, nous rappelons que les prix moyens des chambres est une méthode à proscrire (l'écart est trop important entre un « 3/4 étoiles » et un « V.I.P »...) : les prix négociés devraient être répercutés aux délégations ; les « sites » étaient prestigieux pour certains, fonctionnels pour d'autres avec hélas des terrains peu sélectifs avant l'accès au Carré d'Honneur, compétitions suivies par un nombreux public.

Sur le plan sportif : soulignons la belle performance du junior ROCHER, ½ finaliste du tête à tête à Belfort pour sa 1^{ère} participation.

Des erreurs relevées encore cette année sur des programmes. Nous rappelons qu'affiches et programmes doivent être, impérativement, adressés au secrétaire général avant le Bon à Tirer. Le non respect de ces obligations entraînera le non versement de la part de la subvention fédérale liée aux accords contractuels d'avec nos partenaires.

Dispositions prises en Comité Directeur touchant le règlement des Championnats de France applicable dès la saison 2007.

- Choix d'un championnat : dans la mesure où des qualificatifs, pour plusieurs championnats de France ont lieu le même week-end, il ne sera admis qu'un seul engagement. La joueuse ou le joueur ne pourra donc pas participer aux autres qualificatifs (cas des juniors et féminines qui peuvent évoluer dans leur propre catégorie et en « seniors »)
- Equipes qualifiées d'office, dans la mesure des places disponibles : les champions et vice / champions « seniors - juniors » le seront pour l'année suivante à condition de rester dans la même formation. Il ne sera pas admis de remplacement, et ce quel que soit le motif du « forfait », l'équipe étant remise à la disposition de la Ligue ou Comité qui l'attribuera dans le cadre d'un qualificatif.



COMMISSIONS

Voici divers points dont les Responsables des « projets » ou « Commissions » se feront un plaisir de répondre à vos éventuelles interrogations :

=>Direction Technique Nationale

Notre Ami Victor, lors de son intervention, ne manquera pas de vous en dire plus sur les sujets que je vais vous présenter, et certainement vous fera part de ses objectifs.

- **Médical**: en liaison avec les Médecins, CERVETTI et IANNARELLI (notre « toubib »): élaboration d'un Règlement Médical Fédéral/tenu d'un colloque sur la médecine sportive au C.N.O.S.F. à Paris les 28 et 29 novembre ;
- **Jeunes** : Trophée du Tir de Précision pour les 3 catégories/1^{er} colloque des Educateurs en avril à Clermont / Challenge des Ecoles en relation avec l'U.S.E.P., passeport pétanque ;
- **Jeu Provençal** : nous devrions avoir lors d'un prochain Comité Directeur des propositions bien « ficelées » et portant sur le développement et la pratique, les Educateurs, les qualificatifs aux « Frances », la communication et la médiatisation, le règlement, le passeport Jeu Provençal... Une précision pour les « spécialistes », et

les autres « *longuistes* », quant au règlement de jeu : il est possible d'effectuer ses pas en terrain interdit, la boule, elle ne devant pas « taper » celui-ci.

- **Inter Entreprises** : confirmation de la suppression du Championnat de France des Entreprises, sous sa forme actuel, dès 2008. La nouvelle compétition devrait se mettre en place à l'échelon national, en ... fonction de vos implications.

=>Compétitions

- **Coupe de France des Clubs** : légère baisse dans la participation : 2808 clubs inscrits pour la 8^{ème} édition (2006/2007). Les finales se dérouleront en mars : Zones 10/11, National 22/24 à Châteauroux (Indre). Un rappel au règlement concernant les coachs : les équipes doivent être obligatoirement « accompagnées » d'un coach, licencié dans le club. A défaut, il y aura lieu de désigner un des joueurs composant l'équipe, mais alors, ce dernier ne pourra plus continuer à jouer. En l'absence de coach le club aura match perdu.

- **Nationaux** : nouvelles dispositions ou retour à d'anciennes :

Paiement des indemnités :

- au cumul ou à la partie perdue = au choix de l'organisateur,
- par chèques, du club ou Comité Départemental, à partir des ½ sous la responsabilité du Comité d'appartenance de l'organisateur avec feuille d'émargements ;
- Horaires inchangés mais affichage obligatoire du tirage au sort 1 heure avant le début du concours ce qui supprime l'heure limite d'inscription ;
- Fiche de jeu obligatoire ;
- Propagandes : licence temporaire admise exclusivement dans le concours principal- paiements par chèque obligatoire à partir des ½ ;
- Labellisation : ce n'est pas tout à fait l'« *Arlésienne* » mais... cela y ressemble. Tout le monde n'étant pas d'accord sur le mode, mais convaincu de le faire rapidement. Certains ont même avancé de telles propositions que cela équivalait à un enterrement de première classe. Mais la « bête », le « phénix » est en train de renaître de ses cendres et un projet sera présenté au cours du prochain trimestre pour application dès 2008 avec une nouvelle répartition des responsabilités sur les catégories de concours, conformément aux vœux exprimés en Conseil National par les Présidents de Ligues actifs et soucieux de voir évoluer les choses.

Une supplique : vos interventions auprès des arbitres et délégués afin qu'ils adressent rapidement à la Fédé, dans les 4 jours suivants le concours, nous semble raisonnable ..., rapports et résultats. Nous vous en remercions par avance.

Le non respect des règlements entraînera automatiquement notre refus d'agrément pour ce même concours la saison suivante et donc ne figurera pas dans le calendrier des Nationaux, comme il l'a été fait cette année pour certaines compétitions. Un courrier fédéral le signifiera à l'organisateur via la Ligue et le Comité dès que l'« *infraction* » aura été relevée.

- **Championnat par équipe de Club** : sa mise en place monte en puissance dans les Comités. La phase « classement du niveau des clubs » à l'échelon départemental devrait être bouclée cette saison. Après quoi débutera la 2^{ème} phase, celle Régionale/Zone.

=>Discipline :

En 2006, nous constatons une « **recrudescence** » des dossiers à instruire ... cette année il y a eu « **pléthore** », de plus en plus de dirigeants et « jeunes » étaient concernés... d'où la nécessité du débat sur la violence de demain matin. Nous espérons, qu'il en sortira des idées fortes sur la prévention, mais également sur la répression de ce « fléau » qui ronge le

sport en général et nos disciplines en particulier. Que tous les dirigeants que nous sommes aurons pris conscience du grand danger qu'encourt la Pétanque et le Jeu Provençal si nous n'y prenons pas garde... voilà une cause de désaffection de nos licenciés : la violence sous toutes ses formes.

Une retouche du règlement disciplinaire : la pénalité prévue pour retard de paiement de la sanction financière, 10% du montant de l'amende fixée par la Commission de Discipline, est supprimée.

Nouveau : nos arbitres sont également concernés par la récente loi (23/10/06) sur la violence à l'encontre des « directeurs de jeu » : il sont considérés comme des personnes chargées d'une mission de service public, ce qui entraîne un alourdissement des sanctions contre les auteurs de violences ou de menaces envers juges et arbitres. Nous ne saurions trop vous conseiller d'inciter les victimes d'agressions ou d'acte de malveillance à porter plainte. Avec notre assureur, nous étudions des modalités pour que les plaignants, dans ce cas, bénéficient automatiquement d'une assistance judiciaire.

=>Informatique :

Ami Stirmel, avant tout je tiens personnellement à te remercier pour tout le temps que tu consacres à mettre en place les procédures de façon à rendre fiable notre outil de gestion et communication. Je ne vais pas dévoiler les sujets de ton intervention, cependant sache que le Comité Directeur s'associe à toi pour rappeler quelques principes de base afin que les « règles du jeu » en la matière soient respectées par tous les Comités, y compris les Départements et Territoires d'Outre-Mer, qui n'en sont pas exempts.

- Validation des licences avant distribution : beaucoup de Comités doivent revoir leur procédure et changer de méthode en réfléchissant aux risques encourus sur le plan assurance dans le cas où à la suite d'un accident, la licence de la « victime » ne serait pas validée... est-il normal qu'un Dirigeant, pour une réunion – un arbitre, pour officier ou un examen – un joueur, lors de son inscription à un Championnat de France... Ne soient pas reconnus dans nos fichiers ???
- Enregistrement des résultats dans des délais respectables ! et ne pas attendre la fin de saison...

L'« info », Claude ne m'en voudra pas trop de la répéter après AZEMA, d'ailleurs il se fera une joie de vous en dire plus : il a dans ses « cartons » un excellent projet de développement dont il espère la levée de la restriction budgétaire afin de pouvoir le mettre en œuvre.

=>Communication

Un peu plus tard nous aurons une intervention sur la revue nationale « Boullisme », mais permettez moi d'en dire un mot.

Voilà une Revue sur la Pétanque et le Jeu Provençal, dont nos disciplines avaient besoin et que beaucoup attendaient et/ou réclamaient... un « bimensuel » qui ne va qu'en s'améliorant, devenant de plus en plus intéressant et attrayant par sa présentation, les sujets traités, les reportages, ses articles et photos... même si « les spécialistes » de la « petite boule » que nous sommes rencontrons encore quelques « scories »... Qui mérite bien mieux en terme d'abonnements.

Il nous appartient à tous : vous dans la salle et vos affiliés, et nous sur l'estrade, de faire en sorte de lui donner un nouvel élan pour réussir pleinement son lancement.

Au vu des statistiques il est quand même étonnant, navrant, de constater que dans certains Comités, à fort effectif ... il y ait si peu d'abonnés, voire pas du tout pour d'autres...

Une campagne auprès des licenciés, via les clubs, semble nécessaire, pour avoir entendu, ici et là, des licenciés qui ne connaissaient pas cette revue et être intéressés...

Pour vos récompenses aux meilleurs joueurs et clubs, pourquoi ne pas envisager d'offrir des abonnements... son prix n'étant pas prohibitif, ni ruineux pour une société...

Alors si nous voulions faire un effort pour promouvoir Notre Revue Nationale, je suis persuadé que nous aboutirions à un résultat positif.

=>Arbitrage

- Constitution d'un corps d'arbitres «Elite» parmi lesquels seront désignés les «Directeurs de Jeu» des compétitions Nationales et Internationales ;
- Supervision des arbitres officiants sur les Championnats de France par un membre du Comité Directeur en charge de l'arbitrage avec comme mission : préparer et aider les arbitres présents ;
- Mise en place d'une évaluation de l'arbitrage ;
- Organisation en mars des années paires, de réunions de Zone avec le même ordre du jour : questionnaire avec corrections et diapositives – nouvelles dispositives réglementaires – préparation pédagogique ;
- Les arbitres Nationaux et Internationaux, voire les responsables de l'Arbitrage, se retrouveront à Paris pour leur colloque annuel.

=>Règlements/Recueil des Textes

Afin d'éviter de trop fréquentes modifications de nos textes officiels, nous nous efforcerons, à l'avenir, de regrouper celles-ci, dans toute la mesure du possible, sur 1/2 périodicités par mandature.

En attendant, outre les modifications signalées au cours de mon intervention, on peut noter :

- Elimination des équipes arrivant avec plus 1 heure de retard, y compris pour les compétitions par poule ;
- Jeux cadrés : but et boules valables uniquement dans le terrain de chaque côté de celui utilisé – ligne de bout de jeu considéré comme étant des lignes de pertes ;
- Habillement : le port du maillot de Champion du Monde et/ou de Champion de France sera admis comme «joker», l'équipe concernée sera considérée comme portant un « haut identique »,
- Rappel, d'une information toute fraîche puisqu'elle ne date que de lundi dernier : les Mutations de et vers les Pays de l'Union Européenne sont libres : plus besoin de fournir de justificatif (résidence ou emploi), mais pas gratuite....

Il me reste à vous remercier et vous féliciter d'avoir été attentif à mes longs propos.

L'usage veut que nous ayons jusqu'au 31 janvier pour le faire, aussi permettez moi donc de vous présenter tous mes vœux les meilleurs pour 2007, et remercier ici tous ceux qui ont eu la gentillesse de m'adresser les leurs, à vous, votre famille, vos dirigeants et vos licenciés : la santé en premier lieu, sans elle rien à faire..., la réalisation de vos objectifs sportifs, toute félicité en famille et la réussite de toutes vos manifestations pour la Célébration des «100 ANS DE LA PETANQUE».

A l'année prochaine un peu plus au Nord ... à Belfort avec ses propres charmes.

PACE E SALUTE A TUTTI. (*Applaudissements*)

LE PRESIDENT. – remercie Tony et précise qu'il est un collaborateur efficace et travailleur auquel on ne rend jamais assez hommage. Il assiste Xavier dans la gestion du siège, il s'occupe des salaires et de l'URSSAF. Il le remercie personnellement pour tout le travail qu'il fait tout au long de l'année et donne la parole à M. SIGNAIRE (Trésorier Général) pour le rapport financier, après avoir demandé s'il n'y a pas d'oppositions au rapport moral.

(En l'absence d'oppositions, le rapport moral est approuvé à l'unanimité.)

RAPPORT FINANCIER

M. SIGNAIRE (*Trésorier Général de la F.F.P.J.P.*) – M. Henri Bernard,
Mesdames et Messieurs les membres du Comité Directeur, Mesdames, Messieurs, chers amis,
j'ai le plaisir de vous présenter pour la 13^{ème} édition le bilan financier de la Fédération, arrêté
au 30 novembre 2006 :

BILAN FINANCIER DE LA F.F.P.J.P. au 30 novembre 2006:

(Bilan détaillé en annexe)

ACTIF IMMOBILISE		118 750 €
- Site et logiciel	66 796	
Restructuration de notre système informatique amortissable sur 3 ans. La finalisation s'effectuera en 2007 pour environ 20 000 euros.		
- Siège Marseille	13 026	
Amorti, il subsiste quelques travaux en cours d'amortissement		
- Matériel et mobilier	3 865	
Il subsiste les matériels informatiques récemment acquis.		
- Titres participation SAOS	35 063	
ACTIF CIRCULANT		1 226 240 €
- Stock fournitures	29 781	
- Stock logiciel	3 780	
- Créances	272 063	
* Avances sur commande	8 000	
(impression supports licences et timbres 2007)		
* SAOS	182 739	
* Produits à recevoir	81 323	
(Fiches financières et subvention exceptionnelle du Ministère)		
- Disponibilités	920 615	
Société Générale	2 490	
Banque Populaire	917 561	
CCP	309	
Caisse	255	
- Charges réglées d'avances	10 874	
(Interzones 2007)		
TOTAL ACTIF		1 355 864 €
PASSIF		
- Capitaux propres	1 221 750	
- Dettes et provisions	127 700	
* Fournisseurs	6 530	
* Charges sociales	15 539	
* Charges à payer	35 631	
(DOM TOM : 6 407 € Ligues et CD : 11 114 €; Stage Lamoura : 9 687 € Vacations : 1 688 € notes de frais : 6 735 €)		
* Provision événement Centenaire	70 000	
TOTAL PASSIF		1 349 450 €
RESULTAT		6 414 €

EXECUTION DU BUDGET 2006

RECETTES :		1 774 050 €
(Prévisions 1 671 474 + 102 575) se décomposant comme suit :		
PRODUITS		1 388 226
* Licences seniors	1 298 796	
* Licences jeunes	32 271	
* Temporaires	7 462	
* Affiliations CD	1 464	
* Affiliations Clubs	48 233	
PARTENARIAT SAOS		19 600
PARTENARIAT QUARTERBACK		63 050
(Montant identique en dépense MASTERS)		
SUBVENTIONS		235 671
(Prévision 200 000 € le Ministère a octroyé une subvention exceptionnelle pour le Championnat du Monde comprenant 17 000 € pour la DTN)		
AUTRES PRODUITS		24 309
* Logiciels et DVD	2 457	
* Convention Médiatype	21 852	
PRODUITS FINANCIERS		13 877
CHAMPIONNAT de FRANCE LA REUNION		1 650
PRODUITS EXCEPTIONNELS		25 090
* Marsh 2005	15 240	
* Publicités Calendrier Nationaux	9 850	
DEPENSES :		1 767 636 €
SAOS		37 565
* Achat et prestations SAOS	55 241	
* Variation stock	-23 796	
* Variation stock DVD	6 120	
FONCTIONNEMENT		143 054
* Congrès Dax	26 175	
* CD et CN	67 201	
* Délégation et déplacements	24 678	
* Dotation organisation Congrès	25 000	
SECRETARIAT		46 240
* Fournitures, Imprimerie	7 914	
* Téléphone Internet	9 502	
* Frais postaux	13 568	
* Honoraires Comptable	9 724	
* Evénements, Cadeaux	4 804	
* Abonnement Juridique	728	
CHARGES SIEGE		21 840
* Charges locatives	7 919	
* Impôts & taxes	7 037	
* Eau, Electricité	2 842	
* Frais siège	2 687	
* Assurances siège	1 355	
SALAIRES et CHARGES		128 650
* Salaires et avantages	72 764	
* Charges patronales	55 886	

ASSURANCES		200 560
(Prévu 240 000 € un ajustage sera effectué sur 2007)		
CHAMPIONNATS de FRANCE		402 031
* Récompenses	9 450	
* Indemnités CD & Ligues	201 845	
* Dotations organisation	145 430	
* Déplacements officiels	45 306	
COUPE DE FRANCE et EUROPE des CLUBS		85 434
* France	74 900	
* Europe	10 534	
MANIFESTATIONS/PROMOTION		167 180
* Etapes Masters (déduire 73758 de Quarterback)	85 223	
* Masters Jeunes	15 225	
* Aide Handisport	10 900	
* Manifestations Centenaire	3 032	
* Revue Boullisme	52 800	
(La F.F.P.J.P. a supporté 44% du partenariat signé avec la SAOS)		
INTERNATIONAL		14 228
* Communication avec l'Etranger	4 541	
* Aide Championnats du Monde (Lamoura)	9 687	
COTISATIONS / AIDES	23 543	
* CNOSF+Divers	5 350	
* FIPJP Cotisation annuelle	3 500	
* Aide FIPJP (Ministère)	4 574	
* DOM/TOM	10 119	
COMMISSIONS ADMINISTRATIVES		23 331
* Discipline	5 172	
* Arbitrage	10 196	
* Finance	3 160	
* Informatique	2 105	
* Formation	2 698	
DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE		294 815
* Equipes de France	160 715	(budgété 150 000)
Jeunes	40 420	
Féminines	32 676	
Journée Femme	15 235	
Interzones	27 388	
Espoirs	15 353	
Sélection Championnats du Monde	5 112	
Déplacement Championnats du Monde	19 964	
Déplacement Championnats du Monde	4 567	
* Commissions Technique	60 721	
Educateur	32 242	
Médicale	21 562	
Jeu Provençal	1 139	
Compétition	3 209	
Sport Entreprises	2 569	
* Vacances et primes joueurs	30 582	
* Salaires et Charges Patronales DTN	29 555	

	(Subvention Ministère de 17 000€)	
*	Coaching Athlètes	10 893
*	Rencontre Franco/Allemande	2 346
INFORMATIQUE/MEDIA/PRESSE		53 449
	(Prévu 72 000)	
*	Développement	10 000
	(Affectés en immobilisation)	
*	Hébergement	15 464
*	Cassettes arbitrage	35 485
*	Relation presse	2 500
SERVICES BANCAIRES		1 049
CHARGES EXCEPTIONNELLES		22 578
(Dont 21 578 représentant les fiches financières adressées avec retard relatives à l'exercice 2005)		
DOTATIONS / CHARGES		102 085
*	Dotations aux amortissements	32 085
*	Provision pour Centenaire	70 000

L'exercice fait ressortir un résultat positif de 6 414 €

Avant de conclure, je me dois de remercier tous les acteurs qui me permettent de mener à bien ma mission : tout le personnel du siège à Marseille, mes collègues du Comité Directeur et de la Commission des Finances, l'ensemble des Trésoriers de notre fédération, le Cabinet GESCO à Manosque, sans oublier le Ministère de la Jeunesse et des Sports, nos partenaires et l'ensemble de la presse spécialisée.

Enfin merci à toutes celles et ceux qui m'ont adressé leurs bons vœux, à mon tour permettez moi de vous souhaiter à l'occasion de l'année du Centenaire de la Pétanque, mes vœux les plus sincères de bonheur, joie et santé. (*Applaudissements*)

LE PRESIDENT. – Remercie Michel SIGNAIRE pour le travail qu'il fournit tout au long de l'année. Il a beaucoup d'écritures à passer, il est maintenant aidé par le siège. Il précise qu'il faut lui faciliter la tâche en respectant les délais pour les avances, les soldes ainsi que pour les frais et déplacements. Il donne la parole au Commissaire aux Comptes.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

M. MARELLI (*Commissaire aux comptes*). – Il précise qu'ils ont procédé à l'harmonisation de la présentation des comptes afin qu'elle coïncide avec les documents transmis avant le congrès. Il félicite M. STIRMEL pour la lecture parallèle des comptes affichés et des comptes présentés.

Il rappelle que la mission qui lui a été confiée par le Congrès National de Hyères le 11 janvier 2003 et présente le rapport relatif à l'exercice.

Nous avons pour mission de vous présenter le contrôle des comptes annuels de la F.F.P.J.P., les vérifications spécifiques et les informations qui sont prévues par la loi.

Il procède à la lecture du rapport pour l'exercice 2006 clos le 30 novembre 2006.

Rappel des principaux montants en Euros :

Total du Bilan	1 355 863,71 €
Total des Produits	1 774 049,87 €
Total des Charges	1 767 636,06 €

Résultat net comptable + **6 413,81 €**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles en vigueur en France. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions, sans réserves, que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, de la situation financière et du patrimoine de la F.F.P.J.P. à la fin de cet exercice clos le 30 novembre 2006 ainsi que la situation financière du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice.

En complément il est tenu de lire le rapport spécial sur les conventions réglementées.

Il rappelle que certaines conventions sont approuvées au cours de l'exercice antérieur et continue en 2006.

- 1^{ère} convention : la base de trésorerie aux bénéfices de la SAOS Promo Pétanque, qui était initialement de 152 449 € est portée à ce jour à 182 739,83 €. Cette convention durera jusqu'à ce que le Comité Directeur décide de la supprimer. Cette subvention permet à la SAOS de financer son stock de fourniture.
- 2^{ème} convention : la SAOS utilise les locaux de la Fédération Française pour y exploiter l'achat et revente des fournitures qu'elle met à la disposition des Comités et à ce titre, la Fédération refacture à la SAOS une partie des frais de gestion, des frais de personnel, des frais de téléphone, de poste et télécommunication, ce montant s'élève à 19 600 €

Il remercie le public. (*Applaudissements*)

LE PRESIDENT. – En l'absence de questions, félicite Jean-Luc MARELLI, le trésorier et son adjoint et tous ceux qui travaillent avec eux.

(En l'absence d'observations, le rapport est approuvé à l'unanimité et quitus est donné au Trésorier Général pour cet exercice)

(Pause d'un quart d'heure, reprise du congrès à 17h30)

RAPPORT FINANCIER DE LA SAOS PROMO-PETANQUE

M. CANTARUTTI (*Président de la SAOS Promo-Pétanque*). – Je fais suite à l'Assemblée Générale de la SAOS Promo-Pétanque qui s'est tenue ici à Ajaccio ce matin à 10 heures, tel que les actionnaires l'ont souhaité depuis déjà quelques saisons. Les comptes ont été approuvés. Tout de même, il est de mon devoir de vous rendre compte de la vie de la structure commerciale de la F.F.P.J.P., la SAOS Promo Pétanque.

Premier constat, de plus en plus évident voire flagrant, la SAOS Promo Pétanque rempli son rôle par sa participation financière à la promotion de notre sport. Sa consanguinité avec la Fédération n'est plus à vérifier, les tests A.D.N. ne se sont pas utiles, les traces sont visibles.

Les comptes clos le 30 novembre 2006 ont été validés par l'Assemblée Générale pour un résultat d'exercice global de + 545,43 €

La première réalisation promotionnelle a été le financement de la revue « Boulistme », magazine trimestriel créé après une étude de marché correspondant à une publication dédiée à la Pétanque et au Jeu Provençal. Une convention a été signée suivant la volonté de la majorité des membres de la F.F.P.J.P., de la majorité des membres du Conseil d'administration SAOS entre la société PRIMA MEDIA éditeur du magazine, la F.F.P.J.P. et la SAOS Promo Pétanque en date du 25 mars 2006. Cette convention prévoit une contribution annuelle de 120 000 € hors taxes pendant trois ans sous réserve du nombre d'abonnés à compter de la deuxième année. Dans le cadre du versement du partenariat de la première année à PRIMA MEDIA, la Fédération Française a alloué une subvention de 44 % du partenariat soit 52 800 € en exonération de TVA à la SAOS, celle-ci ayant assuré les 56 % restants. Pour 2007, le partenariat avec PRIMA MEDIA sera fonction du nombre d'abonnés.

Celui-ci étant au 31.11.2006 de 7 631 abonnés, source O.J.D. (organisme de contrôle de la diffusion des médias auquel une obligation est faite de déclarer tous les 6 mois le nombre d'abonnés). A ce jour, je n'ai pas le chiffre exact d'abonnés suite à la dernière campagne de publicité pour l'abonnement.

Plusieurs publicités d'abonnement de la part de l'éditeur vous sont parvenues durant la saison. Suivons l'idée de notre Président Claude AZEMA.

Le car-podium que vous connaissez tous maintenant et son célèbre chauffeur a encore, en 2006, apporté satisfaction aux différents organisateurs. Nous avons été obligés de le restaurer en partie en début d'année 2006 pour 7 811 €. En effet, un côté du car-podium, celui qui s'ouvre, était usé naturellement par le temps. Nous avons été avertis fin 2005 par le prestataire de service ainsi que par la DRIRE. Un seul bémol en ce qui concerne le car-podium, certains dirigeants ou joueurs pensent que notre chauffeur et ami Jean-Pierre DARREOUS, est aussi leur larbin, ici ils se trompent et je demande à toutes et à tous de faire passer le message que nous ne cautionneront pas ce genre de comportement car très souvent voire continuellement Jean Pierre fait largement plus que son contrat lui oblige et qu'il se coupe en quatre pour nous et vous satisfaire. Merci de le respecter à l'avenir.

De plus, le car-podium est là pour rendre service aux organisateurs, exemple table de marque ou salon de réception de personnalités en petit comité. S'il est et se veut un endroit

convivial, en aucun cas il ne doit servir de lieu festif, de lieu pour venir se pavaner, il est un lieu de rencontre et de travail dans l'axe du développement de la discipline.

Les grandes lignes de l'année se résument tout d'abord par un résultat de produits de 352 957 €

Les ventes de marchandises ont baissées de 18 443 € vous avez donc moins acheté en 2006 notamment des boules. La marge commerciale est insuffisante mais cela est sciemment positionné ainsi pour permettre à tous les clubs, Ligues et Comités des achats en faveur de la mise en avant de notre sport. Toujours pénalisant pour la marge commerciale, la vente à prix coûtant des produits indispensables à la F.F.P.J.P. exemple : casquettes pour les championnats, fanions, cravates, maillots d'arbitres, tenues éducateurs, médailles, coupes, etc...) : environ 38 000 €

Ici je vous fais remarquer que le chat se mord la queue, entre nous je préfère que se soit lui !!!... ma souplesse légendaire ne me permettrait plus de l'imiter.....

Nous avons également acheté en prévision de la saison 2007, c'est-à-dire en avance par rapport aux autres années pour 70 000 € de marchandises (casquettes, fanions, coupes, médailles) et quelques objets pour le centenaire (sacoques, montres) ce qui a gonflé l'état constaté du stock au 30 novembre 2006 pour 148 000 € avec une variation stockée de 43 000 € Nous espérons que vous serez nombreux à nous commander les divers objets commémoratifs ou les fameux et vrais cercles estampillés F.F.P.J.P. que nous sommes les seuls à vendre. Un catalogue SAOS vous sera transmis début février. Toutefois vous pouvez commander par le biais du site internet.

Un paiement en ligne par carte va être mis en place. Parions que nous ne serons pas nombreux à pouvoir célébrer le bicentenaire, alors profitez-en.

Au niveau des partenariats en collaboration avec la Société QUARTERBACK, ils ont été honorés avec une hausse notoire due au partenariat AZUR Assurances devenue Assurances M.M.A. en octobre 2006. Je vous propose ci-après les montants des partenariats

2006: M.M.A. assurances :	70 720 €
OBUT :	37 599 €
Boules JB :	9 200 €
Boule Noire :	6 720 €
VMS PLOTS :	4 944 €
SPORT + :	16 000 €
Intégrale :	4 944 €(cette société connaissant certaines difficultés en ce moment, n'a versé que 739,12 € 1ere échéance)

ERREA travaille en partenariat direct en marchandise qui est évalué à 20 000 €

Tous ces partenaires nous aident à la promotion de notre sport, pour soutenir les actions de la DTN et plus globalement la politique fédérale. Je les en remercie vivement. Je dois signaler que Obut, M.M.A. Assurances et Boulistme ont contribué à même hauteur au financement des nouveaux supports licences afin que la Fédération puisse vous les offrir gratuitement.

Du côté des charges d'exploitation, elles s'élèvent à 353 910 €

Si les charges sont globalement identiques à 2005 pour les déplacements du car-podium, les divers déplacements des membres du Conseil d'Administration, les fournitures administratives, on constate, tout de même, une hausse de 110 000 € par rapport à 2005. Celle-ci s'explique par le paiement du partenariat de la revue Boulistme 120 000 € plus la différence sur l'achat de marchandises (produits centenaire) 43 000 € moins la participation de 44 % de la F.F.P.J.P. pour 52 800 € Nous retombons pile à cette hausse des charges de 110 000 €

A signaler les nombreuses facturations croisées entre la SAOS et la Fédération suivant la convention qui nous lie. Cette année nous l'avons encore affiné afin de coller à la

réalité le plus possible, considérant que tout le travail fait par la SAOS est au service exclusif de la Fédération et de notre sport. Je veux dire à Michel SIGNAIRE tout le plaisir que nous pouvons avoir à travaillé avec lui, même lorsqu'il se met en colère contre la terre entière.

Les nouvelles adhésions d'actionnaires ont apporté 3 811 € d'actions et porté le capital social à 42 685 €

La trésorerie s'élevait au 30.11.2006 à 50 994,87 € au compte de la Société Générale et de 76,04 € à la caisse au siège à Marseille. Je rappelle le prix d'une action (5 au minimum): 381,12 €

Dans mon propos, il y a de cela quelques chiffres, je vous parlais de la couleur des partenariats si on regarde vers l'avenir. En effet, les partenariats avec Boules OBUT, boules JB, La Boule Noire ont été dénoncés par le groupement des fabricants de boules car arrivant à leurs termes fin 2006, tout comme celui de Sport+. Lors de l'annonce des montants des dits partenariats, vous avez remarqué les sommes qu'ils représentaient : Sport+ : 16 000 € le contrat avec la télévision est compliqué à finaliser surtout en fonction du mariage entre les bouquets Canal+ et TPS Eurosport, donc pour le moment rien de concret mais là nous comptons sur la vivacité de notre agence de communication pour finaliser au plus vite.

Les boules Obut, JB, Boule Noire représentait en 2006 : 53 520 € chacun des trois ayant un contrat séparé arrivé à terme en fin d'année 2006. Aujourd'hui, regroupés sous la houlette d'un groupement de fabricants de boules de pétanque, ces derniers ont signé un contrat global d'un an pour 15 000 € en numéraire et 15 000 € en échange de marchandises. Le groupement n'ayant choisi que certains événements pour leur présence : triplettes seniors, triplettes féminines, doublettes féminines, triplettes jeunes, finale coupe de France et congrès national. De plus, ils prennent part pour 3 500 € aux dossiers tels que Challenge des écoles, Congrès éducateurs et passeport pétanque.

Ceci peut paraître dur et difficile mais à y regarder de plus près, on constate que les marchandises échangées (principalement des boules) pourront être revalorisées à la vente et faire revenir à un partenariat identique voire évolutif.

Sur ce dossier que j'appellerai OBUT, cette année nous permettra de bien évaluer les intérêts de chacun et par de multiples relations précises, nous mettra sur la voie d'un nouveau contrat de partenariat dans la conduite d'une politique sportive de développement commune.

A noter que si nous ne connaissons pas l'avenir d'Intégrale, la Boule Bleue vient de revenir dans le giron de nos partenaires pour 2007 à hauteur du partenariat V.M.S Pétanque.

A ce stade de mon propos, je voudrais vous faire part de remarques sur le congrès et les compétitions fédérales que sont la Coupe de France et Championnats de France 2007 et années à suivre.

Si la SAOS travaille pour la Fédération et traite les contrats de partenariats, les événements sportifs ou statutaires sont avant tout propriété de la Fédération Française de Pétanque et Jeu provençal et cette dernière est en droit d'exiger certaines choses. Les règles de commerces et les contrats partenariaux étant de plus en plus complexes et précis, nous sommes obligés de nous plier à ceux-ci concernant les rapports avec nos partenaires.

Trop souvent nos fidèles partenaires nous reprochent des implantations et des emplacements de stands concurrentiels ou la présence d'annonceurs de façon intempestive.

Je vous précise donc que les partenaires locaux ne pourront bénéficier de plus visibilité et de banderoles que nos partenaires fédéraux, que les partenaires de la F.F.P.J.P. devront avoir les meilleurs emplacements.

Par conséquent, dans l'enceinte d'un événement fédéral, les marques ou commerces non retenues ou n'ayant pas de contrat par et avec la Fédération pourront être refusés, interdits ou devront obtenir une dérogation de la part de la Fédération.

A ce sujet, la société Quarterback à qui nous avons ordonné par contrat de veiller à notre communication et à notre développement commercial ainsi que notre Directeur Administratif Xavier GRANDE devront s'assurer et recevoir de la part des organisateurs d'évènements fédéraux en 2007 la liste de tous les partenaires qui ont signé directement avec vos organisateurs locaux ainsi que les emplacements que vous avez souhaité leur réserver. Il faut comprendre le mécontentement de certains qui payent toute l'année des partenariats et qui sont moins bien traités que ceux qui viennent s'implanter en payant des sommes moindres et qui bénéficient de nos organisations.

Des précisions sur la présence des partenaires et dans quelles conditions seront données, par courrier, à chaque organisateur suivant le type d'évènement et suivant le contrat de chaque partenaire. Il fallait bien qu'un jour cela se règle. Ces mesures ne sont pas faites à l'encontre des organisateurs locaux mais bien au contraire, notre sérieux et notre rigueur seront des atouts à présenter à nos actuels mais aussi à nos futurs partenaires. N'oubliez pas que la Fédération alloue des subventions à tous les évènements et que ces sommes ne se trouvent pas sous les sabots d'une mule en plein maquis.

Un dossier de partenariat est en cours de négociation avec la Banque Populaire mais prend du temps au niveau des décideurs nationaux de cette banque. Avec le Crédit Agricole un contact est au degré d'embryon. Plusieurs prospects sont en cours d'approche, attachez vos ceintures, puisque QUARTERBACK a mis un commercial sur le terrain uniquement réservé à la recherche de partenaires pour la pétanque. Ce jeune homme s'appelle Julien CLERC souhaitons que ce ne soit pas des chansons.

Voyez que si l'avenir partenarial n'est pas rose, rose, il peut le devenir rapidement, pour peu que les différentes composantes de la famille pétanque soient solidaires.

La SAOS a permis cette année de récupérer sur les charges et les investissements une TVA de 76 499 € D'ailleurs un crédit de TVA sera réclamé à l'administration pour un montant de 28 349 € en janvier comme le prévoit la loi, fin du trimestre civil.

Le dernier Conseil d'Administration de la SAOS Promo Pétanque a décidé de récompenser ses actionnaires en leur octroyant une remise immédiate de 10 % sur toutes leurs commandes.

De plus, certains produits, par exemple les maillots d'arbitres, les écussons, etc. seront dissociés de la vente au grand public et devront passer par des commandes de Ligue ou de Comités. Les listes des produits grands public et réservés Comités ou Ligues seront sur le site fédéral prochainement. Vous recevrez régulièrement des promotions par voie internet. Un encart publicitaire va être inséré sur le site Boulistenaute. Site qui reçoit en moyenne 80 000 connexions/mois.

Avant de conclure et en espérant avoir été complet, je voudrais remercier au nom de la SAOS, Ghislaine, Patricia, Régine, Xavier et Victor, faire part de ma gratitude envers les membres du Conseil d'administration ainsi qu'au cabinet comptable GESCO S.A. expertise en la personne de M. MARELLI pour le sérieux de son contrôle administratif et financier. Un MERCI tout particulier au trésorier de la SAOS, Claude STIRMEL qui en plus de son travail quotidien pour votre bien-être administratif a créé le catalogue Internet de la boutique fédérale et les diverses bannières de site.

Je voudrais dire comme Julien CLERC le dit aux femmes, Partenaires, je vous aime et que nous avons besoin d'eux et à ceux qui viendront nous rejoindre que nous les aimerons très fort.

En 2007, la SAOS participera au centenaire de la pétanque, elle a même déjà commencé à le faire en 2006. Cette année de célébration doit nous permettre de renforcer la complémentarité entre l'action de la SAOS et de la Fédération.

S'il y a une leçon à retenir des cent premières années de vie de notre activité commune c'est bien que la pétanque a créée un vie associative qui est l'un des ferments d'une démocratie moderne faite de citoyenneté, de proximité, d'initiative et de solidarité. Elle sera

aussi la source en laquelle devront puiser tous ceux qui auront la charge d'imaginer les progrès qui feront partie de nos libertés.

Il faut savoir que les associations réévaluent toujours à la hausse l'exigence d'humanité et que 95 % de nos concitoyens croient aux valeurs du tissu associatif.

Alors, ne vous laissez pas aller à l'isolement, continuez.

Mesdames, Messieurs, pour en terminer et en vous renouvelant mes vœux de santé et de bonheur pour 2007 et bien après, je reprendrai pour la SAOS les termes de Napoléon : « Si c'est possible c'est fait, si c'est impossible, cela se fera » (*Applaudissements*)

LE PRESIDENT. – Remercie Alain et précise que les comptes de la SAOS ont été approuvés par le Conseil d'Administration pour 2006. Claude STIRMEL travaille sur une possibilité de paiement en ligne de tous les produits vendus par la SAOS, parce que c'est un moyen très utilisé et qui apporte un plus pour la SAOS, c'est plus facile quand on est devant un écran de commander et ensuite de faire le paiement en ligne directement, plutôt que de remplir un bon de commande et de l'envoyer.

M. MUSCAT (*Président du Comité des Alpes Maritimes*). – S'interroge sur la participation d'OBUT, et souhaite des informations complémentaires.

M. CANTARUTTI. – Répond que le contrat OBUT comprend 15 000 € en numéraire et 15000 € d'échanges de marchandises. C'est un contrat qui peut être égal à ce qui existe aujourd'hui. Il rappelle qu'OBUT participe à hauteur de 3 500 € à des événements comme le Colloque des Educateurs et les Challenges des Ecoles de Pétanque. C'est un contrat de transition qui a été fait pour un an, parce qu'on s'est donné un an pour réfléchir à un axe de développement commun au groupement des fabricants de boules (OBUT) et à la marche de la Fédération. On a des axes sportifs et commerciaux qui peuvent se rejoindre.

INTERVENTION DU BOULISME

M. VIDAL (*Directeur de la Revue Boullisme*). – Mesdames et Messieurs les Présidents, très distingués congressistes, chers amis ici en Corse où le mot amitié a beaucoup de sens, je crois que vous comprendrez toute la valeur qu'on peut donner à ce mot. Je suis très heureux de vous retrouver. Il y a un an à Dax, vous avez pris la décision de soutenir le lancement d'un magazine fédéral, grâce à vous, cette idée est devenue une réalité. C'est donc un plaisir que de vous présenter les actions que nous mènerons au nom du boullisme tout au long de cette année 2007. Je voudrais rendre hommage à celui sans qui rien n'aurait pu se faire, Jean-Pierre JACQUET, si ce magazine existe aujourd'hui c'est essentiellement grâce à lui, il a eu la persévérance et la force de conviction pour nous entraîner dans cette aventure. Sans lui nous n'aurons pas pu surmonter la difficulté du lancement. (*Applaudissements*)

A l'occasion de ce premier anniversaire je me dois de remercier le bureau de la Fédération ainsi que ses permanents, Victor NATAF, Xavier GRANDE et à son équipe qui, au quotidien, sont de précieux relais.

Le Boullisme est né en mai 2006. Les deux objectifs principaux sont de mettre cette revue au service du développement de la pratique de la Pétanque et du Jeu Provençal et de donner à une grande Fédération sportive la tribune qu'elle mérite à l'image des autres grandes Fédérations sportives.

Il rappelle quelques événements rédactionnels de l'année 2006 : le lancement du magazine avec le Ministre des Sports Jean-François LAMOUR qui a souhaité longue vie à Boulisme, et a précisé à notre journaliste que dès qu'il pouvait il jouait à la Pétanque. Dans le deuxième numéro, on a dressé la carte de toutes les Fédérations de Pétanque dans le monde, il y en a 72 sur cinq continents. Un dossier également destiné aux parents où l'on mettait en valeur tout le côté pédagogique de la Pétanque. Il y a eu un long reportage sur Grenoble et le dossier du numéro de décembre -janvier consacré à la violence.

Il précise qu'après seulement 8 mois d'existence et 4 numéros, Boulisme a franchi il y a quelques jours la barre très symbolique des 10.000 abonnés. A l'occasion de ce congrès, il tient à célébrer comme il se doit ce 10.000 ème abonné et parmi les 80 abonnements (113 depuis) reçu le jour où le magazine a franchi la barre des 10.000 abonnés – il y a eu 5 tirés au hasard et il demandera à Jean CASILI – Président du Comité de Corse du Sud de tirer au sort parmi eux celui qui sera consacré 10.000 ème abonné. Ce tirage au sort aura lieu au cours du cocktail offert par Boulisme que nous avons le plaisir de vous offrir.

Le 10.000 ème abonné ne recevra rien, mais bonne nouvelle pour son Club : il sera remis une subvention de 500 € et bien entendu Boulisme réalisera un reportage complet sur celui-ci.

Il laisse la parole à Alain VAUJANY, Directeur délégué qui au quotidien œuvre le succès du magazine, à ses côtés Hervé BASSET, rédacteur en chef, et signale également la présence d'Anna DA SILVA qui est la responsable des abonnements.

M. VAUJANY (*Directeur délégué de la revue Boulisme*). – Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Présidents, je suis comme toute l'équipe du Boulisme très content d'être présent. J'ai eu l'occasion dans les derniers mois de venir à votre rencontre, à l'occasion d'Assemblées Générales ou de compétitions, je vous remercie de l'accueil amical que vous m'avez réservé, c'est important pour nous et pour cette première année de travail.

Nous avons passé la barre des 10 000 abonnés pour une publication en 4 numéros c'est une performance. Boulisme est entrain de devenir un cas d'école, et manifestement les joueurs de Pétanque et de Jeu Provençal avaient besoin et attendaient avec impatience un magazine qui parle d'eux et de leurs disciplines préférées.

Aujourd'hui, indépendamment des demandes de réabonnements que nous recevons qui prouve la confiance de nos lecteurs, les retours que nous enregistrons depuis le début de l'année sur l'opération « chèque fédération », nous prouvent que votre mobilisation sur le terrain s'intensifie. La progression des abonnements au niveau des licenciés devrait donc s'accroître grâce à vous. Merci de cette participation.

Les 3 axes éditoriaux, sous l'égide d'Hervé BASSET, Rédacteur en chef du magazine, vont s'organiser ainsi :

- la Pétanque PASSION, il s'agit au travers de ces pages de raconter votre vie, celle des clubs et des bénévoles qui vous entourent qui vous aident à animer toutes ces structures.
- La Pétanque COMPETITION, c'est la vitrine sportive de la discipline.
- La Pétanque LOISIR, c'est l'esprit de la discipline partagé par tous ceux que vous voulez accueillir dans vos clubs.

Je voudrai m'arrêter sur le premier événement de l'année pour le Boulisme, c'est la mise en ligne depuis ce matin du nouveau site Internet Boulisme, vitrine du magazine.

C'est une fenêtre à ouvrir pour découvrir le contenu éditorial de cette publication. A noter l'onglet Forum du site où vous pourrez ainsi vous exprimer. Nous espérons que ce forum devienne un lieu de débats passionnés.

L'essentiel des sommaires des prochaines éditions :

- Le Boulisme n° 5 : est prévue dans quelques semaines avec un événement particulier, le calendrier exhaustif des compétitions nationales et internationales pour l'année 2007. Egalement un dossier consacré à la fabrication des boules et des rubriques nouvelles concernant la présentation de DVD sportif et pédagogique autour de la Pétanque et du Jeu Provençal, une sélection des sites Internet de France et d'ailleurs, ainsi qu'une rubrique d'information sur le Centenaire et en particulier sur tous les événements que vous allez organiser autour de cette date. Le Centenaire est un événement important pour faire parler de nous tous, c'est un rendez-vous à ne pas manquer. Il faut en faire une fête mémorable.
- Le Boulisme n°6 : un dossier sur les vétérans qui sont de plus en plus nombreux dans vos clubs, des pages compétitions, l'ouverture d'une rubrique concernant aux champions d'hier et d'aujourd'hui, sous forme de portrait, et une rubrique essentielle sur la vie des Clubs.
- Boulisme n°7 : L'événement c'est le lancement en kiosque. Ce numéro du mois Juin va paraître dans la semaine du 29 mai pour être présent sur l'ensemble du territoire national avant la date du centenaire de la Pétanque. Le tirage destiné aux points de vente sera d'environ 100 000 exemplaires pour une diffusion nationale la plus large possible.
Ce lancement sera annoncé par les médias nationaux pour qu'ils attirent dans les kiosques les 6 millions de joueurs « occasionnels ».
Une opération de relations publiques est en cours de préparation. Elle réunira journalistes et personnalités de différents domaines autour d'une partie de pétanque dans un lieu prestigieux.

3 grands sujets seront traités dans ce numéro exceptionnel :

- Un cahier spécial sur les 100 ans de la pétanque qui sera l'occasion de rendre hommage au Jeu Provençal ;
- Un dossier : Comment choisir ses boules ;
- Le premier de nos 5 reportages – accompagné d'une carte détachable - consacrés aux 100 plus beaux boudromes de France.

Des rubriques seront créées, le cahier technique qui existe actuellement sera proposé sous une autre forme qui développera des recommandations, des schémas et des conseils de jeu pour les joueurs débutants, confirmés ou même pour les champions et ils y trouveront également le règlement illustré. Une nouvelle rubrique : Miss FANNY qui rassemblera le plus beaux objets : peintures, sculptures et images qui ont tendance à disparaître des clubs.

- Boulisme n°8 : fin juillet 2007, pour la deuxième fois nous mettrons en kiosque une diffusion de 100 000 exemplaires au cœur de l'été, durant la période où se déroulent l'essentiel des parties. Ce tirage devrait suffire à la notoriété du titre. D'autres dossiers seront développés dans ce numéro sur les tireurs d'élite : galerie de portraits de quelques grands spécialistes du tir. Leurs trucs et astuces, comparaison de leurs techniques, descriptions de leurs tics, et parution du 2ème volet sur les plus beaux boudromes de France.
- Boulisme N°9 : Parution semaine du 15 octobre 2007, l'événement sera le retour sur les championnats du Monde de Thaïlande et parution du 3ème volet sur les boudromes
- Dans le numéro 10 qui terminera l'année 2007, l'événement sera la parution d'un cahier spécial de 52 pages qui sera consacré à la rétrospective de l'année sportive 2007, incluant tous les résultats et les grands moments de l'année, également un dossier qui sera consacré aux bénévoles.

En conclusion, j'espère que ce programme rapidement évoqué vous conviendra, il est certainement perfectible, nous sommes à votre disposition pendant le Congrès et bien entendu au-delà pour noter toutes vos suggestions et tenir compte de vos remarques.

En moins d'un an, Boulistime s'est mis en ordre de marche à votre disposition pour participer à la promotion de la Pétanque et du Jeu Provençal et faire progresser le nombre de licenciés et d'adhérents à vos clubs et permettre aux sponsors de s'intéresser à ce public de passionnés. Merci de votre attention. (*Applaudissements*)

M. VIDAL. – Ajoute que l'année 2007 s'annonce bien et que Boulistime a voulu également célébrer cette année du Centenaire. L'idée est de remettre à chaque licencié de 2007 un chèque de réduction à Boulistime offert par la Fédération. Ainsi chaque licencié comprend bien que prendre une licence s'est indispensable et que cela donne droit à un avantage de 18 € en l'occurrence et de nombreux responsables de clubs l'ont compris puisqu'ils s'en servent d'argument pour proposer une licence. Idée généreuse parce qu'elle n'oblige personne, c'est un cadeau. Après discussion, Boulistime a accepté au titre de sa contribution au Centenaire, de financer entièrement l'opération : ainsi 400 000 chèques sous enveloppes F.F.P.J.P. ont été livrés dans les Comités, sans que cela ne coûte rien à la Fédération. Au-delà des mots et des discours, il tient à marquer leur engagement à nos côtés pour fêter notre centenaire.

Il adresse au nom de toute l'équipe de Boulistime ses vœux les plus sincères de bonheur et de réussite et donne rendez-vous à Belfort pour célébrer les deux ans de Boulistime. (*Applaudissements*)

PALMARES SPORTIF ET CHALLENGE DES COMITES

M. JUAN (*Secrétaire Général de la F.F.P.J.P.*). – donne lecture des palmarès sportifs (cf. annexe) et des classements du Trophée des Championnats de France 2006 :

(*Animations/Projections sur écran effectuées par M. STIRMEL*)

Le Classement des Ligues : (19 Ligues classées)

* 10 ^{ème} place	: Aquitaine, Lorraine, Rhône-Alpes	3 points
* 8 ^{ème} place	: Champagne-Ardenne, Hauts de France	4 points
* 7 ^{ème} place	: Basse-Normandie	5 points
* 6 ^{ème} place	: Poitou-Charentes	6 points
* 5 ^{ème} place	: Centre	7 points
* 4 ^{ème} place	: Ile de France	8 points
* 3^{ème} place	: Languedoc-Roussillon	13 points
* 2^{ème} place	: Auvergne	21 points
* 1^{ère} place	: Provence Alpes Côte d'Azur	22 points

(*Applaudissements*)

Le Classement des Comités : (74 comités classés)

12 ^{ème} place	: Pyrénées Orientales, Pyrénées Atlantiques Meurthe et Moselle, Indre, Gironde, Eure, Aveyron	7 points
10 ^{ème} place	: Haute-Garonne, Manche	8 points
9 ^{ème} place	: Allier	12 points
8 ^{ème} place	: Var	13 points
6 ^{ème} place	: Bouches-du-Rhône et Charente-Maritime	15 points
5 ^{ème} place	: Rhône	17 points
4 ^{ème} place	: Vaucluse	20 points
3^{ème} place	: Gard	23 points
2^{ème} place	: Puy -de- Dôme	30 points
1^{ère} place	: Alpes Maritimes	48 points

Il précise que ceux-ci feront l'objet d'une diffusion dans les jours à venir.

LE PRESIDENT appelle successivement à la tribune les personnes suivantes afin de leur remettre, accompagné par M. BERNARD, les trophées de la F.F.P.J.P. pour ces brillants résultats: M. BRUN, Président de la Ligue Languedoc- Roussillon et Président du Comité du Gard, MM. BOUCHE et COMBES respectivement Président du Comité du Puy de Dôme et Président de la Ligue d'Auvergne, Mme COSTE, Présidente de la Ligue PACA et M. MUSCAT, Président du Comité des Alpes Maritimes. (*Applaudissements*)

(La séance est suspendue à 18h30 et reprise le lendemain à 8h30)

DEBAT GENERAL

LE PRESIDENT. – Souhaite la bienvenue à M. ARNAUD, Vice-Président de l'U.S.E.P. (Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré), avec laquelle la Fédération a passé une convention et a beaucoup travaillé. Les Comités auront beaucoup à gagner en travaillant avec les délégués et les directeurs de l'U.S.E.P. dans les départements.

Il précise également que M. COSTE sera au stand de la Fédération à partir de 10 heures pour des rectifications ou des remarques à formuler à propos de la répartition des équipes aux Championnats de France. Il précise qu'aucune équipe supplémentaire ne sera acceptée en cours d'année à partir de la réunion de ce jour.

Le débat se déroulera de la manière suivante : introduction par M. GRANDE qui fera un point juridique sur la situation, ensuite quelques interventions afin de déterminer quelles sont les causes principales de cette violence, des ennuis sur les terrains et dans un deuxième temps, les solutions que certains ont déjà expérimentées. Tous les cas personnels seront évités, ce n'est pas le but, c'est un débat général d'idées et de propositions.

M. GRANDE (*Directeur Administratif de la F.F.P.J.P.*). – Mesdames, Messieurs, en guise d'introduction au débat de ce matin, et devant l'actualité législative importante de ces derniers mois, il est important de rappeler et de préciser l'arsenal juridique actuellement disponible dans notre pays permettant de prévenir et de lutter contre la violence dans le milieu sportif.

Je ne vous cacherais pas que les nombreux textes parus en 2006, l'ont été en réponse aux nombreux actes d'incivismes et de racismes constatés dans les stades de football, à la suite des affrontements entre supporters, à l'instar de la législation mise en place en Grande Bretagne existant depuis maintenant plusieurs années et qui a aujourd'hui fait ses preuves.

Néanmoins, le dispositif actuel touche plus largement l'ensemble des manifestations sportives dont font partie les concours de Pétanque et Jeu Provençal ainsi que les enceintes sportives au sens large, boulodrome couvert ou non.

L'année 2006 a donc vu l'avènement de nombreux textes préventifs et répressifs, sans compter des décrets d'application parus en décembre dernier.

Complète le dispositif existant: une loi de janvier puis une seconde en juillet intitulée clairement : « Prévention des violences lors des manifestations sportives » et une, plus spécifique, en date du 23 octobre portant diverses dispositions relatives aux arbitres.

De façon non exhaustive, je vous livre les grandes orientations de ces lois :

Tout d'abord mise en place d'une procédure administrative s'ajoutant à la procédure judiciaire, permettant d'interdire à certaines personnes de pénétrer ou de se rendre aux abords des enceintes sportives. C'est le Préfet qui est compétent pour prononcer cette mesure ce qui permettra notamment d'accélérer la procédure. Ce texte concerne toute personne qui constitue une menace pour l'ordre public.

Enfin, les personnes condamnées pourront être astreintes à répondre, le jour d'une compétition, aux convocations de toute autorité, en clair de pointer au commissariat ou à la gendarmerie.

Le Préfet peut d'ailleurs communiquer aux Fédérations sportives l'identité des personnes qui font l'objet de cette mesure d'interdiction.

Autre nouveauté qui nécessitera des précisions concernant les modalités d'application, la possibilité de se faire assister pour l'organisation par des membres de la réserve civile de la Police Nationale afin notamment de participer aux services d'ordre.

Enfin la loi du 23 octobre dernier a repris une jurisprudence constante précisant que les arbitres et juges sont considérés comme chargés d'une mission de service public. Les atteintes dont ils peuvent être les victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission, sont réprimées par des peines aggravées prévues par le Code Pénal.

Ce texte a permis par ailleurs de préciser le statut juridique, fiscal et social de l'arbitre.

Dans l'attente de textes d'application précis de ces lois et règlements, je vous rappelle que dans l'hypothèse d'un incident majeur sur un terrain, il ne faut pas hésiter à contacter rapidement les forces de l'ordre et ne pas hésiter non plus à conseiller quiconque de porter plainte (arbitres, joueurs) ce qui nécessite un soutien de ces victimes notamment de la part de dirigeants. Il faut aussi faciliter la collecte des preuves : établir rapports d'arbitres, témoignages de spectateurs, joueurs, officiels ou autres.

Le Comité ou la Ligue peut d'ailleurs se porter partie civile dans les affaires les plus graves. D'autant plus que nous possédons désormais une Protection juridique qui prend en charge outre les simples conseils juridiques, les frais de Procédure judiciaire.

Pour conclure, je vous rappelle que nous disposons aujourd'hui d'un Code du Sport, ouvrage officialisé récemment, regroupant tous les textes et décisions majeures du domaine sportif à l'instar du Code Civil ou Code Pénal.

Vous y retrouverez l'intégralité des textes évoqués et je vous incite donc en cas d'incertitude à le consulter ainsi que le site Internet : www.legifrance.com.

(Applaudissements)

LE PRESIDENT. – Remercie Xavier, et donne la parole à Joseph Cantarelli pour lancer le débat sur le recensement des causes.

M. CANTARELLI (*Président de la Ligue Lorraine*). – Pense que l'on peut réaliser un lien avec le débat général de l'an dernier, puisqu'il avait été libellé dans la liste des causes de la perte de licenciés, la violence, la discipline, etc. On remarque qu'il y a deux sortes de violence : verbale et physique.

Verbale, elle fait très mal, elle est très difficile à corriger par l'arbitre parce qu'il n'est pas forcément à côté des parties dans les concours départementaux. Difficile à détecter il est donc difficile de prendre des mesures de sanction. Ce qui est certains, c'est qu'elle fait perdre beaucoup de nouveaux licenciés.

Ensuite la violence physique, il y a trop de disparités dans les mesures prises entre les départements et les régions. Il n'y a pas égalité de sanction par rapport à la faute commise et cela devient gênant lorsque l'on retrouve ces joueurs hors de leur région. S'il commet une autre faute, nos textes disent qu'il doit être jugé dans le lieu où ça se produit, dans ce cas c'est une commission de discipline d'un autre département qui va statuer et sanctionner ce qui n'a pas été fait auparavant. Trop souvent ce sont les mêmes joueurs que l'on retrouve dans le domaine de la violence physique.

En tant que dirigeant, nous devons être cohérents, ne pas démissionner, les gens ont peur de déposer plaintes, de faire des rapports, il faut bien agir, sinon des échappatoires sont possibles. Ce qui est inquiétant c'est de retrouver ce genre de comportement dans des Championnats de France, ce qui veut bien dire que si des joueurs ne sont pas sanctionnés à la base on va les voir dans toutes les manifestations nationales et internationales.

LE PRESIDENT. – Voilà un constat de la situation. Pour les sanctions disciplinaires, M. NICOLIER dit qu'il y a évidemment un barème national sur les sanctions, là où l'on diverge souvent c'est sur l'appréciation de la qualification de la sanction.

Quelles sont les causes principales qui amènent la violence sur les terrains ?

M. LAURENS (*Président du Comité de Haute Garonne*). – Parmi les causes, on peut citer l'alcool accentué par le fait que certains joueurs supportent mal les réprimandes.

M. SALVANT (*Président du Comité de Lot et Garonne*). – L'attrait de l'argent, est une cause également.

LE PRESIDENT. – En ce qui concerne l'alcool, c'est un problème que connaissent également les autres Fédérations. Il y a le problème des buvettes sauvages dans lesquels sont vendus les alcools forts ainsi que la durée de celles-ci.

On peut citer également comme cause le fait que nos compétitions sont souvent trop longues, trop tardives et pour attendre il y a du monde à la buvette.

M. CANTARELLI. – Précise que dans nos disciplines, il n'y a souvent pas de limite physique entre les joueurs et le public.

M. GRANGER (*Président du Comité de l'Orne*). – Dit qu'en général les perturbateurs sont connus, parmi les joueurs par contre il y a davantage de difficultés avec les non licenciés du public et semble démuné face à ça.

M. VILLAREM (*Président du Comité des P.O.*). – Aimerais que le Pétanqueur ne soit pas identifié au travers de la violence et de l'alcoolisme. Dans tous les Comités se sont toujours les mêmes qui perturbent les compétitions. Il faudrait donc trouver des solutions radicales pour éradiquer cette population de pétanqueurs qui dérange les compétitions.

LE PRESIDENT. – Il y a les commissions de disciplines, et s'il y a des coups et blessures ne pas hésiter à aller au Pénal et porter plainte, à vous porter partie civile, et vous aurez le soutien de tout l'appareil fédéral.

Une autre possibilité, ce sont les statuts types, vous êtes des associations de 1901, et n'êtes pas obligés d'accepter dans votre association les personnes qui sont *non grata*. Comment faire ? Refuser l'affiliation au niveau du Comité ou responsabiliser les clubs, quand des joueurs dont on sait qu'ils sont des perturbateurs habituels, sanctionner à la fois le club et le joueur.

Mme COSTE (*Présidente de la Ligue PACA*). – Il y a 20 ans nous avions un code de discipline qui prévoyait des sanctions beaucoup plus fortes et plus dissuasives qu'elles ne le sont actuellement. Les sanctions qui sont prévues pour des personnes qui s'attaquent aux arbitres sont ridicules. Il faut revenir à des sanctions plus pénalisantes. Au niveau de la Ligue PACA, il a été pris des dispositions concernant l'arbitrage, il y a plus d'arbitres sur les compétitions ce qui permet d'être plus près des joueurs et des parties. Les arbitres sont soutenus et ils sont ainsi motivés et déterminés. Il faut que les dirigeants prennent leurs responsabilités.

LE PRESIDENT. – Nous avons été sanctionnés pour nos barèmes de sanctions, chaque fois que nous sommes allés en conciliation auprès du Comité Olympique. Il faut donc revenir en arrière et profiter de la nouvelle loi. Il précise que le soutien des arbitres est indispensable.

M. NICOLIER (*Président de la Commission de Discipline Nationale*). – Les nouvelles dispositions mises en place concernant les arbitres permettront des sanctions plus appropriées et impliqueront la révision de nos barèmes de sanctions. Il y a une dizaine d'années, nous avions des sanctions plus lourdes que celles que nous avons actuellement. Nous les avons modifiées à la demande du Ministère de la Jeunesse et des Sports et surtout suite aux interventions du Comité National Olympique et Sportif qui nous faisait toujours remarquer que vis-à-vis des autres disciplines, nous avions un barème qui n'était pas aux normes, à savoir un coup sur un terrain de football était sanctionné d'un carton rouge voire d'un match ou deux de suspension alors que la Fédération avait des sanctions qui allaient jusqu'à la radiation à vie.

Ceci a amené la modification des barèmes qui ont été soumis au Ministère de la Jeunesse et des sports et qui ont été entérinés par ces organismes.

Grâce aux avancées de l'informatique, dans les libellés des sanctions, nous allons pouvoir cibler le type de sanction et avoir en fin d'année une idée précise des sanctions les plus courantes. Dans les deux derniers mois, 80% des sanctions sont pour menaces verbales envers l'adversaire, les arbitres, les spectateurs, des officiels. Les cas de violence physique sont relativement minimes.

L'arbitre doit savoir que derrière lui, il y a les organisateurs du concours, il y a les membres élus. Il faut le soutenir.

M. MINODIER (*Président du Comité de la Drôme*). – Réagit à ce qui a été dit sur le fait que certaines Commissions surélevaient les sanctions sur le Code de discipline. Il part du principe qu'un « petit » joueur ne fera jamais appel, par contre pour un grand joueur, celui-ci le fera et sa sanction sera réduite. Alors les « petits » joueurs ont l'impression d'être défavorisés. (*Applaudissements*)

M. BRUN (*Président de la Ligue Languedoc Roussillon*). – La violence physique existe et il faut la combattre. Par contre sur la violence verbale est plus difficile, les menaces déstabilisent nos joueurs et la plupart ne reprennent pas leur licence l'année suivante à cause de ce climat délétère que certains se complaisent à entretenir sur les terrains en pensant qu'ils sont les parrains du concours et les rois. Ce sont eux qui se partagent les pactoles qui sont mis en jeu dans nos concours. Le moyen d'éliminer des fauteurs de troubles est de leur refuser la licence l'année d'après au niveau du Comité Départemental. (*Applaudissements*)

M. CARTIER (*Président du Comité de l'Isère*). – Intervient sur la prévention et l'appât du gain qui est mis en place par les organisateurs. Il fait part de la surenchère des dotations dans les nationaux. La perte de licenciés ne se fait pas chez ces joueurs mais chez ceux qui viennent de temps en temps pour s'amuser et qui se rendent compte que le climat n'est pas amical ni convivial.

Il faut prendre conscience que nous avons deux catégories de pétanqueurs, les joueurs d'un certain niveau pour qui l'argent est une priorité et les autres qui jouent pour s'amuser. Dans les Championnats de Clubs en 2006, ce sont les « petits joueurs » qui sont venus jouer. Dans nos Comités il faut organiser des compétitions pour le loisir dans lesquelles il n'y aura pas d'argent et la violence et l'alcool disparaîtront.

La violence est un vecteur mais par la cause profonde, quand on est dans un climat tendu par l'appât du gain, l'alcool plus les spectateurs aggravent la situation. (*Applaudissements*)

LE PRESIDENT. – Les joueurs de base ne sont pas intéressés par les grosses compétitions avec de grandes sommes car ils savent que ce n'est pas eux qui vont arriver dans les quarts ou demi-finales. Il y a quelques années, il y avait des dotations en nature et c'était plus concret pour lui que de gagner quelques euros. Il faut définir des formules qui soient attirantes pour les joueurs qui veulent s'amuser et surtout ne pas passer la moitié de la journée et la nuit pour un petit gain.

Il donne l'exemple des pays de l'Est qui ont amené une nouvelle Pétanque. Il n'y a jamais le moindre problème, il n'y a pas d'argent. Tout le monde joue beaucoup de parties, ils ont la formule « Suisse » : tirage au sort intégral à la première et vous jouez sur cinq parties, où vous rencontrez toujours celui qui est classé immédiatement avant ou après vous, c'est-à-dire que vous jouez toujours avec des joueurs de votre niveau et plus les parties avancent plus c'est à votre niveau et personne ne fait cadeau d'une partie, parce que chaque partie compte pour le classement. Ensuite vous avez un tableau où, comme au tennis, le premier va jouer contre le 32^{ème} par exemple, le second avec le 31^{ème} etc.

Il y a une ambiance extraordinaire et la compétition est limitée dans la durée. Il n'y a pas d'argent, il y a des lots et coupes à gagner. La compétition commence à 10h le matin et à 21h00 ou 22h00 c'est terminé, il n'y a pas de gens qui traînent aux buvettes.

M. JUNGHANSS (*Président du Comité du Val d'Oise*). – Le championnat des clubs a eu un grand succès, tout le monde a participé. Il n'y a pas de prix, c'est gratuit et tous les joueurs sont contents. Pour l'année, il est prévu de donner une somme d'argent au club suivant leur classement afin qu'ils puissent habiller leurs joueurs ou les récompenser en lots.

M. RAMPIN (*Président du Comité du Var*). – En ce qui concerne les remèdes, le premier serait d'avoir de bons arbitres et de bien les rémunérer. Une bonne formation des arbitres est importante. Il faut également que les dirigeants soient bien informés. Dans certains de nos départements il a été créé des codes de bonne harmonie avec les municipalités, avec le Conseil Général et avec la Jeunesse et des Sports par contre le Ministère a autorisé les Maires, les Communes et les Services des sports à faire des concours à 2500 € alors qu'en face il y a un concours fédéral à 500€ Il faudrait que la Fédération demande que ces concours que l'on dit « sauvage » n'aient pas de grosse somme d'argent, de plus dans ces concours, il n'y a pas d'arbitres.

LE PRESIDENT. – La violence est dans la société. On est dans une société où justement c'est pour les causes économiques qu'elle apparaît. Dans la loi de 84 et son décret d'application dans le cadre de la vie associative il est dit que des associations peuvent organiser des manifestations dans d'autres disciplines tant que le montant n'est pas supérieur à une certaine somme 2000 -2500€ Ces codes de bonne harmonie sont très bien, il ne faut pas oublier dans ce cas de faire respecter le règlement, le montant des engagements et la présence d'un arbitre.

Quand vous avez beaucoup d'arbitres sur un terrain il y a évidemment moins de problème. Mais c'est une solution difficile à mettre en œuvre, parce qu'il n'y a pas beaucoup d'arbitre et qu'il faut les indemniser.

Mme COSTE. – Précise qu'avoir beaucoup d'arbitres permet d'éviter d'avoir recours à des commissions de disciplines systématiques pour la simple et évidente raison que l'arbitre étant présent, arrête les vellétés immédiatement, en réfère au jury lequel peut prononcer immédiatement une suspension d'un mois de licence. C'est dissuasif. Si les Présidents ont beaucoup de moyen pour mettre de l'argent dans leur compétition, ils peuvent ainsi mettre deux arbitres de plus. On a trop délaissé nos arbitres. La formation des arbitres est absolument incontournable.

LE PRESIDENT. – Sur le nombre des arbitres, l'effort a été fait d'ouvrir davantage les candidatures, mais c'est un arbitrage national, pour avoir des candidats arbitres nationaux, il faut d'abord qu'il y ait des arbitres de Ligues. Seules celles-ci pourront présenter des candidats au niveau de l'arbitrage national. Il faut que l'arbitre connaisse les modes d'intervention, fasse preuve de pédagogie et qu'il soit formé à cela.

Il rappelle la mesure administrative qui est à la disposition de tous les organisateurs de concours, de tous les jurys, si en cas d'incident, la rétention de la licence pour 30 jours en attendant une éventuelle décision de la Commission de Discipline.

C'est une mesure assez efficace contre les perturbateurs éventuels et c'est la raison pour laquelle il faut garder les licences à la table au moment des inscriptions.

M. GAFFET (*Vice Président du Comité de Paris*) – Souhaiterait qu'en matière d'arbitrage, l'arbitre dit de « proximité » soit interdit.

M. BRUN – Suggère que soit permis un prélèvement sur les indemnités à verser pour régler les arbitres supplémentaires.

M. CANTARELLI (*Président de la Ligue Lorraine*) – Précise que nous sommes actuellement dans une société de droit et de devoir, mais où les gens regardent davantage les droits que les devoirs. Toute personne qui porte un symbole d'autorité est considérée comme l'ennemi.

L'arbitre qui intervient ne jouit pas d'une belle image. C'est de notre devoir de soutenir les arbitres qui font leur travail, et de valoriser la fonction d'arbitre. Il faut mener une campagne d'éducation. Mettre deux arbitres sur un terrain, c'est aussi une manière de les valoriser et également sur les concours expliquer la décision prise par l'arbitre.

Le monde bouge, la réalité sociale et économique est telle que la pétanque change et il faut adapter notre discipline à cette réalité. C'est un devoir de préparer la Pétanque d'aujourd'hui et très vite celle de demain, de prévoir de nouveaux types de compétitions, c'est-à-dire dissocier la compétition haut niveau de la compétition de loisir.

M. MINODIER. – Concernant les nouveaux textes de loi, le jury a un rôle important, est-ce que les membres du jury sont considérés comme des juges ou arbitre en cas de problème au niveau verbal ?

LE PRESIDENT. – Le texte dit arbitre et juge, il suffit de préciser dans notre Code de Discipline que les membres du jury sont les juges du concours.

Mme COSTE. – Précise qu'il faut faire attention entre jury et arbitre, lorsqu'il y aura un arbitre, parce que l'arbitre est le directeur de jeu et le jury n'a pas à prendre de décision par rapport à un problème d'arbitrage. Le règlement c'est l'arbitre.

LE PRESIDENT. – Les jurys n’ont pas à intervenir sur les décisions d’arbitre, ce que voulait dire M. Minodier, c’est quand il y a une demande de réunion de jury justifiée (problème avec des spectateurs,...) ce sont les membres du jury qui interviennent.

En résumé, nous avons identifiés :

- Les causes : l’argent, l’alcool, les compétitions tardives, les spectateurs, la pression,

- Les solutions : les mesures disciplinaires, refuser les attributions de licence aux perturbateurs identifiés, plus d’arbitres et leur rôle à valoriser, de nouveaux types de compétitions.

Il aimerait savoir qu’elle est l’avis du public en ce qui concerne les buvettes et la vente d’alcool ? L’alcool étant une des causes principales souvent concomitante avec les longueurs des compétitions, avec les fins tardives.

M. BOUCHE (*Président du Comité du Puy de Dôme*). – Il ne pense pas que l’alcool soit un problème dans les concours, c’est plutôt l’argent. Nous sommes un des seuls sports où un amateur peut partir avec un billet de 20-30 ou 40 Euros. Alors quand on met un mois de suspension avec 15 euros d’amende ou 50 Euros d’amende, ça fait sourire. Avoir des sanctions plus lourdes pécuniairement : 150-200 Euros, le problème c’est l’argent et il faut le guérir par l’argent.

LE PRESIDENT. – Au niveau des sanctions financières, on peut les accroître. Au départ, dans le Code de discipline nous avons indiqué que c’était les clubs qui payaient les sanctions financières qui ensuite se retournaient vers leur licencié pour essayer de les récupérer. C’est sur votre demande que nous sommes revenue en arrière alors même que le Club qui accueille des perturbateurs est responsable. Au football, quand il y a des cartons rouges, c’est le club qui paie les amendes.

M. RAMPIN. – Signale que dans son département plus de 80 clubs sont dans des bars, on ne peut donc pas leur interdire de vendre de l’alcool. Si l’on doit prendre des mesures, il faudra qu’elles soient égales. Il n’y a pas un département qui fonctionne de la même manière. Une décision serait peut-être de ne plus avoir de clubs dans les bars.

M. GUILBOT (*Membre du Comité du Maine et Loire*). – Il lui semble qu’il faut limiter les catégories d’alcool au niveau des buvettes. Il faut en rester aux alcools comme la bière et le vin, et savoir qu’à partir du moment où l’on passe à des alcools plus forts, nous risquons des débordements. Pour ce qui est du remède, on a parlé du Code des sanctions, dans lequel il souhaiterait des maxima au niveau des sanctions.

M. NICOLIER. – Précise que cela existe déjà, puisque nous avons la possibilité d’utiliser les causes atténuantes ou aggravantes, et pouvons le faire jouer dans le cadre du barème des sanctions.

M. MINODIER. – Concernant la catégorie d’alcool, ce n’est pas la cause, il y a des personnes qui se soûlent aussi bien à la bière qu’au pastis ou au whisky, la responsabilité en revient aux personnes qui sont derrière la buvette qui servent et doivent à un moment arrêter de servir ces personnes qui peuvent poser des problèmes.

LE PRESIDENT. – Sur la réglementation au niveau des buvettes c’est vrai que vous avez droit à 10 buvettes de catégorie 2 : le pastis et le whisky ne peuvent y être vendus et il y a déjà beaucoup de clubs qui se sont faits sanctionnés. Que ce soit dans un bar ou dans un endroit où l’on sert des boissons, le fait de servir des alcools à des gens en état d’ivresse ou juger tel que par vous, vous rend condamnable si la personne en quittant le lieu fait des dégâts et ce parce que vous l’avez accueilli dans votre bar et même si vous ne lui avez servi qu’un café. Il faut attirer l’attention de ce qui servent dans les buvettes. Quand vous avez l’alcool,

les parties tardives, l'appât du gain, la longueur de durée de buvette, l'alcool est un danger mais ne pas le jumeler avec d'autres causes. Que fait-on pour nos buvettes ?

Mme NOEL (*Présidente du Comité du Calvados*). – Malgré des campagnes de sensibilisation contre l'alcool auprès de tous les clubs où de gros progrès ont été relevés, on constate que les joueurs amènent leur boisson dans les coffres. Nous ne pouvons pas intervenir à ce niveau.

LE PRESIDENT. – Un joueur qui veut amener de la bière va l'emmenner même si une buvette est mise en place, ça leur fait une économie. C'est de leur responsabilité et ce n'est pas la même chose pour vous que s'ils avaient bu de l'alcool au bar.

M. FOURNIER (*Président du Comité de Paris*). – Au niveau de Paris, si les clubs n'ont pas de buvettes, ils n'organisent pas de concours car ils n'ont pas d'argent pour organiser les concours.

LE PRESIDENT. – En France en général, il est vrai que la buvette fait partie de la recette de la compétition. Paris est un cas particulier, vous n'avez pratiquement jamais d'autorisation de buvette, c'est-à-dire que si vous faites un concours place de la Nation, au Champ de Mars, elle vous est refusée parce qu'il y a beaucoup de cafés sur place. La question se pose pour les clubs qui ont des bars permanents et où l'on joue autour du bar. Ils ont souvent une licence IV où ils peuvent vendre tous les alcools.

Il est vrai que les clubs qui n'ont pas de buvettes permanentes dans Paris ont plus de mal à organiser un concours.

M. THERON (*Vice-président de la F.F.P.J.P.*). – Il est surpris et rappelle qu'à Paris, il y a une trentaine d'années, 90% des associations parisiennes avaient leur siège dans un café. Ce qui veut dire que les Clubs n'avaient pas à leur disposition une buvette, or les concours il y a 30 ans étaient nettement mieux dotés qu'actuellement à Paris. Il est donc erroné de dire que s'il n'y a pas de buvettes il n'y a pas de compétitions possibles.

La différence provient du fait que l'argent qui était mis à la disposition dans les concours, il y a une trentaine d'année, aujourd'hui est distribué aux joueurs sous forme de paiement des points.

Si chaque club avait l'honnêteté de dire ce que lui coûte l'argent des points, il est certain qu'avec cet argent on pourra faire de nombreux concours, bien dotés et sans buvettes. (*Applaudissements*)

LE PRESIDENT. – Précise que dans son club à Paris, on ne paie pas les points, on n'a pas de buvette et on fait des concours. Il y a certainement un moyen, même si la buvette est en général un élément important.

M. GUIGUE (*Président de la Ligue Ile de France*). – Concernant la buvette, si les gens y vont c'est qu'ils ont le temps pour y aller. A la pétanque entre deux parties, on attend parfois plus d'une heure. Si les compétitions étaient faites en temps limité de 45 minutes, les gens n'auraient qu'un quart d'heure pour prendre un café ou une bière. Voilà peut-être une solution.

LE PRESIDENT. – Rappelle l'exemple de la compétition dite « système suisse », où les parties se jouent en 50 minutes ou une heure plus deux mènes. Par ailleurs, nous sommes maintenant partie prenante dans les Jeux Mondiaux, les Jeux Asiatiques dans les compétitions Indoors, les Jeux Méditerranées et il nous a été demandé de limiter nos parties dans le temps. Les compétitions Internationales en 2008-2009 auront des parties limitées.

M. STEPHANT (*Président du Comité du Morbihan*). – Précise que la Fédération devrait donner l'exemple et interdire les alcools forts sur les Championnats de France.

LE PRESIDENT. – Les autorisations de buvette sur les Championnats de France ne dépendent pas de nous. Nous demanderons et ce sera mis cette année dans le cahier des charges : l'interdiction de vente d'alcool de 3^{ème} et 4^{ème} catégorie au public. Ce n'est pas sur les Championnats de France qu'il y a les incidents graves par contre sur le plan de l'exemple et du principe, il est d'accord.

M. EPAILLARD (*Président délégué du Comité de Maine et Loire*). – Pense qu'interdire l'alcool dans les concours n'est pas une bonne solution. Ce n'est pas normal que dans les concours une menthe à l'eau soit au même prix qu'une bière, une augmentation des tarifs pour les alcools serait certainement bénéfique.

LE PRESIDENT. – C'est vrai, c'est une suggestion. Mais est-ce que les gens qui vendent ces alcools pour faire des rentrées d'argent seront d'accord car en augmentant les prix ils feront moins de rentrées ? Pour leur responsabilité c'est mieux et ils auront certainement moins de problème.

M. CHEVALIER (*Président de la Ligue Bretagne*). – On tient le nœud du problème, d'un côté l'état met à notre disposition un catalogue répressif et d'un autre nos buvettes avec ou sans licences. La licence II n'a jamais donné l'autorisation de vendre du vin et de la bière, c'est une tolérance à condition que l'on puisse consommer du solide : sandwichs par exemple. D'un côté les clubs réalisent des bénéfices avec ces ventes et d'un autre certains joueurs abusent et profitent de cette dérogation. C'est à ce niveau là qu'il serait bon de trouver une solution. La solution radicale serait de vendre des boissons sans alcool.

Mme COUILLAUD (*Présidente de la Ligue des Pays de la Loire*). – On parle beaucoup de l'alcool, mais il y a la drogue et on n'en parle pas.

LE PRESIDENT. – On lutte contre cela au niveau de la lutte anti-dopage. On a signé le code de l'AMA, il est applicable chez nous.

Nous dépendons de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage. Nous sommes astreints aux contrôles anti-dopages régulièrement. Nous avons eu des cas positifs notamment avec le cannabis.

Des actions de prévention auprès des jeunes doivent être réalisées. Il rappelle vous avez le droit au niveau des Ligues de demander des contrôles auprès des D.R.J.S.

M. PLAUT (*Président du Comité de la Côte d'Or*). – Les causes sont identifiées: l'argent est un grand facteur des petits incidents, l'alcool lié à des dérives. Il est indispensable de soutenir les arbitres si possible d'augmenter leur nombre et d'augmenter la rétention des licences. Une autre solution est de limiter la durée de nos compétitions, avoir des compétitions qui se terminent à des heures raisonnables et mettre en place des parties au temps avec des règlements adaptés, de nouveaux types de compétitions : compétitions par club, compétitions corporatives. On peut privilégier les dotations en nature plutôt que les dotations en argent.

M. DEBONNAIRE (*Président de la Ligue Haut de France*). – Fait part de son accord.

INTERVENTION DU DIRECTEUR DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

M. DABEK Alain (*Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports*). – Remercie d’avoir été convié à participer au Congrès de la Fédération et souhaite la bienvenue à tous les congressistes.

Quand il a découvert la nature du débat, il a été étonné parce que dans la Région Corse les violences pour la Pétanque ne sont pas un problème récurrent et il pensait que c’était réservé aux autres Fédérations sportives. Pour lui la pétanque est plutôt une discipline porteuse de valeurs, de jeu, de convivialité et d’amitié et finalement ce débat prouve que le jeu de pétanque est totalement ancré dans le tissu social. Il a été très intéressé par tout ce qui s’est dit et précise que nous sommes tous concernés. Il rappelle la loi publiée en octobre 2006 qui renforce la protection des arbitres et des juges. Cette loi malheureusement a trouvé à s’appliquer peu de temps après en Région Corse puisqu’il y a eu une agression contre un jeune arbitre. C’est une loi qui peut commencer à faire réfléchir pour toutes les agressions qui peuvent avoir dans le sport contre les arbitres. Il faut appliquer les sanctions sans ménagement parce qu’on est dans la proximité, a fortiori, dans une petite région comme la Corse, il est difficile de sanctionner des joueurs que l’on connaît bien.

Il croit beaucoup au travail d’éducation, les éducateurs sportifs sont là, le sport peut essayer de palier et aller contre ces dérives que connaît notre société. Le sport c’est une excellente école, c’est un mode d’éducation : le respect de la règle, du règlement, le respect de l’adversaire, des juges et des arbitres. Ce travail éducatif fait dans le sport rejaillira sur l’ensemble de la société. Il faut que les pouvoirs publics en soient conscients.

Il y a des lignes budgétaires dans les Directions Départementales et les Directions Régionales Jeunesse et Sport qui sont prévus pour aider les associations notamment pour les actions de prévention. Il ne faut pas hésiter à les solliciter pour les inciter et les associer à ce travail de prévention.

En cette année du Centenaire, ouverte ici à Ajaccio, il remercie tous les membres d’être présents et souhaite à tous une excellente année, pleine réussite pour les clubs et la Fédération, et précise que les Directions de la Jeunesse et des Sports sont là pour les épauler, les écouter et les aider. (*Applaudissements*)

LE PRESIDENT. – Le remercie de reconnaître que la violence n’est pas le problème récurrent et essentiel dans notre discipline, et même s’il est à la marge, il est préférable de le traiter avant qu’il devienne un problème général comme il est dans d’autres disciplines. Il le remercie également pour les informations sur les lignes budgétaires à ne pas oublier dans les conventions d’objectifs et le remercie d’être présent à ce congrès.

Il remet la plaquette d’honneur de la F.F.P.J.P. (*Applaudissements*)

(Pause 15 minutes et reprise de la séance à 11h 30)

CHAMPIONNATS DE FRANCE

LE PRESIDENT. – Il souhaite, avant de débiter cette nouvelle rubrique, qu'une circulaire Ligues et Comités soit diffusée à tous les clubs pour attirer l'attention de tous ceux qui ouvrent et qui tiennent des buvettes sur les divers dangers qu'ils encourent, soit par infraction au Code des boissons, soit pour avoir des personnes qui ne devaient plus être servies. Il donne la parole à Tony Juan pour les Championnats de France 2007

M. JUAN. – Rappelle que pour les organisateurs des Championnats de France, il faut lui adresser les affiches, plaquettes et programme avant de donner à l'imprimeur le bon à tirer et de prêter une attention particulière à notre courrier sur les interdits touchant les exposants ou annonceurs pour qui et avec qui rien ne pourra être fait sans l'autorisation préalable de la Fédération.

- 1) Doublettes Féminines – Poitiers (Vienne) les 9 & 10 juin :
 - Emplacement des Jeux : Parc des expositions
 - Prix Hôtellerie (fourchette) : 32 à 57€(15 km maxi)
 - Prix restauration : 17-18€sur place
 - Date limite de retour des dossiers : 30 avril

- 2) Triplettes Provençal – Toulon (Var) 15 au 17 juin :
 - Emplacement des Jeux : Plage des Morillons le 15 juin
et le samedi et dimanche au Palais des Sports et autour
 - Prix Hôtellerie (fourchette) : 35 à 75€(à côté du site)
 - Prix restauration : 18 €service sur place
Boissons 1,5€

- 3) Triplettes Seniors– Dijon (Côte d'Or) 23 & 24 juin :
 - Emplacement des Jeux : Parc des Sports
 - Prix Hôtellerie (fourchette) : 36 à 100€(20 km maxi)
 - Prix restauration : 18 €Boissons comprises et café
 - Date limite de retour des dossiers : 26 avril

- 4) Doublettes & Tête à Tête Seniors – St Louis (Haut Rhin) 30 juin & 1^{er} juillet :
 - Emplacement des Jeux : Stade de l' Au (TàT)
et place Gissy 2km entre les sites
 - Prix Hôtellerie (fourchette) : 40 à 80€(30 km maxi)
 - Prix restauration : 18€Boissons comprises
 - Date limite de retour des dossiers : 10 avril

- 5) Doublettes Mixtes – Niort (Deux-Sèvres) 7 & 8 juillet :
 - Emplacement des Jeux : Parc des Expositions
 - Prix Hôtellerie (fourchette) : 38 à 70€(18 km maxi)
 - Prix restauration : 17€sur place Boissons comprises
 - Date limite de retour des dossiers : 15 mai

- 6) Juniors, Cadets & Minimes – Montluçon (Allier) 18 & 19 août :

Informations communiquées après le congrès directement par les organisateurs.

- 7) Doublettes Provençal – Tournefeuille (Hte Garonne) – 24 au 26 août :
- Emplacement des Jeux : Allée de sports
 - Prix Hôtellerie (fourchette) : 55 à 90€(10 km maxi)
 - Prix restauration : 18 € 21€ sur place Boissons comprises
 - Date limite de retour des dossiers : 22 juin
- 8) Vétérans et Triplettes Féminines – Soustons (Landes) 31 août – 1^{er}, 02 septembre :
- Emplacement des Jeux : Boulodrome et Arènes
 - Hôtellerie (fourchette) : (4-15 km maxi)
 - Prix restauration : 18€sur place Boissons comprises
 - Date limite de retour des dossiers : 25 juin
- 9) Entreprises – Castelnaudary – (Aude) 15 & 16 septembre :
- Emplacement des Jeux : Stade P. de Coubertin (samedi)
Centre ville (dimanche)
 - Prix Hôtellerie (fourchette) : 29 à 61 € (4-15 km maxi)
 - Prix restauration : 17€sur place Boissons comprises
 - Date limite de retour des dossiers : 30 juin

CONGRES NATIONAUX

M. NICOLIER (*Vice-président de la F.F.P.J.P.*). – donne les lieux des prochains Congrès :

- 2008 : 11-12-13 janvier au Centre de Congrès de Belfort (90) ;
- 2009 : Congrès électif – Comité des Charente Maritime à La Rochelle ;
- 2010 : Comité des Vosges pour Epinal ;
- 2011 : Candidature du Comité du Nord pour Saint Paul sur Mer.

LE PRESIDENT. – appelle M. ILLANA pour présenter le Congrès de Belfort.

M. ILLANA (*Président du Comité du Territoire de Belfort*). – Le congrès se déroulera en plein centre ville au Palais des Congrès. Les repas et la réception par la municipalité se feront sur place. Il sera envoyé un dossier à tous les présidents de département et de ligues.

(Pause déjeuner 12h15 – reprise à 14h40)

MODIFICATION DE LA SAISON SPORTIVE

LE PRESIDENT. – La question est de savoir s'il est souhaitable de rester avec l'année civile du 1^{er} janvier au 31 décembre ou si l'on doit s'aligner sur les autres fédérations, soit du 1^{er} octobre au 30 septembre.

Les avantages résident pour l'essentiel dans la facilitation des relations avec les CDOS et CROS, et pour la Convention d'Objectifs. Beaucoup avait soulevé l'intérêt de l'adhésion des jeunes car c'est au moment de la rentrée scolaire que les jeunes choisissent leur sport.

Les inconvénients évoqués concernant la période des mutations qui se termine le 31 décembre. Mais il précise que les demandes de mutation peuvent se faire toute l'année, même si elle ne vient à échéance qu'au 31 décembre. Dans ce cas la date serait le 30 septembre. Un autre inconvénient évoqué : l'annuité budgétaire, mais comme pour la plupart des Fédérations, on peut avoir la saison sur une période octobre-septembre et le budget sur l'année. Il demande l'avis de la salle.

M. CARTIER. – Par comparaison avec d'autres disciplines, notamment les sports collectifs, l'été correspond à une saison creuse, les championnats s'arrêtent fin juin et reprennent début septembre, alors qu'à la pétanque, la période estivale est une période de pleine activité. Il ne voit pas comment organiser un congrès départemental fin septembre alors qu'il y a des nationaux tous les week-ends. Cela veut dire que les clubs devraient faire leur calendrier au mois de juin.

En ce qui concerne les scolaires, on a dès maintenant les moyens de recruter des scolaires en les accueillant dans les clubs. Ils peuvent enregistrer des adhésions au mois de septembre ou octobre quand il y a les forums des sports et à partir du 15 octobre faire des licences fin d'année.

LE PRESIDENT. – Il précise que l'observation est sur la période d'activité et non pas sur la période de championnats.

M. MAUJONNET (*Président du Comité Départemental de la Nièvre*). – A l'encontre de M. CARTIER, il avait demandé à ce qu'on change la période d'abord pour les jeunes, car cela fait faire deux licences dans l'année pour ces jeunes que l'on va recruter au mois d'octobre. Il précise que dans la Nièvre, le Conseil Général offre la licence jeune mais au mois d'octobre. Il ne peut donc pas demander des finances au niveau des jeunes, ni du ticket sport et d'autres aides.

Mme COSTE. – Indépendamment du problème sportif, il est incontestable que lorsque nous demandons des subventions, et que nous avons signé des conventions d'objectifs dans les régions, nous avons des grosses difficultés, puisque par exemple, il faut donner sa prévision de budget 2007 au mois de juillet 2006, or toutes les Fédérations et les CROS fonctionnent du 1^{er} septembre au 31 août, ce qui est un avantage pour présenter des comptes fiables.

LE PRESIDENT. – C'est vrai que les budgets des Conseils Généraux, des Régions, et de certaines villes se votent en fin d'année, par exemple pour les Conseils Généraux c'est souvent en octobre novembre, et pour nous il vaut mieux présenter nos comptes et nos conventions d'objectifs à ce moment là. Il y a également une autre difficulté, c'est de présenter nos effectifs.

M. CASTANT (*Membre du Comité de l'Ain*). – Concernant la Région Rhône Alpes, le dossier sera déposé en février 2007, donc il pourra donner les effectifs 2006. Toutes les régions ne sont donc pas identiques.

LE PRESIDENT. – Précise que la Ligue Rhône Alpes a un avantage, parce que sa convention d'objectifs est pluriannuel et qu'elle fonctionne depuis plusieurs années et qu'au moment du vote du budget, la Région a une enveloppe consacrée à l'ensemble des disciplines.

M. BODEAU (*Président du Comité de Haute-Vienne*). – Au niveau sportif, il voit un intérêt tout particulier, parce que cela permettrait de faire sur la même saison nos qualificatifs, à savoir de septembre à fin octobre, de garder nos championnats de France tels qu'ils sont, si ce n'est décaler ceux de septembre, et ça permettrait aux Comités d'habiller les équipes qualifiées, d'effectuer toutes les formalités, et pour les organisateurs de championnats, d'avoir des inscriptions à temps, ce qui permettrait de libérer les dates de début de saison et mettre en place ce championnat par clubs.

Mme COUILLAUD. – Craint que si l'on vend des licences au mois de septembre, certains comités ou régions qui ont des bouledromes couverts, ne puissent pas vendre des licences au mois septembre et le reste des mois d'hiver leur dire de rester chez eux. De plus, il faudrait faire les licences en juillet-août, soit en pleine période de congés d'été.

LE PRESIDENT. – Comprend que la vente de licence est moins facile en octobre-novembre, par contre pourquoi les faire en juillet-août si elles ne sont valables qu'à partir du 1^{er} octobre. Les joueurs pourront toujours la prendre en mars-avril en fonction des championnats.

M. CANTARELLI. – souhaite connaître le véritable objectif de ce changement de saison ?

LE PRESIDENT. – Il répond qu'il y a eu une demande, l'année précédente, d'avancer la saison pour des problèmes, à la fois, d'administration, d'alignement et des problèmes sportifs rappelés par Marc BODEAU et Lucette COSTE. Dans les réunions de Ligues et Comités auxquelles il a assisté, il n'y a pas eu d'exceptions partout la demande était majoritaire. Il précise qu'il traduit ici le sentiment et la demande qui en a émané.

Les arguments en faveur du changement sont à la fois administratifs et financiers d'abord, c'est-à-dire présenter nos demandes de subventions en temps et en heure et aller au devant des jeunes avec les avantages qu'ils peuvent se présenter à la même période que les autres disciplines. L'argument sportif est que les championnats qui ont lieu en septembre octobre, compteront vraiment pour la même saison et non pas pour la saison suivante et sans problème de mutation entre les deux.

M. CANTARELLI. – En fait c'est plus administratif que sportif ?

LE PRESIDENT. – C'est aussi sportif, M. BODEAU a bien parlé des problèmes de championnats organisés d'une année sur l'autre, plus d'un an avant. Aller vers les jeunes c'est aussi un argument sportif.

M. PLAUT. – Un avantage, c'est que beaucoup de gens découvrent la pétanque en vacances, et ils ne vont pas prendre leur licence tout de suite parce qu'elle n'est pas là. Au niveau des jeunes, il pense que c'est primordial.

LE PRESIDENT. – Il n'y a pas beaucoup de gens qui prennent leur licence en septembre-octobre parce que cela leur ferait prendre pour un ou deux mois seulement.

M. GRANGER (*Président du Comité de l'Orne*). – Il pense que l'on va couper notre saison en deux. Actuellement la période de renouvellement de licence se situe dans une période creuse, où il n'y a pas beaucoup d'activité en terme de compétition, la période de juillet – août - septembre correspondent à des périodes fortes d'activités.

LE PRESIDENT. – Est d'accord avec l'argument, par contre de renouveler de juillet à septembre, non. Le renouvellement se fera en septembre – octobre.

M. PLAUT. – Précise qu'il a fait ses licences en 15 jours.

M. MINODIER. – Le problème ce n'est pas le manque d'activité sportive, mais c'est plus facile pour nous dirigeants de les faire en décembre-janvier que de les faire en septembre, c'est plus pratique pour les Comités. Pour beaucoup de Comités se sont les dirigeants qui font les licences et c'est plus facile quand les réunions sont passées.

LE PRESIDENT. – Toutes les autres disciplines qui ont plus de licenciés font bien leur renouvellement (le football et le judo) à cette époque là, et le judo les fait directement au siège.

M. RAMPIN. – Précise qu'on ne tient pas compte de tous les bénévoles qui sont sur le terrain, en septembre c'est la saison forte pour nous ; en octobre on arrête la comptabilité. Arrêter deux mois avant c'est un peu difficile.

On ne peut pas faire comme les autres disciplines, la pétanque se joue toute l'année et la période creuse c'est décembre janvier. Pour les jeunes avec la rentrée scolaire, des compétitions ont été préparées et rien n'a été changé pour les licences.

LE PRESIDENT. – Après avoir entendu tous les arguments pour et contre, il demande l'avis de la salle en précisant qu'on ne pourra considérer qu'elle est adoptée que si elle réunit une majorité de 2/3. Pour que ce changement soit retenu, il faut qu'il arrive à une grande majorité.

M. CANTARELLI. – Intervient sur la règle du vote parce qu'elle n'est pas conforme aux statuts. Il demande des précisions sur le pour et le contre.

LE PRESIDENT. – Il propose que l'on vote cette décision pour la saison 2008 mais qu'on ne fasse le vote solennel qu'au moment du Congrès début 2008. Cela laissera le temps de réfléchir et nous aurons le temps de le mettre à l'ordre et de préciser les modalités de vote.

La question est : êtes-vous pour le passage de la saison sportive au lieu du 1^{er} janvier au 31 décembre du 1^{er} octobre au 30 septembre ?

Le contrôle du Secrétaire Général, Antoine Juan, il est procédé au vote à main levée.

Seuls 20 Comités se sont prononcés pour une modification de la saison sportive du 1^{er} octobre au 30 septembre soit 420 voix favorable:

Haute-Corse, Côte d'Or, Côte d'Armor, Finistère, Gironde, le Puy de Dôme, Ille et Vilaine, Landes, Lot, Nièvre, Nord, Pas de Calais, Puy de Dôme, Haute Saône, Yvelines, la Nièvre, Deux Sèvres, Haute-Vienne, Hauts de Seine, Yonne et Essonne.

(La proposition de changement est repoussée à une grande majorité)

BUDGET 2007

M. SIGNAIRE. – En ce qui concerne la ligne comptable des Produits 2006, nous avons été pessimistes ayant été meilleurs que prévu. Peu de changement par rapport à 2006 sauf pour l’affiliation des clubs qui était de 7,65 Euros et qui passe à 10 Euros.

<u>RECETTES</u>	<u>Euros</u>
<u>PRODUITS</u> ----->	1 363 604
Licences seniors 315 200 X 4 = 1 260 800	
Licences jeunes 32 000 X 1 = 32 000	
Licences temporaires 3 500 X 2 = 7 000	
Affiliations comités 96 X 15,25 = 1 464	
Affiliations clubs 6 234 X 10 = 62 340	
<u>PARTENARIAT QUARTERBACK</u> ----->	73 050
<u>CONVENTION SAOS / FFPJP</u> ----->	20 000
<u>SUBVENTIONS</u> (Ministère + cadres d’Etat) ----->	220 000
<u>AUTRES PRODUITS</u> (logiciel et DVD + médiatype) ----->	11 000
<u>PRODUITS FINANCIERS</u> ----->	14 000
<u>PRODUITS EXCEPTIONNELS</u> ----->	18 346
<u>REPRISE PROVISION CENTENAIRE 2006</u> ----->	70 000
 TOTAL -----	 1 790 000
 <u>DEPENSES</u>	 <u>Euros</u>
<u>PARTENARIAT SAOS</u> - ----->	45 000
ACHATS & PRESTATIONS SAOS..... 45 000	
<u>FONCTIONNEMENT</u> -- ----->	150 000
REUNIONS DU CD & DU CONSEIL NATIONAL..... 68 000	
CONGRES NATIONAL..... 32 000	
SUBVENTION ORGANISATION CONGRES..... 25 000	
MISSIONS MEMBRES CD..... 25 000	
<u>SECRETARIAT</u> ----->	48 350
FOURNITURES, IMPRIMERIE, CALENDRIER F.F.P.J.P. 12 000	
TELEPHONE..... 9 500	
FRAIS POSTAUX..... 13 500	
EXPERT COMPTABLE + COMMISSAIRE 9 800	
EVENEMENTS, CADEAUX..... 3 000	
ABONNEMENT JURIDIQUE 550	

<u>CHARGES SIEGE</u> ----->	20 900
CHARGES LOCATIVES	7 000
IMPOTS & TAXES	7 200
EAU, ELECTRICITE	2 800
ENTRETIEN, REPARATIONS	2 500
ASSURANCE SIEGE.....	1 400
<u>SALAIRES & CHARGES</u> ----->	130 000
SALAIRES & AVANTAGES	78 000
CHARGES PATRONALES	52 000
<u>ASSURANCES</u> ----->	250 000
LICENCES SENIORS, JEUNES + DOM TOM.	250 000
<u>CHAMPIONNATS DE FRANCE</u> ----->	380 000
RECOMPENSES.....	10 000
INDEMNITES COMITES & LIGUES	200 000
SUBVENTIONS AUX ORGANISATEURS	120 000
DEPLACEMENTS DES OFFICIELS	50 000
<u>COUPE DE FRANCE & D'EUROPE DES CLUBS</u> ----->	90 000
<u>MANIFESTATIONS/PROMOTION</u> ----->	138 050
REVUE BOULISME	50 000
INTERVENTIONS DANS LES QUARTIERS + INCIVILITES ..	5 000
AIDE AUX HANDICAPES	10 000
MASTERS	73 050
INTERNATIONAL ----->	15 000
ACTIONS INTERNATIONALES/ PROMOTION.....	15 000
<u>COTISATIONS/AIDES</u> ----->	23 600
CNOSF + DIVERS ORGANISMES	9 000
DOM/TOM.....	10 000
F.I.P.J.P	4 600
<u>COMMISSIONS ADMINISTRATIVES</u> ----->	23 700
DISCIPLINE (Nationale et fédérale)	6 000
ARBITRAGE.....	10 000
FINANCES	2 800
INFORMATIQUE (Frais de réunion).....	2 100
FORMATION	2 800

<u>DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE</u> ----->	331 500
EQUIPES DE FRANCE (seniors, féminines, espoirs, jeunes). 90 000	
DETECTIONS & SELECTIONS (féminines, espoirs, jeunes) 70 000	
COMMISSIONS TECHNIQUES :	
Educateurs..... 40 000	
Jeu Provençal..... 3 000	
Médicale.....35 000	
Compétition. 3 000	
Sport en entreprise..... .3 000	
PROMOTION JEUNES ET FEMININES..... 30 000	
VACATIONS & PRIMES JOUEURS.....30 000	
SALAIRES, CHARGES DTN + AUTRES..... 18 000	
COACHING ATHLETES..... 6 000	
RENCONTRE FRANCO ALLEMANDE..... 3 500	
<u>INFORMATIQUE MEDIAS / PRESSE</u> ----->	23 100
HEBERGEMENT..... 19 000	
RELATION PRESSE..... 2 600	
DIVERS 1 500	
<u>SERVICES BANCAIRES</u> ----->	1 000
<u>DOTATION AUX AMORTISSEMENTS</u> ----->	33 000
<u>EVENEMENT CENTENAIRE</u> ----->	86 800
TOTAL -----	1 790 000

LE PRESIDENT. – Il faut mettre l’accent sur la réduction des dotations aux Championnats de France pour cette année, sachant qu’elle est provisoire suivant les résultats qu’on obtiendra en cours d’année, elle sera modulée selon l’importance des championnats, il pense qu’il faut mettre le maximum d’aide aux plus petits championnats. Le deuxième point est sur la proposition de la Commission des Finances sur la cotisation des Clubs qui passent de 7,65 Euros à 10 Euros.

M. SIGNAIRE. – Concernant l’événement du centenaire, il y aura des articles qui seront offerts aux Comités, là ce sera une réelle charge, par contre d’autres articles seront vendus, on risque d’avoir un équilibre. Josiane GALLAND interviendra pour présenter l’événement du Centenaire.

Mme PLAUT. – Est étonnée sur les manifestations promotions, car il lui semblait que la Revue Boulisme ne devait rien coûter à la Fédération et il y a une dépense de 50 000 Euros pour l’année prochaine. Elle demande si la diminution des dotations aux Championnats de France est liée à la dépense engagée pour le Boulisme.

LE PRESIDENT. – Précise qu’il n’a jamais été dit que la Revue Boulisme ne devait rien coûter. L’année dernière, il a été dit qu’il serait possible de financer la participation à Boulisme signée pour 3 ans soit 120000 Euros sans engager de dépenses supplémentaires, rien que par rapport aux économies et aux recettes nouvelles qui n’étaient pas prévus au budget au moment du vote au Congrès. Il précise que nous avons économisé 70 000 Euros sur l’assurance qui était budgétée à 300 000 € et qui n’arrive pas à 230 000 € et obtenu deux recettes supplémentaires qui ont rapportés 30 000 €, une pour une récupération sur les Masters et une sur la participation de Médiatypé à nos dépenses.

En supplément également, le passage de notre partenariat assurance de 60 000 € HT à 60 000 € TTC et l'augmentation du partenariat de l'assurance MMA qui est passé à 85 000 HT. Le tout représente 145 000 euros. Pour les années suivantes, il faudra certainement faire un effort.

Pour la diminution des subventions aux Championnats de France, il y a l'élément Fédéral qui est fixe qui ne bougera pas et un élément SAOS, versé que s'il y a respect des obligations vis-à-vis des partenaires. Il précise que dans le budget nous avons dû préciser que les recettes SAOS au niveau Partenariat avaient diminuées. Il précise que s'il est budgété à 120 000 Euros c'était pour attirer votre attention sur le fait que des partenaires nous ont un peu abandonné après c'est la SAOS qui décidera si elle fait ce versement ou non.

Mme PLAUT. – Pour les budgets des Championnats de France, il y a des changements dans le cahier des charges qui n'étaient pas prévus quand nous avons fait notre budget. Cette année nous avons des charges supplémentaires, des recettes prévues qui ne pourront pas être menées à bien parce que des partenariats ne sont pas là, elle donne l'exemple des sacoches qui ne sont plus données par OBUT.

M. SIGNAIRE précise qu'il y a une dénonciation de principe au printemps et comme dans tout contrat il y a une renégociation ensuite. Les chiffres de la nouvelle négociation n'ont été connus qu'il y a trois semaines.

M. PLAUT. – S'interroge sur les 15.000€ à verser au titre de la captation d'images sachant que nous ne savons toujours pas s'ils seront bien télévisés.

LE PRESIDENT. – Précise que lorsque nous avons proposé ce Championnat, l'acceptation était sous réserve de cette participation au frais de captation.

M. CANTARUTTI. – ajoute que l'on n'empêche pas les organisateurs de trouver des partenaires, par contre il est demandé par les partenaires qui payent à l'année et qui nous permettent de vous verser la part SAOS, de respecter les contrats avec lesquels nous nous sommes engagés. Nous ne pouvons pas leur mettre en face des marques concurrentes ou ils ne viendront plus chez nous, et ce n'est pas une diminution de 1000 €uros par championnat mais de 50% si nous n'avons plus de partenaires.

Pour revenir sur OBUT pour 2007, nous ne pouvons pas vous donner les chiffres avant car nous venons de les connaître, comme il a été dit plus haut c'est un partenariat évolutif et qui arrivera peut-être au même partenariat que 2006.

Si la revalorisation de l'échange de marchandises se passe bien, la Fédération le répercutera immédiatement. La question fondamentale est de savoir si les Championnats de France appartiennent aux Comités Départementaux qui les organisent ou si ces Championnats de France appartiennent à la Fédération Française ? Vous avez délégation de la Fédération pour les organiser. Alors si la Fédération a des partenaires, elle doit les respecter lors de ses compétitions et ce n'est pas en mettant en face des concurrents directs que nous les respectons.

M. MUSCAT (*Président du Comité des Alpes-Maritimes*). – Il est nécessaire d'aller au-delà de ce débat de fond, il faut faire attention à l'exclusivité. Ce qui ressort du terrain, c'est que nous ne sommes plus en phase. Une majorité de gens ici sont contre l'exclusivité. Si on est engagé par contrat, il faut aller jusqu'au bout, mais après arrêter.

LE PRESIDENT. – Sur le fond, il répond sur les exclusivités qui ne sont pas forcément souhaitée par la F.F.P.J.P. Nous souhaitons éviter que des personnes qui nous aident à l'année soit reléguer par un concurrent qui n'aurait payé que pour cette compétition.

Nous avons fixé un barème dans lequel il ne peut y avoir d'exclusivité à moins de 100 000 € afin de pouvoir indemniser les Comités.

Concernant le versement des subventions aux Comités organisateur, **M. SIGNAIRE** propose d'enlever 20 000 Euros au budget du Centenaire, pour avoir les mêmes sommes que l'année dernière et ainsi respecter les budgets établis. La ligne subvention centenaire passe à 66 000 € au lieu de 86 000 € et on met 140 000 € au niveau des dotations pour les organisateurs Championnats de France.

M. GANDON (*Comité du Vaucluse*). – La prime annuelle AZUR l'année dernière était de 200 560,90 € on a parlé d'une perte de licence de 2,5 à 3% et on nous parle cette année d'un budget prévisionnel pour l'assurance de 250 000 Euros, pourquoi cette augmentation ?

M. SIGNAIRE. – Comme c'était un nouveau contrat, au départ nous n'avions pas une base chiffrée et il avait été dit que nous verserions 50 000 Euros par trimestre avec un ajustage en fin d'année par rapport à l'effectif réel. Cet effectif nous ne l'avons connu que le mois dernier, ce qui fait que nous allons avoir un supplément pour 2006 qui sera versé en 2007 de 27 000 €.

LE PRESIDENT. – Dit qu'il souhaite assurer une bonne assise financière à son successeur. Pour cela il demande l'accord du Congrès sur deux points.

Le premier est de décider qu'il y aura une augmentation minimale régulière de la redevance fédérale sur la licence – 20 ou 30 centimes tous les deux ans -, indépendamment d'autres hausses ultérieurement nécessitées par des besoins particuliers, afin de permettre au Comité Directeur et au Président, de faire des prévisions sur deux ou trois ans.

Le second a trait à la convention qui lie la Fédération et la SAOS à la revue *Boulisme*. Cette dernière contient en effet une clause selon laquelle l'aide fédérale de 120 000€ HT serait modulée en fonction du nombre des abonnés au 31 décembre, après la première année de diffusion. : au cas où le chiffre de 20 000 abonnés ne serait pas atteint au 31 décembre 2006, le deuxième versement de la Fédération pour 2007 serait diminué proportionnellement au nombre d'abonnés manquants par rapport à ce chiffre.

Or la revue n'aura un an de fonctionnement qu'au mois de juin. La société Prima Média propose donc de signer un avenant prévoyant que le premier versement se ferait en janvier au prorata des abonnés, le second intervenant en juin pour le solde.

Le Président qui est un fervent partisan de cette revue regrette d'ailleurs de n'avoir pas demandé, lors du congrès de Dax, une participation de 20 centimes par licence senior pour aider *Boulisme* et impliquer tous les dirigeants fédéraux, ce qui aurait évité bien des problèmes postérieurs. En effet une telle revue est un outil exceptionnel de communication et qui améliore l'image de nos disciplines, non seulement en interne mais, surtout, à l'extérieur.

D'ailleurs si ses dirigeants décidaient de la mettre en kiosque au mois de juin, il serait prêt à arrêter son dernier mandat en cours d'exercice si elle n'était pas présentée lors de l'émission Stade 2. Cette revue est vraiment intéressante pour nos licenciés et, sans doute encore davantage, pour le grand public, pour les millions de pratiquants occasionnels et pour notre image. Il est dommage que tous les dirigeants n'aient pas joué le jeu. Tout le monde se plaint du manque d'une revue et de visibilité de l'extérieur, mais il y a moins de monde lorsqu'il faut agir concrètement.

M. MINODIER. – Se prononce favorablement sur le principe de l'augmentation régulière à 0,20 centimes. Néanmoins, si les Ligues et Comités se mettent à faire de même, nous risquons d'avoir des augmentations importantes dans 10 ans par rapport au tarif actuel.

LE PRESIDENT. – Il dit qu’effectivement si la Fédération met 20 centimes peut-être que certaines Ligues mettront 50 centimes et que certains Comités mettront 1 Euro. Ils prendront l’argument de la Fédération pour faire leur augmentation. C’est pourquoi, il souhaite qu’elle soit minime et régulière, mais bien sûr pas durant 50 ans.

M. MUSCAT. – Sur le plan financier c’est certainement la meilleure idée qu’on ait eue durant cette journée. Une augmentation sur des mandatures est intéressante, sur des objectifs bien précis. Au niveau de Boulisme, il pense qu’il faudrait renvoyer des informations sur vos propres comités sur tout ce que vous pouvez investir en matière rédactionnelle ou de promotion de la Pétanque et du Jeu Provençal. Nous devons faire des efforts rédactionnels importants par rapport à des professionnels qui seraient capables de le faire pour nous. Il faut essayer d’avoir une grande banque de données sur laquelle on puisse prendre des informations.

LE PRESIDENT dit qu’une banque de données de photos existe depuis 10 ans, comptant actuellement environ 2000 photos. Il serait bien sûr souhaitable d’en avoir une d’informations. Il précise qu’en ce qui concerne les sacoches, elles seront fournies à tous les championnats de France par la F.F.P.J.P.

Il sollicite l’accord du Congrès:

- Sur l’augmentation de la redevance fédérale de 0.20€ (vingt centimes) uniquement pour les licences seniors en 2008 et 2010 ;
- Sur la signature d’un avenant avec *Boulisme* permettant de ne régler en janvier, non pas la moitié de l’aide prévue – 60 000 €HT – mais au prorata du nombre des abonnés constaté, le solde intervenant en juin ;
- Sur le budget prévisionnel 2008 présenté avec les modifications évoquées.

(Ces trois points sont adoptés à l’unanimité)

PARTENARIATS

M. MONTRUCCHIO (*Société ERREA*). – Directeur France de la Société Italienne ERREA, il rappelle que sa société a signé un accord avec la F.F.P.J.P. il y a deux ans.

Il a entendu ce qui a été dit durant le débat et souhaite effectuer une comparaison entre la Fédération Française de Football et la Fédération Française de Pétanque. Il y a quelques temps la Fédération Française de Football avait un contrat avec ADIDAS et l’équipe Nationale jouait en ADIDAS, mais bien entendu ce n’était pas le cas des autres équipes nationales et des clubs. Notre partenariat est identique, ERREA a signé avec la F.F.P.J.P. pour avoir l’image et faire des ventes comme l’a fait ADIDAS.

Par rapport au logo du centenaire, comme pour le football, ERREA dispose du logo et a créé une ligne personnalisée avec un image moderne, en septembre 2006, présentée lors des Championnats du Monde, et les joueurs ont pu les porter durant les championnats. Le logo du centenaire appartient à ERREA et il n’est pas imposé d’acheter ERREA.

LE PRESIDENT. – Précise que le logo a fait l’objet, par la Fédération, d’un dépôt de marque au niveau de l’I.N.P.I. Même sans ERREA, personne ne peut l’utiliser sans avis de la Fédération et sans royalties.

M. NAEGELEN. – En réponse à ce qu’il a entendu lors du débat, il signale que sa société se doit de faire respecter les droits de la Fédération. Les propriétés des Fédérations sont notamment ses logos, ses équipes de France et ses Championnats de France. Si les Championnats de France sont organisés en partenariat avec un Comité, Quarterback n’intervient pas dans la signature de la convention entre la Fédération et les Comités.

Néanmoins, il est de notre devoir d’éviter qu’une marque puisse récupérer les propriétés de la Fédération sans être partenaire de la Fédération.

En outre il tenait à préciser les relations contractuelles entre Quarterback et la Fédération. Quarterback a plusieurs missions : assurer la promotion de l’image de la Pétanque en France (les relations avec les médias en particulier la télévision) et d’apporter des ressources par les partenariats. Quarterback ne coûte pas d’argent à la Fédération, puisqu’elle ne fonctionne que sous forme de commissionnement à l’exception de très faibles honoraires lors de l’organisation télévisuelle des Championnats de France et de la Coupe de France.

Il ajoute que les sommes de 73 050 € sur les Masters sont versés par Quarterback à la Fédération et cette dernière paie les prix à hauteur de 73 050 € aux joueurs. Il n’y a donc pas de subvention versée par la Fédération à Quarterback.

Pour la première fois en 2007, Quarterback organise un événement international Féminin, avec le concours de la Fédération, qui sera diffusé sur une chaîne de télévision.

En conclusion, Quarterback essaie de mettre des solutions aux objectifs qui lui ont été donnés. (*Applaudissements*)

LE PRESIDENT. – Il est conscient que de s’occuper de la Pétanque ce n’est pas facile, à la fois en terme d’image et par le ressentie qui existe encore dans les rédactions des grands journaux nationaux.

M. MUSCAT. – Quarterback et son représentant, Denis Naegelen, font preuve d’un professionnalisme hors norme qui est visible aux seules retransmissions télévisées. Il tient publiquement à les remercier car la Pétanque a évolué grâce à cette technicité.

Par contre, il déplore que l’organisation de cette nouvelle manifestation destinée aux Féminines tombe en même temps que de grands événements comme celui de Nice.

Enfin, en matière de partenariat, il espère que dans le cadre des travaux de Quarterback l’ouverture sur les chaînes hertziennes se fera.

LE PRESIDENT. – Il est vrai qu’on pourrait s’attendre à ce que les retransmissions télévisuelles amènent de nouveaux partenaires. Mais pour la Fédération ce qui est important c’est l’image que l’on donne et de communiquer sur la Pétanque. Par exemple : le succès du trophée Canal+ (chaîne privée) a permis dans les milieux sportifs et politiques de faire évoluer l’image de la pétanque et d’amener beaucoup de gens à regarder la Pétanque. Cette image de la Pétanque à la télévision est essentielle pour nous et il ne faut surtout pas la perdre. Nous sommes parmi les Fédérations les mieux placées en heures de télévision.

M. NAEGELEN. – Il tient à rajouter au sujet de la télévision qu’il y 7 ans ils ont signé un accord avec PathéSport qui est devenu Sport+, à une époque où il y avait l’émergence de nouvelles chaînes de sport face à Eurosport et Infosport. Ils souhaitaient gagner des parts de marché et être présents sur un certain nombre de sport, ce qui a permis de valoriser un partenariat avec Pathé Sport repris par Sport+ et qui versait de l’argent en partenariat pour participer aux frais de production des émissions.

En 2006, la situation sur le plan commercial (de l’offre et de la demande) est totalement inversée. Il y a une fusion mise en place fin de l’année dernière, qui est juridiquement officielle depuis 3 semaines entre le Bouquet TPS et le Bouquet CANALSAT. Avant il y avait une concurrence, aujourd’hui il y a toujours deux marques mais un même propriétaire, on est dans une situation plus difficile.

En 2006, il a donc fallu renégocier dans des conditions totalement différentes. Le nouvel accord a été très long, il n'est pas encore signé, il le sera dans les 15 jours qui viennent. C'est un bon accord, puisqu'on préserve les acquis de la Fédération sur l'accord Sport+.

Il précise qu'il serait judicieux de se tourner également vers les chaînes comme Direct 8 ou TNT, peu regardées aujourd'hui, mais d'accès libre et gratuit. Il y en a 20 en France et ¼ de la France qui les reçoit, mais à court terme, 90% de la France sera couverte ce qui bouleversera le paysage audiovisuel français.

Mme PLAUT. – Revient sur le droit à l'image et précise que du point de vue d'un organisateur, les montants des subventions versées par les collectivités territoriales tiennent compte des aspects télévisuels et que l'impact est différent entre un passage sur une chaîne Hertzienne et une qui ne l'est pas.

LE PRESIDENT. – C'est indéniable, c'est pour cela que Quarterback se bat pour avoir les chaînes hertziennes au maximum.

M. BOUCHE (*Président du Comité du Puy de Dôme*). – S'interroge sur l'absence de la Pétanque dans les émissions telles que Stade 2 ou Tout le Sport sur *France Télévisions* ou dans le quotidien *L'équipe*. Il demande donc s'il n'est pas possible que Quarterback intervienne à ce niveau.

LE PRESIDENT. – Explique qu'au niveau de *L'Equipe*, ayant participé à un comité éditorial il y a quelques années, il se souvient que le rédacteur en chef du moment, lui avait dit textuellement que « *si l'on met un quart de page dans L'Equipe et l'on vend 100 000 numéros supplémentaires, tu as le quart de page tous les jours que tu veux* ».

C'est une décision de *L'Equipe* de ne pas passer la Pétanque comme d'autres sports. Pour Stade 2, c'est la même chose et il faut en plus que les résultats soient disponibles deux heures avant le début de l'émission. Donc si vous voulez que l'on donne les résultats des Championnats du Monde, il faut que le Championnat du Monde soit terminé à 15h30. On a réussi pour Montpellier car c'est la Fédération qui a payé notre production et qui a fourni gratuitement des images à toutes les chaînes, ce qui fait que toutes les chaînes sont venues faire des reportages sur place en annexe du championnat du Monde et on a eu l'écho sur Stade 2. Tout cela demande de l'investissement et cela nous a coûté relativement cher, et ce n'est pas notre métier.

M. NAEGELEN. – Dit qu'il y a un problème général de communication auquel s'ajoute deux difficultés majeures : l'image et la culture. Il est nécessaire de convaincre les journalistes. C'est un travail de longue haleine. Il faut en permanence travailler, fabriquer, avoir un studio de post production, envoyer par des faisceaux divers en espérant qu'ils seront repris par les journalistes, avoir une personne qui prévient, qui relance.

Il pense donc qu'il est indispensable d'avoir un budget spécial pour la communication.

LE PRESIDENT. – Il précise que dans la Presse Régionale Quotidienne (P.Q.R) c'est plus la relation personnelle qui joue et qu'elle est nettement moins influente au niveau national.

Il rappelle qu'en 1996 nous percevions environ 12000 Francs pour les boules et environ 100 000 francs de l'assurance. Aujourd'hui, nous en sommes à 200 000 €uros environ soit 10 fois plus.

M. VIDAL. – Précise qu’il dirige une rédaction, et qu’il a été journaliste. Il dit que les médias, c’est une industrie comme les autres. Il y a des passages obligatoires, il faut vendre avec constance et abnégation l’information aux médias. En tant que journaliste on reçoit beaucoup et finalement c’est la prime à la constance qui paie. Ça marche avec la P.Q.R., ça marchera avec la TNT, ne pas espérer avoir des reprises media au sens général sans le concours de professionnels qui feront ce travail de fourmi avec beaucoup de constance chaque jour pour alimenter les rédactions.

LE PRESIDENT. – Présente M. Simon Renucci, Député/Maire de la ville d’Ajaccio qui sera parmi nous ce soir et lui laisse la parole.

INTERVENTION DE M. RENUCCI

M. RENUCCI (*Député Maire de la Ville d’Ajaccio*). – Je suis très heureux, au nom de la ville d’Ajaccio et avec le partenariat du Comité de Pétanque de la Corse du Sud de vous accueillir. Je suis d’autant plus fier que vous êtes un sport où il y a un très bon esprit notamment parce que les championnats se font par équipes. Pédiatre de profession, je suis sensible à l’aspect préventif plutôt que répressif. Il est donc nécessaire de véhiculer les valeurs éducatives du sport. Vous en êtes les promoteurs, je tiens à vous en féliciter. L’esprit de convivialité, de partage et d’amitié de vos disciplines est extrêmement positif.

Je remercie M. CASILI et son équipe ainsi que la Fédération et son Président. Je souhaite émettre deux vœux, le premier que vous soyez très satisfait de votre séjour et que vous voyez la Corse avec votre cœur et qu’ensuite, lorsque vous aurez quitté Ajaccio, qu’elle soit comme votre maman, qu’elle ne vous quitte plus. Merci d’être venu jusqu’ici. (*Applaudissements*)

LE PRESIDENT. – Vos deux vœux sont exhaussées parce que ce congrès s’est déroulé de façon parfaite, nous sommes dans un instrument magnifique, très fonctionnel où l’on a tout sur place et l’organisation est parfaite.

L’équipe du Comité de Corse du Sud a été exemplaire et le souvenir sera encore enjolivé par le temps dont nous bénéficions à l’extérieur et qui nous a permis d’apprécier la beauté d’Ajaccio et de toute la baie. On a eu grand plaisir à être chez vous pour cette manifestation. (*Applaudissements*)

Il en vient à la suite de l’ordre du jour et donne la parole à Mme Josiane GALLAND pour présenter le Centenaire de la Pétanque.

CENTENAIRE DE LA PETANQUE

Mme GALLAND (*Vice-présidente de la F.F.P.J.P. et responsable de la Commission Centenaire*). – Elle demande quelques applaudissements de compassion, car elle est la personne qui a perdu en 15 secondes, 20 000 €uros. D’abord elle précise que le travail a été effectué en groupe et elle remercie les membres de la Commission : Le Président Claude AZEMA, Marguerite BRIANCON qui en est en charge de l’historial, Céline THEDEVUIDE ainsi que Messieurs ARNAL, CAMPO, CANTARUTTI, DESBOIS, MOREAU, NICOLIER, NATAF, SIGNAIRE, sans oublier notre informaticien préféré Claude STIRMEL. Egalement, elle remercie Michel POGGI qui est membre du Comité Départemental des Bouches du Rhône et qui actuellement prépare des documents qui serviront à confectionner notre exposition itinérante. Tout ceux qui ont, en dehors de groupe, travaillé pour faire de cette année 2007 une réussite. Actuellement au siège, il y a une équipe formidable qui sous la houlette de Xavier GRANDE participe également à la réussite de cette année symbolique.

(Images et textes présentés à l’écran par C. STIRMEL)

Quel est le but de cette action ? Faire découvrir notre passion pour la Pétanque à un maximum de personnes issues de nos structures mais surtout à celles qui ne participent pas à nos activités fédérales lors d’organisations qui ne sont pas simplement une date donnée mais qui vont illustrer cette année 2007 pendant toute sa durée.

Les points forts au niveau de la Fédération :

- la journée mondiale de la Pétanque le 2 juin 2007
- la journée du 13 juillet est très particulière puisque nous allons mettre à l’honneur le Comité des Bouches du Rhône où s’est déroulée la première partie de pétanque sur le terrain de l’association actuellement baptisée Jules LENOIR à la Ciotat et il y aura une reconstitution de la première partie de pétanque en ensuite se déroulera une étape de Master, suivie d’un feu d’artifice qui devrait faire apparaître le logo du centenaire.
C’est une journée particulière car c’est une commémoration.

Autres actions :

- concours de dessins ouverts aux jeunes jusqu’au 31 mai
- chansons, l’une d’entre elles a été choisie pour les manifestations fédérales,
- affiches qui comportent le logo du centenaire seront mises à votre disposition pour annoncer ces événements,
- diplômes du centenaire pour récompenser les dirigeants qui auront particulièrement œuvré pour faire connaître la Pétanque à travers ce centenaire, ils seront disponibles auprès du siège,
- exposition des grands événements survenus depuis la création de la Pétanque. Elle sera mise à disposition (elle sera faite en plusieurs exemplaire),
- banderoles
- objets publicitaires pour le centenaire : le but avec le logo, l’autocollant du logo les parapluies, les cravates, les mètres ruban (bleue), l’étui isotherme, la montre, la médaille émaillée ainsi qu’une inclusion.

Les agendas du centenaire, dont le tirage s'est fait en série limitée, ont tous été achetés. Il y aura le cahier fédéral qui reprend toutes les informations dans l'agenda. Une dotation sera adressée à chaque Ligue, calculée par rapport au nombre de clubs, charge à elle de faire la distribution au niveau des Comités et de nous adresser un récapitulatif des actions qui ont été menées par elle-même et par ses Comités.

- Un site sur la Pétanque qui a Cent Ans. Nous avons déjà recensé des personnes qui nous ont averti de manifestations. Il serait bon de nous faire parvenir ces informations car la revue Le BOULISME va nous relayer.
- Un stand WIART sur le site du Congrès avec les articles du centenaire.

Un catalogue de la SAOS va être édité très prochainement avec les objets du centenaire et les objets de la SAOS.

La Fédération fera en sorte que cet événement soit à la mesure de ce qu'il faut faire pour se faire connaître. La Fédération compte sur vous pour fêter ce centenaire dignement, pour sensibiliser notre sport auprès d'un maximum de personne. Vive la Pétanque, vive le centenaire et merci au Jeu Provençal qui lui a donné naissance. (*Applaudissements*)

LE PRESIDENT. – Remercie Mme GALLAND. Pour le Centenaire, Marguerite BRIANCON a fait un historial qui contient une masse d'informations étonnantes sur tous les gens qui ont participé aux Congrès Nationaux, sur tous les Comités. Elle voudrait avoir pour tous les Comités l'histoire de ceux-ci et si c'est possible des photos, sinon les noms des Présidents, Secrétaires et Trésoriers successifs. Certains Comités l'ont fait, merci à eux.

Quelques informations seront complétées par quelques historiens comme M. Henri BERNARD et M. Jacques THERON. Merci donc à tous ceux qui ne l'ont pas encore fait, d'envoyer à Marguerite une page sur le Comité, son histoire, sa date de création, ses principaux Présidents, etc. Cet historial sera diffusé sous forme de CD.

Il laisse la parole à Mme BRIANCON.

Mme BRIANCON. – Elle remercie M. le Président BERNARD, Claude AZEMA, et tous ses collègues et amis de lui avoir permis de prendre la parole et de lui avoir fait confiance pour l'élaboration de l'historial fédéral.

Depuis le début de l'année dernière, il a été annoncé régulièrement ceux qui étaient entrepris par la Fédération pour cette année du Centenaire. Cette année revêt un caractère particulier, celle-ci doit être une année mémorable et prestigieuse pour cet anniversaire. La pétanque à 100 ANS. « Qui sommes nous, à côté de modestes bénévoles qui continuent l'œuvre commencée par d'autres, rien de plus. » Il est vrai que souvent pour certains et beaucoup plus pour d'autre, nous ne faisons qu'un bref passage. Il faut un peu d'humilité et d'abnégation pour penser plus souvent à toutes celles et ceux qui ont eu beaucoup plus de mal et de travail pour que cette grande « Dame », la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal, voit le jour. Il est vrai qu'il est souvent difficile de rassembler et de garder des documents, des photos qui pourraient encombrer nos placards, les archives prennent de la place et souvent notre mémoire fait défaut, pour reconstituer les listings des anciens dirigeants de notre Ligue ou Comité, d'où l'intérêt de cet historial.

Aujourd'hui, déçue car en début d'année 2006, elle s'était engagée sur un parcours important : le souvenir, la reconstitution de la vie de la Fédération, mettre enfin un visage sur des noms. Elle a obtenu des archives fédérales qui sont au siège qui ne commence qu'en 1965. Le contenu est limité et ne contient que très peu de photos. Grâce au compte rendu des congrès, elle a pu reconstituer année par année la présence des membres des Ligues, des Comités, de la Fédération à ces rendez-vous annuels. A ce jour, seulement certains d'entre-vous ont répondu au courrier qu'elle avait adressé par e-mail. Il y a peu de réponses et cela est regrettable pour nous tous et surtout pour l'histoire de notre Fédération.

Cela voudrait-il dire que le travail de nos anciens ne nous intéresse plus. Le travail au sein des Ligues et Comités est de plus en plus prenant et le temps nous manque pour

accomplir certaines choses. Il est vrai également que les bénévoles qui s'investissent manquent de plus en plus et qu'il faut remettre certaines tâches au lendemain.

Son vœu était de retracer la vie de la Fédération pour avoir à notre disposition un document à présenter. Car en pensant à tous ces amis qui nous ont fait partager leur passion et aimer ce que nous faisons aujourd'hui, elle aimerait dire comme tous ces jeunes que nous côtoyons « je voudrais ressembler à un tel ou à un tel qu'il soit champion ou dirigeant, choisir un idéal, une vedette à qui ressembler ». Nous avons besoin chacun à notre manière d'accomplir, de construire quelque chose, c'est aussi cela réussir. Chacun d'entre nous n'a-t-il pas un jour pensé : « je voudrais continuer ce qu'il a commencé » en pensant à une personne en particulier qu'il a admiré, apprécié et estimé par son travail.

Toutes ces personnes qui ont créé la Fédération, qui l'ont faite vivre année après année ne mérite-t-elle pas votre admiration ? Dans l'historial quelques histoires sont racontées : certaines sur la création, d'autres sur la naissance de la pétanque, des photos anciennes des boules cloutées y ont une place privilégiée. Ensuite vous trouverez le discours que le Président BERNARD a fait lors du Congrès de Poitiers pour le 50^{ème} anniversaire de notre Fédération, quelques cartes postales anciennes permettront de retracer une partie de notre sport dans différentes étapes. Il y aura une gravure sur CD, quand l'historial sera plus étoffé.

Elle remercie toutes les personnes qui lui ont adressé des documents et photos, également toutes les personnes qui ont créé et fait vivre la Fédération., Elle adresse ses meilleurs vœux de réussite sportive pour ce centenaire et que 2007 soit une grande année. (*Applaudissements*)

INTERVENTIONS DE MM. ARNAUD (U.S.E.P) ET NATAF (D.T.N)

M. NATAF (*Directeur Technique National*). – Précise qu'il a été envoyé à tous une lettre réalisée conjointement entre la F.F.P.J.P et l'U.S.E.P concernant le Challenge des Ecoles. Il laisse la parole à M. ARNAUD pour présenter l'U.S.E.P.

M. ARNAUD (*Vice-président de l'U.S.E.P.*). – Remercie le Président Claude AZEMA de l'invitation qu'il a transmise au Président de l'U.S.E.P. : Jean-Michel SOTTERO qui s'excuse de ne pas pouvoir être là et qui lui a demandé de représenter l'U.S.E.P.

L'U.S.E.P. c'est l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré. Elle a été créée en 1939 et développe ses activités dans et autour des écoles publiques en s'appuyant sur des associations. Actuellement elle représente plus de 825000 enfants et adultes licenciés dans près de 13000 associations d'écoles. L'U.S.E.P. est structurée en Comités Départementaux et Régionaux. C'est une Fédération Sportive Scolaire qui est membre du CNOSF depuis 1986 et au niveau national il y a un Comité Directeur de 24 membres qui la dirige. Depuis l'assemblée historique de Romans en 2004, il y a un Président, auparavant commun avec l'UFOLEP.

Ces activités tournent autour de 3 dimensions : la dimension pédagogique, associative ou citoyenne et sportive.

L'année 2006 a été particulièrement riche en événements sportifs à dimension nationale : le petit tour à vélo, le mois des maternelles, les rencontres internationales U.S.E.P., la semaine nationale du citoyen sportif et le fil rouge « scolarugby », autour de la Coupe du

Monde de Rugby. Depuis sa création, les aspects pédagogiques du sport et de ses bienfaits pour la santé et pour l'équilibre général des enfants de 4 à 11 ans ont été développés. C'est toujours le goût d'une pratique physique et sportive régulière qui a été développée. Certains principes sont défendus : la mixité c'est-à-dire que dans toutes les activités, garçons et filles pratiquent ensemble, d'ailleurs souvent à âge égal, les filles sont souvent plus performantes que les garçons. L'U.S.E.P. est contre la spécialisation précoce des enfants ainsi il est proposé une palette diversifiée d'activités et permet la découverte et pratique d'une multitude de sports.

L'association d'écoles U.S.E.P. reste le lieu privilégié de l'action fédérée au niveau départemental. Cependant l'action doit être également relayée dans les régions, même si paradoxalement le sport ne figure pas dans la loi de décentralisation. Les régions se sont déjà emparées de cette compétence et des événements sportifs importants devront leur être confiés en gestion directe. L'enfant est d'abord un citoyen avant d'être un sportif et en conséquence les valeurs sociétales doivent toujours être présentes dans la définition du contenu de nos actions. Les activités sportives sont un moyen de décliner ces valeurs et permettre concrètement sur le terrain de vérifier si les enfants s'en sont emparées. L'enfant est étroitement invité à préparer la rencontre et à participer à son élaboration. Il devient un acteur sur le terrain et ensuite un arbitre ou un officiel. Il tient tout au long de la rencontre des rôles différents qui lui permettent d'avoir une approche diversifiée de la pratique sportive. Il s'agit également de mettre en valeur des notions de fairplay parmi les jeunes licenciés : des notions d'amitié, de respect de l'autre, d'esprit sportif qui transforment toutes nos activités en une forme de culture. Le fairplay est un mode de pensée et pas seulement un comportement. Le projet éducatif est lié dans ce contexte, il est lié à une culture de paix et les valeurs défendues de dignité, de respect de l'autre, de tolérance se retrouvent à travers la pratique sportive dans ces valeurs de fairplay et de respect. Le sport dans son approche citoyenne est un solide vecteur de fraternité. L'U.S.E.P. a intégré tous ces principes dans ses organisations nationales, régionales ou départementales. Le positionnement autour de l'école est primordial, le renouvellement de la Convention Ministère de l'Education National/U.S.E.P. en septembre dernier confirme le rôle d'interface entre l'école et les fédérations que doit jouer l'U.S.E.P.

Elle se veut en phase avec l'environnement sportif, c'est pourquoi elle entend dialoguer avec les fédérations délégataires afin de réguler et d'harmoniser leurs actions en direction de l'école. Les conventions en cours seront revisitées dans le sens d'une plus grande coopération autour de valeurs humanistes. Les contacts pris avec les fédérations délégataires, environ une trentaine actuellement, démontrent la volonté de travailler ensemble au service de l'enfant, un exemple concret de coopération est l'action qui est menée actuellement avec l'UNSS et la F.F.Rugby et le Ministère de l'Education Nationale autour de la Coupe du Monde de Rugby 2007.

Plus particulièrement les relations avec la F.F.P.J.P., il n'y a pas eu au niveau national d'accord ou de convention signée, ce qui n'a pas empêché les départements et régions d'avoir une activité Pétanque, car dans le cas précis où il n'existe pas de convention nationale, cela ne veut pas dire que les départements ou régions ne peuvent organiser cette activité sportive. Cela doit se faire dans les principes généraux de l'U.S.E.P. Chaque année, il est demandé aux départements et régions de faire remonter les participations par activité.

L'activité Pétanque en 2006 a impliqué 29 départements situés dans 15 régions, ce qui représente un taux de présence intéressant, plus de 8000 enfants. La palme revient à la région Nord Pas de Calais avec 100%, suivie de la Franche Comté et la Lorraine.

Comment l'U.S.E.P. a rencontré la F.F.P.J.P., un article paru dans Sud Ouest concernant la F.F.P.J.P. qui déclarait sa volonté d'accompagner au mieux l'école en proposant sa pratique sportive.

L'U.S.E.P. a donc pris contact avec la F.F.F.P.J. avec tout d'abord en juin 2006 une rencontre entre M. NATAF et M. MARSHALL et ensuite le 29 novembre dernier une rencontre au plus haut niveau entre les deux Présidents. La volonté de travailler ensemble

s'est dégagée, première action concrète l'U.S.E.P. lors de son dernier Comité Directeur a décidé d'accompagner l'action de la F.F.P.J.P. : « Challenge Pétanque du Centenaire », un courrier signé par les deux Présidents a été envoyé dans toutes les associations U.S.E.P. soit environ 13000 lettres en s'appuyant sur le passeport pétanque pour faire passer un maximum de tests de bouchons et de boules qui seront comptabilisés sur le bordereau joint au courrier.

D'autre part, l'idée de signature d'un protocole d'accord ou d'une convention doit être retenue et concrétisée rapidement.

Il conclue que sa présence à l'Assemblée Générale montre bien tout l'intérêt que l'U.S.E.P. porte à la pétanque, discipline qui peut se pratiquer facilement dans les écoles car ne demandant pas des infrastructures importantes. De plus, il faut des qualités particulières : adresse, concentration, coordination qui peuvent participer au développement psychomoteur de l'enfant. Rien ne devrait donc s'opposer à une prochaine collaboration efficace entre l'U.S.E.P. et la F.F.P.J.P.

Il souhaite un bon anniversaire en soulignant que 100 ans d'actions montrent bien un profond enracinement historique. La Pétanque fait partie du patrimoine français et après avoir traversé le 20^{ème} siècle, elle continuera à se transmettre de génération en génération tout au long du 21^{ème} siècle pour le bonheur de tous ces participants. Il remercie l'assemblée. (*Applaudissements*)

Il offre au Président AZEMA la cravate officielle de l'U.S.E.P. (*Applaudissements*)

LE PRESIDENT. – Remercie M. ARNAUD et pense que la collaboration avec l'U.S.E.P. va être très fructueuse et très intéressante. Il laisse la parole à Victor NATAF pour conclure.

M. NATAF. – Présente son nouveau collaborateur : M. Jean-Yves PERONNET, qui arrive de la Lyonnaise, professeur de sport. Il précise qu'il n'a pas été facile d'obtenir le poste de cadre, comme nous sommes à la baisse plutôt qu'à l'augmentation et que maintenant nous avons deux postes à la Fédération. Jean-Yves a quelques missions prioritaires notamment accès sur les jeunes, les féminines, sur la formation et il va mettre en place un logiciel d'observations, de statistiques.

Il dresse le bilan de la saison 2006.

(Diaporama sur le bilan 2006 présenté à l'écran)

JOUEURS

- Les résultats 2006 ont été cette année assez satisfaisants puisque sur 6 titres possibles nous en obtenons 4 :
- Triplette senior et jeune, Tir de précision féminin et jeune et une 3^{ème} place pour la triplette féminine.
- Les stages au nombre de 3 chez les jeunes et 3 chez les féminines ont été organisés et ont permis de sélectionner nos équipes et de détecter de nouveaux joueurs.
- Pour les jeunes 20 joueurs ont été convoqués pour les divers concours en France et à l'étranger.
- Pour les filles 16 joueuses ont été sollicitées pour participer à différents concours.
- Pour les espoirs 28 joueurs ont participé à différentes compétitions.
- Enfin les seniors ont été regroupés trois fois avant les championnats du monde
- 48 athlètes ont suivi l'évaluation médicale.

FORMATION

- BF1 : 194 candidats et 132 admis soit 68%
- BF2 : 17 candidats 15 admis soit 88%
- Il en ressort une meilleure préparation des examens mais un manque d'information et de formation à notre base
- Le colloque doit nous permettre d'améliorer notre communication.
- Il faut mettre à jour notre fichier éducateur et un bordereau vous sera adressé en ce sens

DIRECTIVES 2007-2008

Les objectifs sportifs :

- Championnats du Monde seniors en Thaïlande
- Championnats du Monde Jeunes au Japon
- Championnats d'Europe féminin en Turquie
- Championnats d'Europe espoirs féminins et masculins

Les sélections :

- Elles se doivent d'être identiques à chaque niveau, nous vous rappelons que les critères sont :
- La performance en triplète
- Le palmarès
- La valeur au poste de prédilection
- Le comportement sur le terrain (capacité d'adaptation à des partenaires différents, analyse tactique et stratégique, présence sur le terrain)
- Ces sélections ont un objectif de formation des équipes nationales, il faut donc envisager que la compétence des athlètes soit compatible avec cet objectif.

Les Formations

- Continuer les formations de bases, initiateurs, BF1 et BF2 en améliorant la formation et la préparation aux examens.
- Le diplôme d'état tant attendu devrait voir le jour en 2007 les textes officiels sont parus et nous pouvons envisager l'écriture du texte et du référentiel de formation ainsi que la mise en place de la formation.
- La fédération envisage la création d'un organisme de formation pour pouvoir mieux développer nos actions en matière de formation en direction des éducateurs mais aussi des dirigeants.
- Rappel : dans le cadre du Brevet Professionnel des activités pour tous il existe une unité complémentaire pétanque pour les titulaires de ce B.P.

Les actions 2007 :

- Un protocole d'accord a été conclu avec l'U.S.E.P. M. Jean-Claude ARNAUD Vice Président est présent aujourd'hui pour vous présenter cette action conjointe, importante pour nos deux Fédérations.
- Ce protocole, comme je l'espère sera suivi d'une convention.

- Des contacts ont été pris également avec l'UNSS pour poursuivre cette action avec le 2ème degré.
- Dans le domaine des outils pédagogiques, un logiciel d'observation et de données statistiques est en cours d'élaboration sous la houlette de Jean-Yves Peronnet.
- Le projet d'un travail sur l'entraînement est aussi à l'étude, avec une publication sous forme DVD.
- Le colloque pour les éducateurs devrait nous permettre une meilleure communication interne et un accès aux informations pour tous nos éducateurs. Des informations en ligne pourront être consultées sur le site fédéral.
- La signature de la convention d'objectif 2007 avec le Ministère devrait intensifier nos actions en direction des publics particuliers (sport adapté, handicapés)

Conclusion

- la DTN souhaite une réflexion sur la labellisation des nationaux et une harmonisation des qualificatifs aux championnats de France, ces 2 actions permettraient de classer plus objectivement nos joueurs et montreraient une image valorisante de notre sport en présentant des manifestations dignes d'une vraie vitrine de notre fédération, sans oublier tous les concours de proximité qui aident au développement de la pratique du plus grand nombre ;
- la DTN est un secteur qualifié de «*budgetivore*» mais notre rôle n'est-t-il pas avant tout le développement du sport dans tous ses aspects.

LE PRESIDENT. – Remercie Victor pour le travail accompli et également Jean-Yves ainsi que tous les éducateurs.

Il laisse la parole au « duo » informatique : MM. Christian READ retraité depuis peu qui va pouvoir épauler Claude STIRMEL.

INFORMATIQUE

M. STIRMEL (*Président de la Commission Informatique*). – Tout d'abord, veuillez nous excuser pour le surplus de travail que vous avez dû assumer à cause du retard de la réception du nouveau support de licence et des vignettes.

Personnellement, je pense que nous nous sommes bien sorti de ce petit cauchemar et grâce au dynamisme de vos secrétaires et de vos administrateurs nous avons limité les dégâts et pu honorer les délais de délivrance des licences 2007.

Pour ma part, je me suis efforcé à régulariser les dysfonctionnements de GESLICO au maximum et je peux dire que du 1^{er} novembre à ce jour, j'étais dans mon bureau de 8h du matin à 20h du soir au service des utilisateurs du logiciel.

Il est vrai que les dernières modifications du logiciel n'ont pas bien été expliquées et qu'un manuel d'utilisation en ligne est plus que nécessaire. Mais malheureusement, pour réaliser ce manuel il faut disposer du temps libre ce qui n'est guère le cas et surtout pas en cette période de fin d'année.

Et puis il y a aussi le problème de la connaissance de l'outil informatique. De nombreux utilisateurs ne connaissent pas toutes les fonctions du logiciel.

C'est comme pour nos règlements officiels et leurs applications : chacun fait sa petite « cuisine » interne, certains Comités utilisent le logiciel comme bon leur semble. Il faudrait une fois pour toute, travailler de la même façon partout de nord au sud et de l'est à l'ouest.

Pour la formation, je m'adresse tout particulièrement aux Présidents de Ligue en leur précisant qu'ils peuvent demander des subventions à leurs conseils régionaux. Des sommes de 500€ 1000€ et même plus, leurs sont facilement attribuées pour la formation des cadres sportifs, et également à leurs dirigeants élus et aux personnes qui veulent se perfectionner à la micro informatique. Je pense que de temps en temps une formation dans ce sens est nécessaire pour connaître l'évolution d'un logiciel de gestion.

A l'époque, j'ai animé ces genres de formations dans les Ligues d'Auvergne et P.A.C.A ; je me suis également déplacé dans beaucoup de Comités notamment pour leur installer un ordinateur, et par la même occasion je leur ai également montré l'utilisation complète et détaillée de GESLICO.

Mon passage leur a été bénéfique et tous ces Comités savent maintenant bien utiliser notre logiciel et n'ont pas eu les problèmes par manque de connaissances de l'applicatif que certains ont connu récemment.

Je profite également de mon intervention pour vous rappeler quelques points essentiels à retenir pour le bon fonctionnement de GESLICO :

- le nom d'un club ne doit pas comporter de signes tels que la virgule, les points, les traits d'union, exemple : A.S. PETANQUE DE ST. JULIEN-ALLONNES (exact= AS PETANQUE DE ST JULIEN ALLONNES) ou autres signes comme le point d'interrogation ou le point d'exclamation le seul autorisé est le tréma

- idem pour le nom du joueur pas de signe sauf le tréma. Il y a beaucoup de prénoms comportant des virgules, par exemple: Jean, Michel donc ne pas mettre une virgule entre le premier et le deuxième prénom.

- Rubriques à tenir à jour : composition du bureau d'un comité, c'est le président ou la personne qui dispose du profil 3 (administrateur comité) qui peut faire ces modifications. Pour le changement de la composition d'un comité de la Ligue c'est plus compliqué puisqu'un utilisateur de Ligue n'a pas les accès création, modification ni suppression il faut donc m'adresser la composition du comité de la Ligue en m'indiquant le numéro de la licence et la fonction de chaque élu.

- Autres rubriques : celles des arbitres, éducateurs qui sont très utiles pour notre DTN et la Commission d'Arbitrage Nationale – à saisir également les rubriques palmarès et récompenses qui sont utiles pour les statistiques. A noter que celle de la rubrique « DIRIGEANT » s'incrémente automatiquement en allant dans le module CLUB et en complétant les élus composants le comité du club.

- Nettoyage des doublons : merci de faire un examen des lieux et procéder à un petit nettoyage.

- Saisie des concours : je rappelle que les concours nationaux et internationaux y compris les féminines, les vétérans, les jeunes et pour le Jeu Provençal sont enregistrés par le personnel du siège. Résultats à saisir à partir des 1/8 de finales – il y a encore des délégués et arbitres des concours nationaux qui ne communiquent les résultats que jusqu'aux 1/4 de finales.

Tous les autres concours sont à enregistrer par les Comités et je précise bien TOUS les CONCOURS – certains comités ne saisissent que 30 ou 40 concours : pas de championnats départementaux, pas de championnats de ligues etc, etc.

- Pour les départements Dom/Tom, il faut saisir toutes les licences (Guyane – Mayotte – Polynésie Française ou Tahiti) et également enregistrer tous vos concours ce qui n'est pas le cas pour la plupart des Comités Dom/ Tom.

- Chapitre SUSPENSIONS : module qui est géré par Alain NICOLIER - pour libérer un suspendu qui vient de payer son amende il faut faire un message ou mail à Alain NICOLIER et lui signaler que le suspendu X vient de payer son amende.

Pour terminer l'utilisation de GESLICO, je rappelle aux Présidents de Ligue qu'ils disposent d'un accès spécifique pour pouvoir consulter et imprimer les données des joueurs et concours au sein des comités qui leurs sont rattachés.

Avenir de la licence support papier :

En 1997 au Congrès de Strasbourg, suite à mon élection au Comité Directeur, je vous ai proposé le réseau informatique par Internet – croyez-moi au début c'était très pénible de persuader certains d'entre vous – un jour il y en a un qui m'a dit : STIRMEL tu veux nous imposer le net, les emails, les connexions sur Internet, « tu te prends pour un astronaute, tu es un grand rêveur »!!!!

Non, je ne suis pas un rêveur et grâce à mon job professionnel à l'époque j'ai vu l'avenir « oui Internet c'est l'avenir ». Si vous avez suivi les vœux du Président CHIRAC, le 31/12 au journal de 20h il parlait de l'avenir d'Internet.

Mais en France nous avons 10 ans de retard sur les USA et 5 ans sur l'Allemagne, et la Grande Bretagne et même sur la Belgique. Je suis persuadé qu'il faut nous diriger dans le sens où chaque club de pétanque, la majorité des arbitres, dirigeants, éducateurs et mêmes joueurs dispose de l'outil informatique.

Mon premier but, à savoir l'informatisation et la gestion des licences et des concours étant largement concrétisé, je remercie au passage le Comité Directeur pour la confiance et tous les membres de la Commission Informatique qui m'ont aidé et conseillé dans cette entreprise, maintenant je vous sollicite pour mon deuxième projet, « mon prochain cheval de bataille » : le support de licence style carte bancaire.

Là aussi, nous avons pris un grand retard comparé aux autres fédérations tels le JUDO, le GOLF, le TENNIS de TABLE, la NATATION et même le BILLARD où je suis licencié actif.

(Projection sur écran des différents supports recto et verso)

Claude STIRMEL présente le format de la licence de la Fédération de Billard qu'il a réceptionné à son domicile, format par lettre personnalisée avec la licence détachable, le cadre de l'attestation médicale à remplir par le médecin, le retour de cette lettre format au comité départemental ou au club et validation de la licence carte bancaire par codes barres.

Il pose donc la question suivante : Voulez vous continuer le système actuel avec le système fastidieux de collage des papillons et d'impression du support papier ou bien voulez le progrès ?

Diverses informations sont également diffusées telles que l'acquisition de logiciels Microsoft (Office 2003 – Office 2007 – Windows XP) à des tarifs réduits et également la mise à disposition du nouveau logiciel de tirage au sort GESTION CONCOURS réalisé par Didier SCHMITT du Comité de la Moselle ainsi qu'un applicatif utilitaire pour la gestion et classement du CEC (Championnat par Equipes des Clubs).

LE PRESIDENT. – Remercie MM. Claude STIRMEL, Daniel READ et Didier SCHMITT pour leur travail et leur disponibilité.

INFORMATIONS AUX LIGUES ET COMITES

Il est signalé que la Convention Collective Nationale du Sport a été étendue, par le biais du Conseil Social du Mouvement Sportif (COSMOS) et s'impose donc à tous les groupements employant du personnel.

Parallèlement au COSMOS, il a été créé au C.N.O.S.F un organisme de formation, l'IFOMOS, qui a sorti un catalogue de formation très intéressantes, notamment au niveau des financements européens.

E ce qui concerne le CNDS, étant donné les nombreuses demandes, il a été fixé de nouvelles règles pour les équipements. Toutes les années, il y aura au moins une installation et éventuellement une deuxième en fonction des disponibilités de ce fonds. Il faudra que ce soit une réalisation au moins d'importance régionale.

Le groupe de travail sur les Compétitions par Club s'est réuni hier. Jean CAMPO présentera ses propositions et celles qui seront retenues au Comité Directeur et Conseil National seront communiquées, certaines pour applications et d'autres sous forme de recommandations.

Il laisse la parole à Patrick MESSONIER et Jean-Pierre MAS.

Jean-Pierre MAS (*Pétanqueur*). Le 27 octobre 2005, Valérie qui est la secrétaire du Mondial de Pétanque de Millau, a donné naissance à une fille prénommée Ilona.

Malheureusement, le bonheur de la naissance a très vite laissé la place au désespoir de la maladie. Ilona est née avec de très lourds handicaps qui n'avaient pas été détectés durant la grossesse. Elle a été enlevée à sa maman dès sa première heure de vie pour subir de très nombreuses interventions chirurgicales qui lui permettront lorsqu'elle sera adulte d'avoir une vie presque normale. Des amis ont initié une opération pour venir en aide à Valérie et à sa famille visant à apporter un peu de chaleur à la famille et une aide essentielle.

La solidarité du monde de la Pétanque a joué à plein partout en France à un point inimaginable. Grâce à cela et à la médecine, aujourd'hui Valérie et Eric peuvent envisager une autre vie pour leur fille. Un tel élan de solidarité ne pouvait être stoppé sur sa lancée.

C'est pourquoi il a été créé une Fondation qui viendra en aide, grâce au fonds récoltés dans le milieu de la Pétanque, aux familles de pétanqueurs qui seraient touchées par des fatalités voisines ou par des problèmes financiers dont les enfants auraient à souffrir. La fondation a été baptisée : FONDATION ILONA. Aujourd'hui, ils aimeraient (Patrick et Jean-Pierre) rendre l'information nationale. C'est pratiquement unique dans le monde sportif.

De nombreuses actions ont eu lieu et déjà certains comités départementaux se sont montrés généreux et notamment des joueurs comme des champions du monde. Ils espèrent que les Comités et Ligues seront le relais de cette fondation. A une époque où l'on parle beaucoup de violence sur les terrains et au moment où la F.F.P.J.P voit ses licenciés baissés.

La fondation peut montrer qu'un formidable élan d'amour et d'entraide existe dans notre monde de la pétanque. (*Applaudissements*)

LE PRESIDENT. – Donne quelques informations internationales et diverses :

- le Président de la CMSB qui était assuré par M. LAGIE Bruno a changé et la présidence est passée sous la Direction de M. RIZZOLI qui est le Président de la Fédération Internationale de Rafles, ayant fait un versement d'une subvention à la CMSB de 300 000 Euros.
- Les championnats du Monde auront lieu au Japon les 13-14-et 15 juillet pour les Jeunes et en Thaïlande du 19 au 24 septembre pour les Seniors.
- Pour le Médical, le Dr IANNARELLI travaille à l'établissement d'une liste de contre indications.

Il donne la parole à M. BERNARD.

M. BERNARD (*Président Honoraire de la F.F.P.J.P.*). – M. le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Comité Directeur, Mesdames et Messieurs les Présidents de Ligues et Comités Départementaux, nous sommes dans l'année du centenaire et je dois vous dire tout le plaisir que j'ai à me trouver parmi vous ici à Ajaccio. Pour cette année du centenaire, il faut rétablir certaines choses : c'est en juin 1907 au terrain Béraud à la Ciotat, terrain qui s'est appelé par la suite la Boule Etoilée et maintenant Boulodrome Jules Lenoir. Il y avait des parties de Provençal tous les jours, les gens achetaient ou louaient une chaise pour rester assis. Mais comme ce jour là les parties traînaient et que ceux qui étaient sur la chaise gênaient, on les avait interdits, il n'y en a qu'un qui était resté sur la chaise, il s'appelait Jules LENOIR, et le patron du bistrot du terrain Béraud, M. Joseph PITIOT est venu le trouver parce qu'il l'a vu assis qui lançait des pierres et des boules à 3 ou 4 mètres. Il lui a demandé ce qu'il faisait et il lui a répondu, « tu vois je m'amuse pendant que les autres sont entrain de faire traîner les parties ».

Il lui a lancé un défi, ils se sont mis à jouer à trois ou quatre mètres en présence de M. AUBRY et d'autres personnes qui, les voyant jouer sont venues les voir au lieu de regarder la partie de Provençal. En 1910, Ernest PITIOT, le frère qui a créé après 1945 la Fédération de l'Hérault qui a organisé un concours à « Pieds tanqués », la suite vous la connaissez...

Si la pétanque a 100 ans, la Fédération en a 63, et le Jeu Provençal en a bien plus.

Au point de vue international il y a actuellement 75 pays et c'est l'Asie qui a le plus prospéré avec les nations suivantes : Taiwan, les Philippines, la Malaisie, l'Inde et le Pakistan.

Je conclurai en disant que si Marcel Pagnol disait que « nous avons la fierté d'avoir inventé ce jeu pacifique qui rapproche les peuples pour la Paix », je peux vous dire si tous les boulistes du monde voulaient se donner la main, quelle belle ronde d'amitié et de fraternité ils feraient autour monde !

Je remercie les organisateurs et félicite le Président AZEMA et ses collaborateurs pour tout le travail qu'ils font pour la Fédération. (*Applaudissements*)

QUESTIONS DIVERSES

LE PRESIDENT. – Il fait part d'une question posée par le Comité du Val d'Oise portant sur le problème des assurances. Un joueur a été agressé et a porté plainte. L'assureur lui a répondu que l'assurance couvre nos fautes, couvre la responsabilité civile, certains dégâts mais ne couvre pas une agression qui est un acte volontaire.

Le représentant du Comité du Val d'Oise s'interroge sur l'utilité de la licence sachant que la victime a été agressée et à été amenée à l'hôpital.

LE PRESIDENT. – répond que nous avons souscrit une assurance accidents corporels (ceux qu'on subis), une responsabilité civile (pour les dégâts que l'on peut causer à autrui dans le cadre des jeux, par accident, par erreur, etc.), une assurance protection juridique (si on est attaqué, pour être défendu), une assurance aide judiciaire pour les Ligues et

Comités, mais nous n'avons pas d'assurance en cas d'agression, de coups et blessures. Aucune compagnie d'assurance ne couvre ce type de risque.

M. MARZAT a envoyé une idée très intéressante au niveau des mutations, il demande si on peut étudier l'idée de faire varier le prix des mutations en fonction du classement joueur, qu'elles soient plus chères pour les Elites car ce sont eux qui changent le plus par exemple. Cette proposition sera transmise à la Commission des Règlements.

Le Var a mis en application sur toutes les compétitions le port du maillot des clubs à partir des quarts de finale et souhaite savoir s'il peut le faire à partir du début de la compétition?

La Fédération apprécie la démarche, mais pense que cela risque de poser des problèmes pour les petits clubs qui n'ont pas les moyens de faire des maillots....

Le Comité de l'Ariège pense que pour certains départements, la norme placée pour le nombre d'équipes des concours nationaux est trop haute.

Cela va être résolu différemment puisque une nouvelle classification des compétitions va intervenir avec la labellisation. Ces concours pourront être maintenus avec la dénomination de National. La question sera tranchée comme ça plutôt que par la règle actuelle qui fixe à la fois des sommes d'argent et des nombres d'équipes.

Les Bouches du Rhône demandent si compte tenu de l'augmentation des prix des carburants et des services automobiles, la F.F.P.J.P. envisage une majoration des indemnités kilométriques réglées par les Comités Départementaux.

La Fédération fixe le taux de remboursement pour ses missions. Pour les Départements, il n'y a pas d'autorisation à demander ou de chiffre fixe, c'est le libre arbitre des Comités et leurs finances dans le respect des dispositions fiscales.

Enfin le **LE PRESIDENT** rappelle aux organisateurs des Championnats de France, de ne jamais donner la sacoche aux joueurs même si ceux-ci arrivent avant le délégué.

PRIX KIKI AUSSARESSES & BERNARD DUC

LE PRESIDENT. – excuse les absences des représentants des deux collectivités.

En effet, nous avons attribué ces prix en octobre aux communes de Rumilly dans la Haute-Savoie et d'Aurillac dans le Cantal. Les courriers sont bien partis en temps et en heure écrits avec des doubles aux Présidents de Comités, mais ces communes ne les ont pas reçus assez tôt. Ces prix vont être remis aux Présidents des deux Comités et on demandera de fixer avec les villes une date à laquelle un membre de la Fédération ira la remettre directement en Mairie.

Pour le prix KIKI AUSSARESSES, qui était un grand journaliste à l'Est Républicain, pétanqueur, Président de club, organisateur du National du Républicain Lorrain, on perpétue sa mémoire par ce prix. En cette année du centenaire, avec les Ligues et Comités deux personnes ont été choisies et pour la première fois, il y a une journaliste.

Il demande à Yannick Antoine et Geneviève OLIVA de venir sur le podium nous avons une journaliste. (*Applaudissements*)

Geneviève est journaliste depuis très longtemps, elle écrit beaucoup dans le Midi Libre et la Pétanque lui doit beaucoup dans cette région. Au nom de tous les collègues de la Fédération, de la Commission Presse et au nom de la SAOS, il lui est remis le prix KIKI AUSSARESSES de l'année 2006. (*Applaudissements*)

Mme OLIVA. – Est ravie de recevoir ce prix, surtout que M. AZEMA et les gens qui la connaissent, savent qu'elle n'aime pas les honneurs et qu'elle s'est toujours débrouillée pour ne pas recevoir les prix d'honneur et d'excellence.

Ca fait plus de 20 ans qu'on la voit sur les terrains de boules. Elle voudrait préciser que sa conception de la couverture des événements ou de l'approche de la pétanque et surtout du Jeu Provençal. Ce qu'un journaliste doit respecter ce sont les petits joueurs que l'on voit tous les jours sur les terrains. Ce n'est pas forcément les champions qui font l'image de la Pétanque, il y a aussi les gens qui passent inaperçus et eux c'est tous les jours qu'ils oeuvrent pour la Pétanque.

Le journaliste doit écrire et parler du sport honnêtement tout en restant objectif. La presse régionale a une place importante à tenir. Dans le Gard on a réussi à s'imposer dans les colonnes parce qu'on s'est aperçu que finalement il y avait des gens qui achetaient le journal le mercredi ou le jeudi parce qu'ils allaient trouver de la Pétanque. Les gens qui lisent le journal aime ce sport et aime le trouver. Ce prix lui fait vraiment plaisir. (*Applaudissements*)

LE PRESIDENT. – Le deuxième récipiendaire est M. Yannick ANTOINE, recommandé par M. CANTARELLI. Il sait parler de la Pétanque notamment et quand il écrit, il le fait bien. C'est un journal d'une grande ampleur mais qui a conservé son aspect familial et son âme. Yannick a grandement mérité ce prix. (*Applaudissements*)

M. ANTOINE. – Il remercie l'assemblée pour ce prix et aimerait féliciter pour son travail MM. NATAF et AZEMA. (*Applaudissements*)

LE PRESIDENT. – Au nom de tous les journalistes, de tous ceux qui dans la presse travaillent pour notre Pétanque, il demande une dernière salve d'applaudissements à la presse à qui nous devons beaucoup. (*Applaudissements*)

Il cite la presse spécialisée : le Boulisme, le Bouliste'Mag, Rhône Alpes Pétanque, qui font partie de ce monde dont on a besoin, de cette communication que l'on veut développer de plus en plus.

Il remercie les auditeurs de leur patience.

Le passage du flambeau se fera au Banquet.

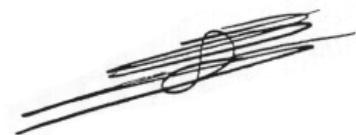
(La séance est levée à 19h00 avec une chanson d'I Muvrini)

Le Secrétaire Général de la F.F.P.J.P

Le Président de la F.F.P.J.P



Antoine JUAN



Claude AZEMA